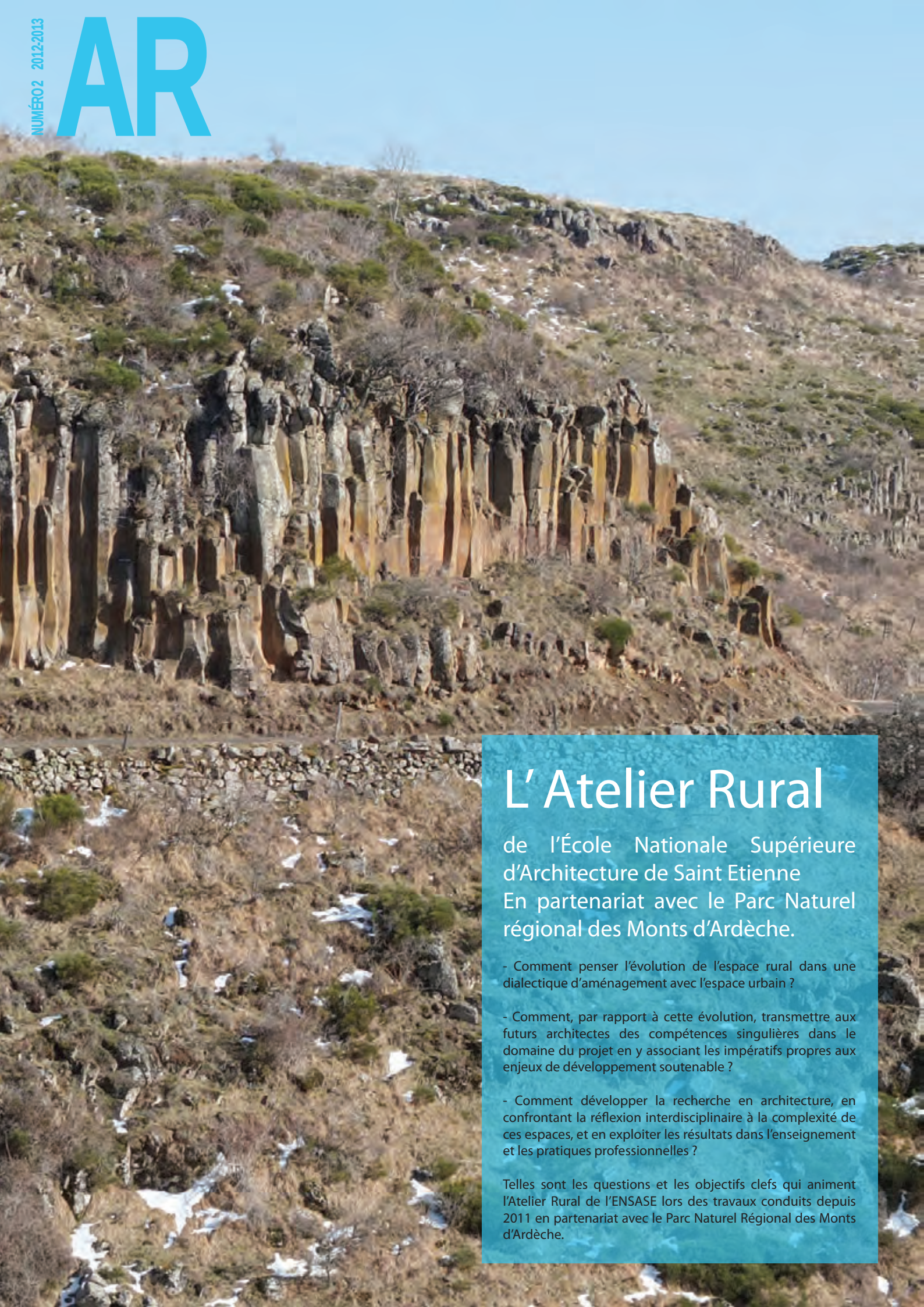


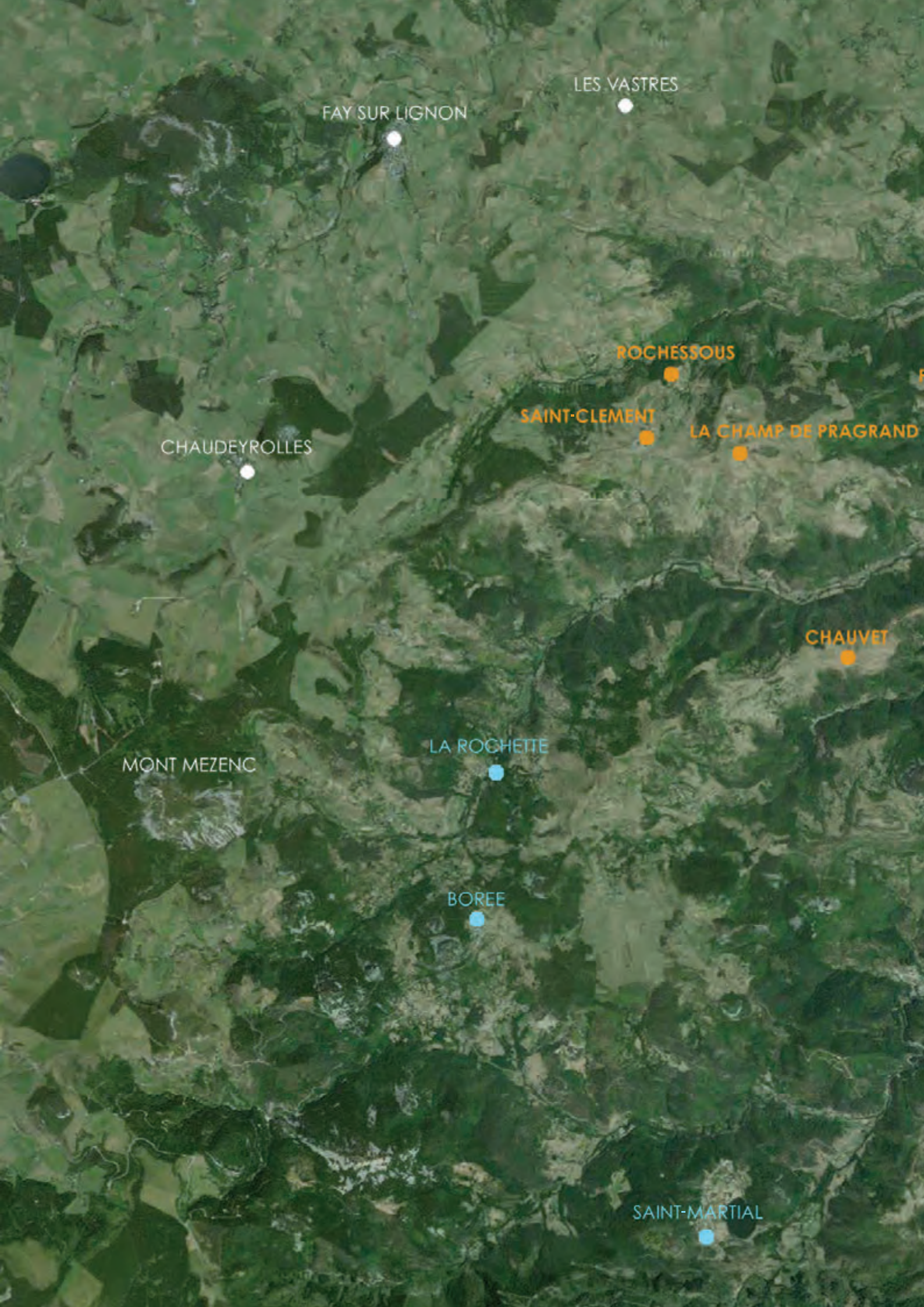


L'Atelier Rural

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Saint Etienne
En partenariat avec le Parc Naturel
régional des Monts d'Ardèche.

- Comment penser l'évolution de l'espace rural dans une dialectique d'aménagement avec l'espace urbain ?
- Comment, par rapport à cette évolution, transmettre aux futurs architectes des compétences singulières dans le domaine du projet en y associant les impératifs propres aux enjeux de développement soutenable ?
- Comment développer la recherche en architecture, en confrontant la réflexion interdisciplinaire à la complexité de ces espaces, et en exploiter les résultats dans l'enseignement et les pratiques professionnelles ?

Telles sont les questions et les objectifs clefs qui animent l'Atelier Rural de l'ENSASE lors des travaux conduits depuis 2011 en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.



LES VASTRES

FAY SUR LIGNON

ROCHESSOUS

SAINT-CLEMENT

LA CHAMP DE PRAGRAND

CHAUDEYROLLES

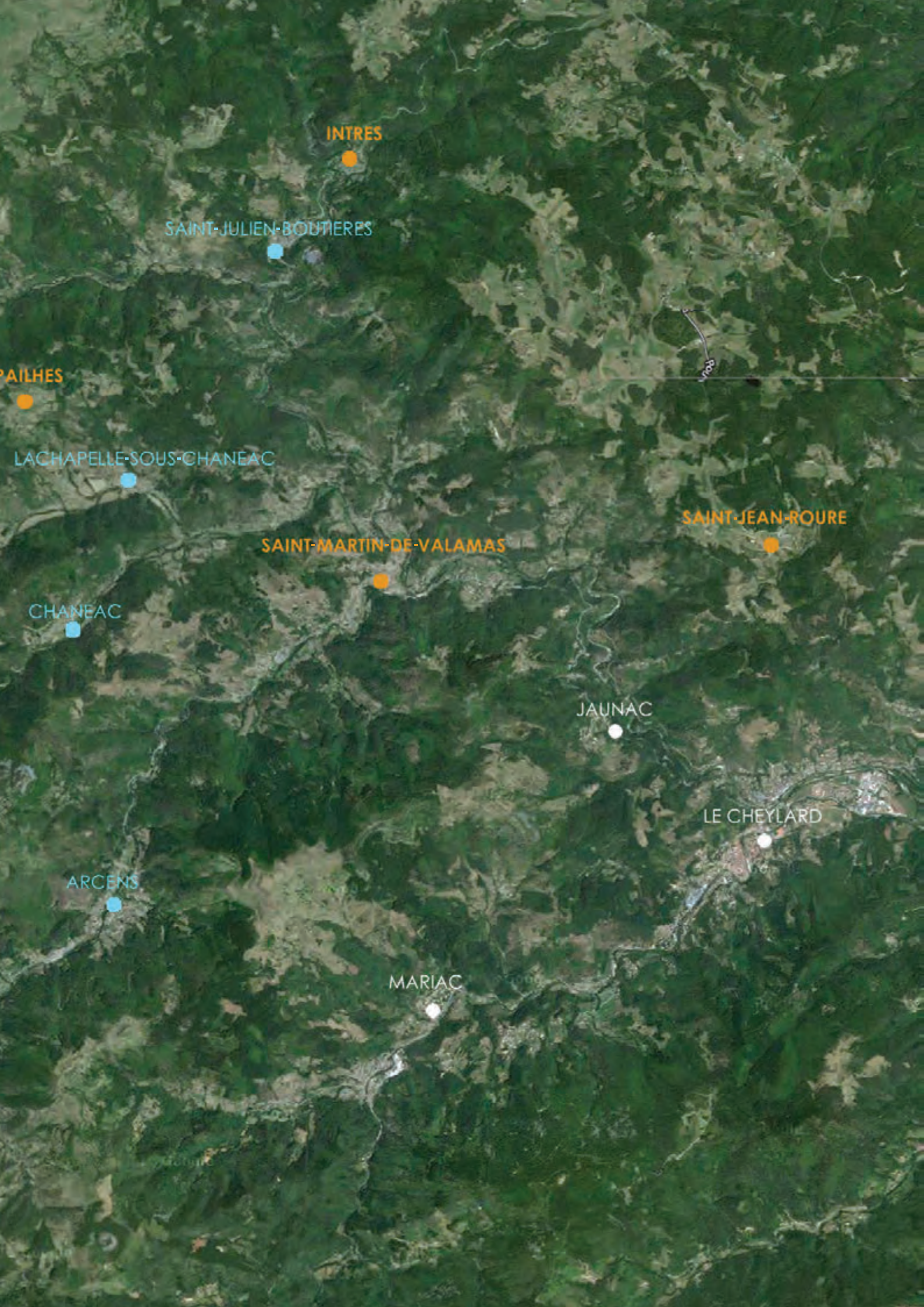
CHAUVET

MONT MEZENC

LA ROCLETTE

BOREE

SAINT-MARTIAL



INTRES

SAINT-JULIEN-BOUTIERES

PAILHES

LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC

SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

SAINT-JEAN-ROURE

CHANEAC

JAUNAC

LE CHEYLARD

ARCENS

MARIAC

SOMMAIRE

Editorial	p. 5
L'ATLAS DES PAYSAGES Licence / Master	p. 6
OBJET D'ARCHITECTURE - MATÉRIAU DE PAYSAGE Licence, Semestre 4	p. 28
NATUREL - ARTIFICIEL - MATÉRIEL Master, Semestre 8	p. 52
PROSPECTIVE TERRITORIALE ET SOUTENABILITÉ ARCHITECTURALE Master, Semestre 8	p. 70
Liste des participants	p.106

EDITORIAL

Depuis 2011, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, se sont engagés avec plusieurs communautés de communes dans des réflexions sur la manière d'habiter aujourd'hui et demain dans les Monts d'Ardèche.

Ces réflexions sont conduites dans le cadre d'ateliers pédagogiques dénommés « l'Atelier Rural ». Elles ont permis aux étudiants d'analyser les paysages des Monts d'Ardèche, d'identifier les ressources locales mobilisables (agriculture, forêt, énergie, habitat traditionnel, etc...) et de comprendre le fonctionnement de chaque territoire. Cette phase d'étude préalable a ainsi permis de proposer des projets architecturaux et urbains spécifiques à chaque territoire d'étude.

En 2013, la démarche a été conduite sur la Communauté de Communes des Boutières. Des temps d'échanges riches entre élus, habitants, acteurs économiques et associatifs et partenaires institutionnels ont eu lieu. De cette matière première, les étudiants ont proposé des projets architecturaux révélateurs « d'utopies concrètes ».

Bien évidemment, ces projets ne seront pas immédiatement réalisables, certains ne dépasseront jamais le stade de l'idée. Mais peu importe, expérimentaux, décalés ou innovants, ils ont permis d'ouvrir le débat pour imaginer quel pourrait être le territoire des « Hautes Boutières » demain.

Le présent journal de l'Atelier Rural relate cette expérience originale de pédagogie hors les murs de l'école, nous propose un nouveau regard sur le territoire des Boutières et une riche matière à réflexion.

Lorraine CHENOT

Présidente du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

L'architecture est un art de l'espace, elle ne se conçoit que dans la confrontation au lieu, à l'épreuve, donc, du territoire.

Ecole profondément marquée par la réflexion sur la ville, et la mutation des territoires industriels, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) a initié une réflexion sur la transformation des territoires ruraux, et porté la création du réseau « Espace rural & Projet spatial » qui rassemble une douzaine d'établissements (écoles d'architecture, écoles du paysage, écoles d'agronomie). C'est dans ce cadre que l'ENSASE a développé des partenariats avec les Parcs Naturels Régionaux (Volcans d'Auvergne, Pilat, Livradois-Forez...), et depuis 3 ans, avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Cette collaboration rassemble, sur l'année universitaire 2012-2013, une équipe pédagogique de 12 enseignants et 95 étudiants de licence et de master, au croisement des trois composantes de l'école que sont la pédagogie, la recherche, la diffusion de la culture architecturale :

- l'Atelier Rural est d'abord un atelier d'innovation pédagogique, qui permet de renouveler les relectures et les représentations de l'espace rural à partir d'une approche sensible des sites et des paysages ;
- les problématiques pédagogiques y sont directement reliées aux enjeux de recherche : matérialités, prospective territoriale, soutenabilité architecturale.
- parce que « la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public » (Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture), les travaux des étudiants, élaborés dans la rencontre, donnent lieu à la publication de ce Journal rural.

Le laboratoire du partenariat avec le Parc Naturel des Monts d'Ardèche est exemplaire aussi par sa dimension citoyenne : il témoigne comment l'ENSASE fait école avec les acteurs des territoires.

Jacques PORTE

Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne

The background of the entire page is a detailed, grayscale topographical map showing various mountain ranges, valleys, and rivers. A semi-transparent teal rectangle is positioned on the left side of the page, serving as a backdrop for the title and level information.

L'ATLAS DES PAYSAGES

Licence / Master



L'Atlas des paysages : un partage pédagogique.

Pierre-Albert Perrillat-Charlaz

En présence du paysage des Boutières : Perception - Sensation - Représentation

L'Atlas des paysages résulte d'une *expérimentation pédagogique partagée*, initiée par une équipe d'enseignants-architectes autour d'un « atelier hors les murs » : l'Atelier Rural de l'ENSASE en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Processus initial d'une *recherche en commun*, l'Atlas relie les singularités didactiques de trois ateliers de projet des cycles Licence et Master durant le semestre de printemps :

- en cycle de Licence 2, l'atelier « **Objet d'architecture - Matériau de paysage** » dirigé par Pierre-Albert Perrillat-Charlaz ;

- en cycle de Master 1, l'atelier « **Naturel - Artificiel - Matériel** » dirigé par Evelyne Chalaye, et l'atelier « **Prospective territoriale & Soutenabilité architecturale** » dirigé par Xavier Guillot.

Dans sa construction pédagogique « verticalisée », l'Atelier Rural témoigne d'un investissement dans le cursus général de formation à l'ENSASE, des enjeux spatiaux contemporains des mondes ruraux.

L'Atelier Rural donne une place primordiale aux approches sensibles *in situ* et revendique l'expérience de *traverses de paysages* comme une pratique clé dans le projet spatial contemporain. Pour cela, débutent sans a priori – ni étude de document, ni discours préalable – des explorations au-dehors, trois jours durant, dans le pays des Boutières. Cette mise *en situation*, découverte *à pied* (1) au travers du territoire rural, trouve en retour, son contrepoint en ateliers par l'élaboration a posteriori du fond de connaissances partagées : l'Atlas des paysages. Il s'agit là d'imaginer des cartes sous toutes leurs formes - textes, photos, dessins, volumes... -, documentées à partir d'expériences sur le terrain et dressées selon les points de vue pluriels et les approches singulières d'étudiants.

projet » : la marche s'inscrit dans le processus global de la conception spatiale ; il ne s'agit pas simplement de suivre un itinéraire abstrait *sur plan*, mais de construire un parcours, relations spatiales des corps en mouvement dans le paysage, pour « ne pas sauter en quelque sorte les espaces », selon la formule d'Erwin Straus(2). Ainsi durant une vingtaine de kilomètres environ, les étudiants se confrontent à l'épaisseur des horizons successifs, se prêtent à l'écoute de leurs pas, s'ouvrent aux paysages qui se forment devant eux... L'investissement corporel engage l'attention de tous les sens ; c'est ainsi qu'ils *font connaissance*.

Huit heures de marche environ, le long et au travers de la vallée de la Salouise, permettent d'être en prise avec l'espace géographique ; l'ensemble des sensations restituées au corps sa disponibilité ; dans ces paysages de suc, les horizons nous entourent et nous nous déplaçons sans voir au-delà. L'exigence dans la marche est de comprendre ce qui est là, la métamorphose de paysages successifs.

Et pour cela, il faut donc prendre le crayon *dans l'instant*, pour couvrir le carnet de route d'imprécisions justes. L'hésitation du trajet, la confusion et le doute de sa localisation auxquels s'ajoute la fatigue provoquée par les dénivellés, les foulées hésitantes, révèlent la matérialité du terrain, le parcours vécu dans toutes ses variations concrètes. Par les croquis et les notes, l'étudiant recherche à laisser trace des intensités éprouvées. L'architecte-arpenteur par cette relation active dans la marche, raisonne aussi avec les pieds et le crayon.

La narration, physiquement vécue, précède ici l'information cartographique. La marche, en privilégiant le corps dans l'espace, active une dynamique des perceptions et expérimente l'espace paysage pour le décrire, l'écrire et l'interpréter. Les paysages ainsi vécus ne renvoient ni aux représentations classiques des cartes, ni à la forme « vernaculaire » de l'image attendue ; inédits, ces *parcours de traverses* conduits dans l'expérience sensible et esthétique, produisent une autre lecture de la géographie pour construire d'étranges cartographies. Au retour, l'étude des cartes normatives classiques et l'analyse traditionnelle de documents peuvent informer et compléter cette approche concrète en immersion. Ces lectures sensibles s'associent à d'autres représentations, issues des activités humaines, données objectives, économiques et politiques, etc... ensemble de signes à interpréter.

Ce choix pédagogique s'appuie sur la conviction que le projet spatial met en œuvre, avant toute connaissance objectivée et normalisée, la mémoire de nos expériences vécues. L'objet de l'Atlas est de tisser des relations pertinentes dans la multiplicité des images et des témoignages : saisir, révéler, réorganiser ces indices laissés disparates dans toutes les notes de terrain, traces en mémoire. Ce travail patient et attentif de représentation, à partir de l'expérience des marches, amorce à partir de là, une véritable *archéologie perceptive*.

Représenter : relier les choses entre-elles.

Cette « pratique du paysage », par séries d'incursions pédestres qui se croisent et s'entrecroisent, fabrique au terme des trois jours, une masse importante et multiple d'expériences, d'intuitions diverses et d'informations parfois contradictoires ; il nous faut maintenant clarifier, ordonner, écrire, décrire toutes ces singularités pour les représenter sous la forme de cartes, figures privilégiées de notre approche.

Marcher : l'expérience du paysage.

« C'est dehors que tout commence ».

Recueillir des informations sensibles pour élaborer l'Atlas des paysages suppose, avant tout, la pratique de la marche. Délaissant désormais la table à dessin de l'atelier pour préférer le sac à outils de l'architecte-arpenteur, nous proposons *sur-le-champ*, de partir en virée pour lire et écrire les paysages *d'ici et de là-bas*. Cette (re)connaissance de terrain, sans information a priori et sans « vue de haut » (c'est-à-dire sans carte détaillée ni GPS), s'organise à partir de toponymes présentés sous forme rudimentaire d'organigrammes. Ce protocole minimum est laissé ouvert aux initiatives des rencontres sur le terrain et des dérives possibles.

Par groupes de 6 à 8 personnes, les traversées débutent ainsi, guidées seulement par cet inventaire de quelques lieux-dits, villages et hameaux : Pailhès, Orselas le Haut, la Champ de Pragrond, St Clément... Ces noms dessinent des pistes, traces et entrelacs de chemins dans le Mézenc. L'expérience du paysage n'est plus ici la préalable visite du site « avant

De retour en atelier, les étudiants mettent sur table ces lectures personnelles et fragmentaires. Les carnets de route rassemblent des premières tentatives cartographiques, des diagrammes conceptuels, des croquis et schémas hybrides élaborés « en marche », mais aussi des notes rapides et des échantillons matériels témoins d'expériences rencontrées... La frustration principale à laquelle les étudiants se confrontent dans cette (re)présentation du sensible, est de ne pouvoir fixer directement leurs perceptions, traduire l'immédiate expérience : « Walks are like clouds, they come and go »(3).

L'Atlas pose ainsi la question d'une méthode possible du sensible ; peut-on, de ces modes d'expressions hétérogènes en proposer une *logique de recueil* ? Quels moyens peut-on mettre en œuvre pour organiser, *ré-agencer* toutes ces formes disparates ?

L'Atlas des paysages privilégie ici la forme du montage « au sens de la table de montage », plutôt que de la composition de document de synthèse. Plus que recueil unitaire des approches, il ambitionne d'avantage d'être une

forme opératoire au projet dans la mémoire des parcours. Notre projet est de tisser des relations par les images, entre ces fragments d'observations et les informations sensibles.

Pour y parvenir, les étudiants procèdent par « coupes successives », fragmentent le paysage pour thématiser, recomposer selon des modalités de restitution et des contraintes formelles communes – formats, supports, nombre de planches –. Ils gardent toute liberté de développer des points de vue singuliers à partir des entrées suivantes :

- Dresser des cartographies : lignes d'orientation, lignes d'intensité, lignes de rythme, limites, etc... *Cartes mémoires, cartes imaginaires, cartes d'ambiances, cartes techniques, cartes routières, cadastres, etc...* pour traduire l'atmosphère singulière et le caractère propre aux lieux.

- Identifier les particularités stables d'un paysage (constitution géologique, hydrographie, structures végétales, ...) ; ses lignes de force géographiques.
- Repérer les traces majeures des activités humaines qui transforment et structurent : les lignes secrètes d'un site habité, son paysage anthropologique (la structure des sols, l'organisation viaire, les mécanismes d'appropriation du terrain, les découpes foncières, les infrastructures, les bâtis existants/préexistants, ...).

L'Atlas des paysages se formalise provisoirement par la présentation d'une vingtaine de planches, qui rendent compte d'affinités et de conflits entre les multiples configurations spatiales des explorations. Il constitue à la fois le point d'entrée dans l'initiation aux lectures de paysage et une clef de voûte dans la conception spatiale et architecturale à l'échelle du territoire.

Restituer : l'Atlas comme méthode.

L'Atlas des paysages rassemble ces différentes approches et regards singuliers portés sur les paysages des Boutières. Il n'est pas le catalogue exhaustif des caractères du pays ni l'inventaire de son histoire et de sa géographie. Ses formes parfois énigmatiques le présentent plutôt comme une restitution sensible d'un monde en fragments, rendant compte de l'immersion directe et concrète dans « les milieux », des imaginaires partagés. Sa configuration essentiellement visuelle, « tables d'orientation », nous invite à poursuivre les relations spatiales du paysage au projet architectonique.

Notre proposition d'Atlas des paysages s'inspire des recherches de Georges Didi-Huberman (4) sur l'Atlas Mnémosyne d'Aby Warburg, défini comme mode visuel pour recueillir le morcellement du monde. Il ne procède ni comme système encyclopédique, ni comme archivage exhaustif, mais mobilise un choix d'images, par réduction, montage, coupe, pour restituer une lecture du sens à travers les relations possibles entre les différents documents : « chercher à savoir en donnant à lire seulement des images ». L'Atlas des paysages s'appuie sur cette *phénoménologie pratique*, qui nous conduit à établir des lectures plurielles et parfois inattendues, établissant des correspondances et des analogies renouvelées, entre les éléments graphiques ou photographiques : cartes, textes, diagrammes, etc... L'Atlas procède d'une construction qui monte et démonte les interprétations, les ap-

propriations, ainsi que les transformations possibles du paysage. La réalisation de l'Atlas des paysages obéit à l'un des objectifs pédagogiques essentiels du semestre 4 de licence : élaborer une « méthodologie du sensible » qui articule lecture de paysage et conception spatiale, des chemins de l'Ardèche à la table de l'atelier.

De l'architecture du sol au paysage.

Notre pédagogie entend mettre l'accent en priorité sur la clarté des processus de conception et sur le sens de l'habiter : la conscience de la terre et de l'assise dans l'élaboration formelle qui conduit à la précision et à l'intensité d'un bâtiment bien posé. La justesse recherchée de ces « objets d'architecture » est construit lentement et librement par l'étudiant, dans un processus de conception qui croise l'imaginaire initié pour partie par l'expérience des marches dans le territoire et les questionnements critiques et théoriques qu'elles ont suscités. La pratique de l'architecture se revendique dans l'atelier : Objet d'architecture – Matériau de paysage, comme une volonté d'interprétation de la réalité d'un milieu rural contemporain complexe, parfois contradictoire qui s'appuie tout à la fois sur l'intuition et le regard sensible et sur la logique et la rigueur des connaissances objectives, pour en proposer une réponse spatiale dense, cohérente, à la mesure du lieu. Ainsi, de l'immersion dans un milieu (qu'a sous-tendu l'Atlas des paysages), on « ré-invente » le lieu dans le projet spatial par la synthèse et la conceptualisation.

(1) - La marche à pied, devient dans ce cadre pédagogique beaucoup plus qu'une visite de sites dans les territoires ; elle est à considérer comme la pratique essentielle dans cette contribution au projet de l'espace-paysage. Nous reprenons à notre compte la thèse de Francesco Careri d'une architecture comme traversée des espaces et nous nous inspirons pour parti des dispositifs expérimentés par ses recherches avec l'observatoire nomade Stalker. Walkscapes, *El andar como pratica estética*, éditorial Gili, SL, Barcelona, 2013.

(2) - Dans son principal livre *Du Sens des Sens*, le neuropsychiatre Erwin Straus oppose l'espace connu, l'espace géographique à l'espace ressenti, l'espace du paysage. « Dans le paysage nous ne parvenons jamais qu'à nous déplacer d'un endroit à un autre et chaque endroit est déterminé uniquement par son rapport aux lieux adjacents à l'intérieur du cercle de la visibilité. Nous quittons une partie de l'espace pour atteindre une autre partie de l'espace, le lieu où nous nous trouvons n'embrasse jamais la totalité. » DS page 335. *Du Sens des Sens - Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*, Erwin Straus, éditions Jérôme Million, Grenoble, 1989.

(3) - L'une des phrases la plus célèbre de l'artiste anglais du Land-Art Hamish Fulton est littéralement : « Les marches sont comme les nuages, elles vont et viennent ». Pour Fulton, le corps est un instrument perceptif ; comme le mouvement des nuages, la marche ne laisse de traces ni sur le sol, ni sur la carte. Cf : Francesco Careri, *Walkscapes, la marche comme pratique esthétique*, chapitre : le voyageur sur la carte -, éditions Jacqueline Chambond, Actes Sud, Arles, 2013.

(4) - L'Atlas Mnémosyne d'Aby Warburg constitué entre 1924 et 1929, œuvre-phare de l'histoire de l'art, est initialement un projet pour rendre visible les survivances de l'antiquité dans la culture occidentale par une mise en forme d'images sans texte. « Forme visuelle du savoir ou forme savante du voir », Didi-Huberman, Atlas ou le gai savoir inquiet - l'œil de l'histoire, 3 -, éditions de Minuit, Paris, 2011.

(5) - Méthodologie du sensible est le nom d'une exposition de l'atelier d'architecture Pierre Hebbelinck & Pierre De Witt réalisée à la Galerie Blanche et à l'unité d'Habitation Le Corbusier de Briey-en-Forêt du 9 octobre au 17 décembre 2009. Les architectes imaginent un récit du projet d'architecture par son processus de mise au point, par son histoire propre, « son intrinsèque essence »... bref autre chose que sa finalité construite. « Faire l'architecture » plutôt que « Montrer l'architecture ». Le catalogue *Méthodes* se présente aussi sous forme de livre-Atlas.

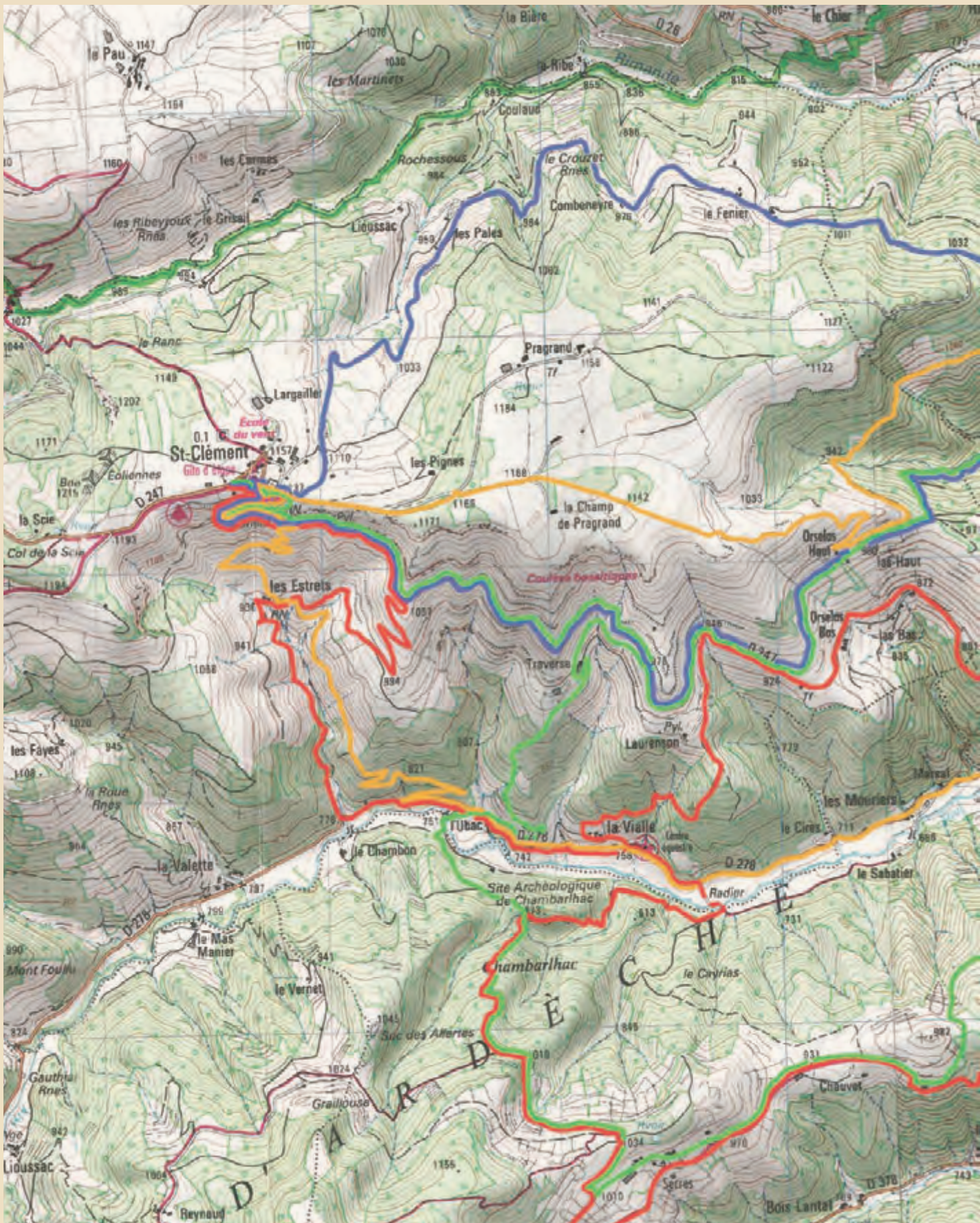


Protocole et Méthode :

Par groupes d'étudiants de 6 à 8 personnes, et selon l'inventaire des toponymes annotés sur un plan rudimentaire, les marches décrivent des entrelacs sur les chemins, le long et au travers de la vallée. A partir d'éléments matériels observés et d'expériences rencontrées durant ces parcours exploratoires, chaque groupe d'étudiants pourra :

ATLAS DES PAYSAGES

OBJET D'ARCHITECTURE - MATÉRIAU DE PAYSAGE / PARCOURS



- Lire le(s) paysage(s) - ici et là-bas - sans «a priori», ni «présupposé esthétique» pour en proposer une **lecture informée** par les seules observations et les perceptions.

- Etudier ces lieux comme ils se présentent et non comme ils peuvent être... Vers une **archéologie perceptive du paysage**.

- Elaborer, in situ, une recherche attentive, patiente et méthodique de signes, d'indices et d'informations pour construire à terme des **interprétations cartographiques** de ce(s) lecture(s) de paysage(s).

- Elaborer à partir de ces découvertes initiales, une **méthode d'appréhension** élargie à l'ensemble du territoire.

- Construire des éléments graphiques de représentation et de compréhension de ce(s) paysage(s) : synthèse simplifiée, explicite, et dessinée de leurs caractères singuliers.

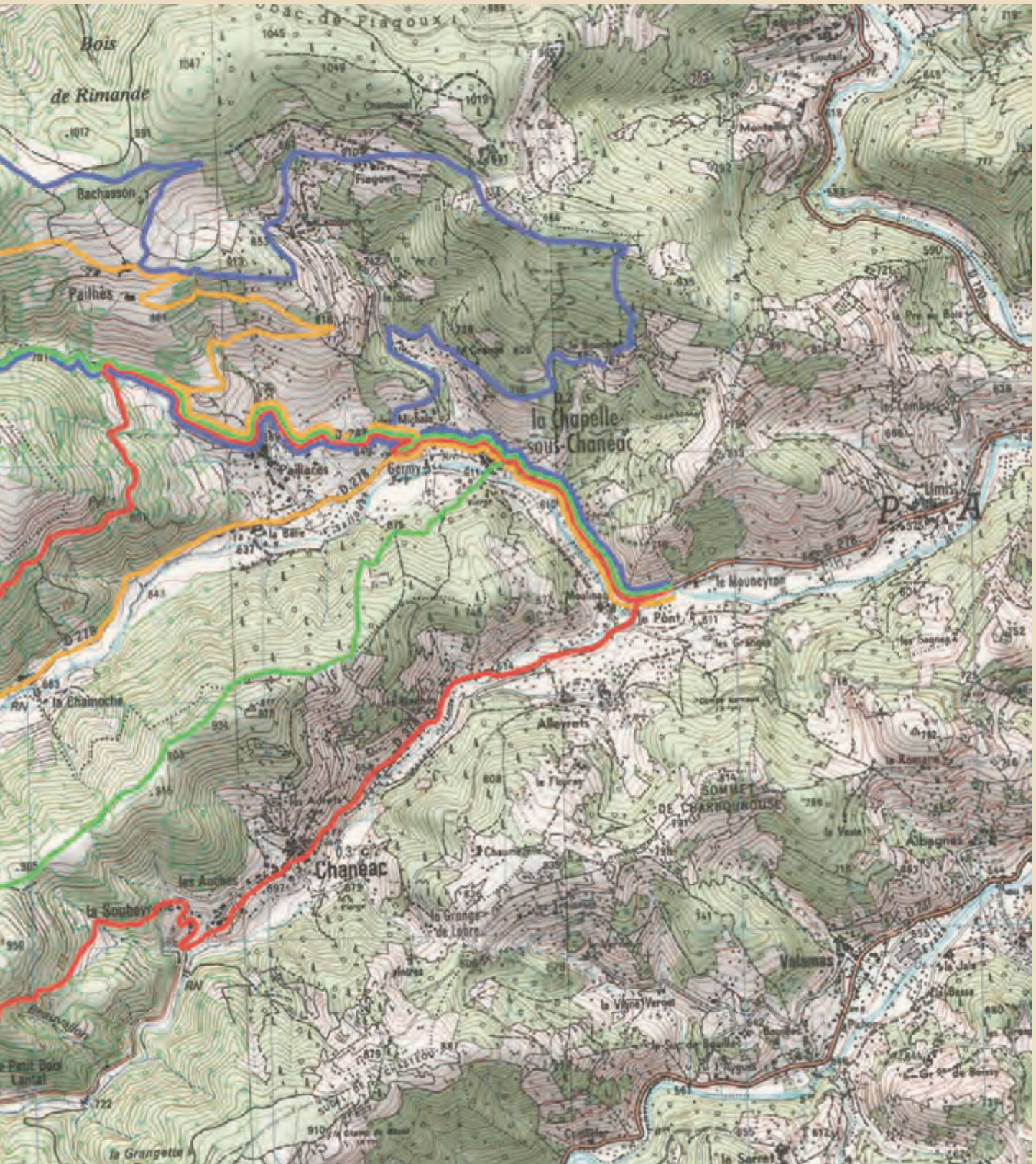
Modalités :

1- Tenue « d'un **carnet de route** » : croquis d'observation, restitutions de mémoire, notations écrites... Prises de notes «rapides», écrites et dessinées sur carnet personnel tout au long de ces premières journées (Carnet type Moleskine A5).

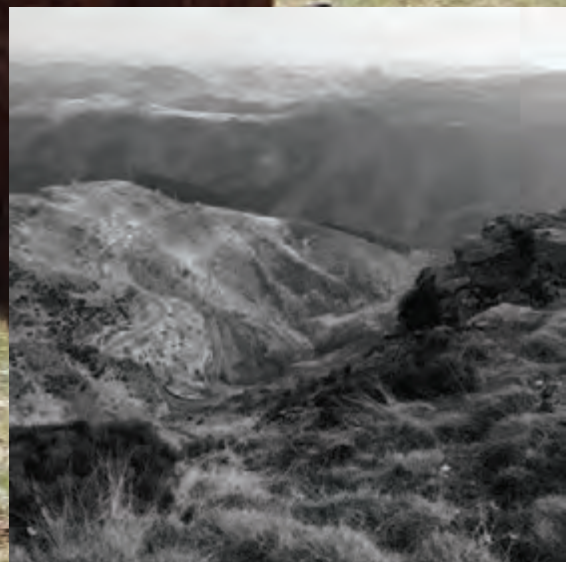
2- Réalisation par divers moyens de captation, d'une **vidéo-notes** de paysage sous forme de plans-séquences ; film « monté » présenté : 2 minutes maximum.

3- Prises de vues photographiques – **Repérage** - en relation avec les notes de la vidéo-notes de paysage présentées en planches contacts A4 max.

Ces premiers arpentages et travaux exploratoires initient un projet **d'Atlas des paysages**.





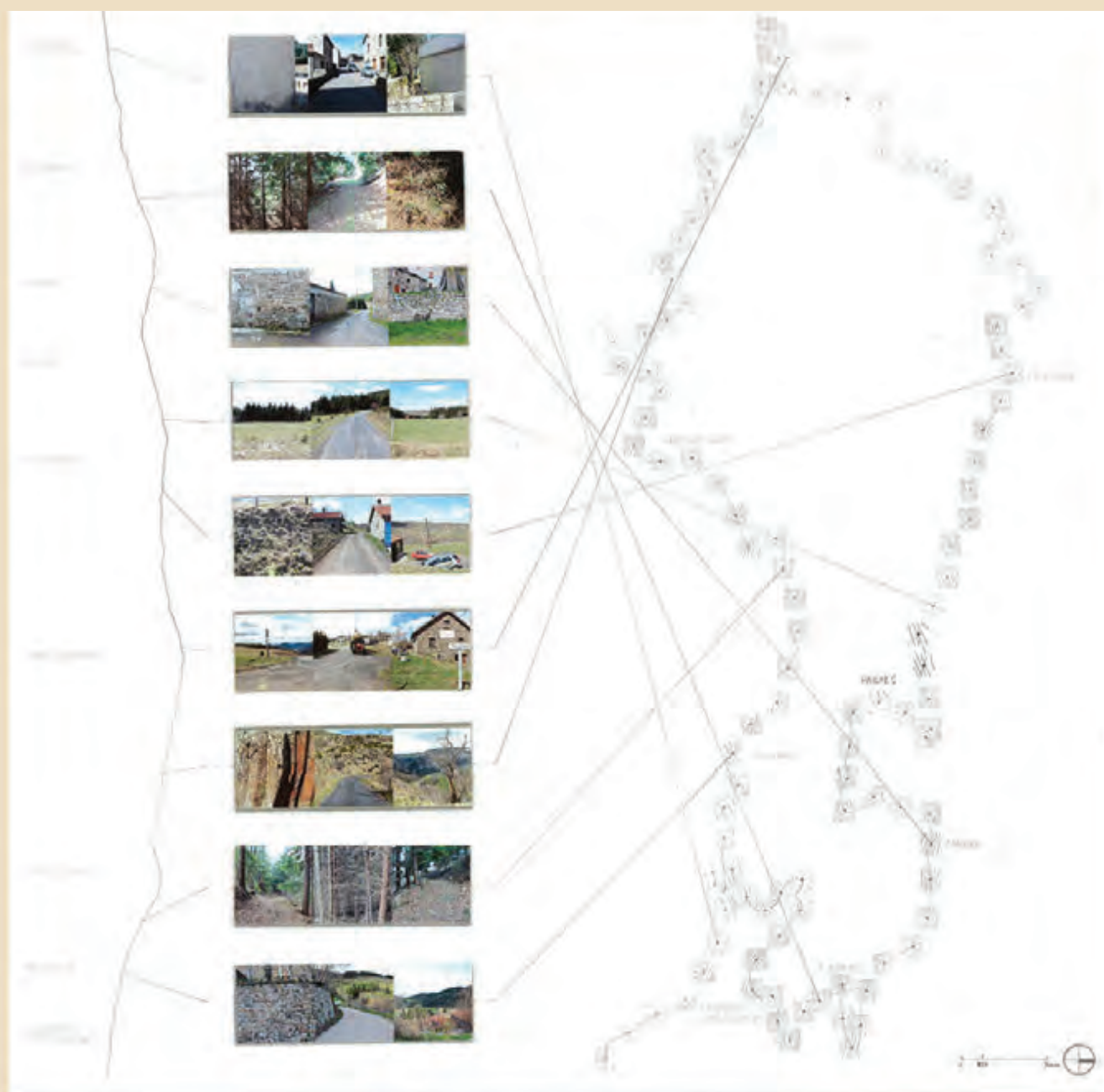


ATLAS DES PAYSAGES

TRANSECT



Manon BILLER, Quentin BOETSCH, Corentin DALON, Étienne COMI (S4)
Martina-Ellen MATHEWS, Pierre GRONDONA (S8)



ATLAS DES PAYSAGES
S4
S8

CARTE DU CHEMINEMENT

« Un "transect" est une ligne virtuelle ou physique que l'on met en place pour étudier un phénomène ou l'on compte les occurrences. Cet échantillonnage (systématique ou aléatoire) peut donner lieu à l'utilisation de quadrats »

« S'arrêter tous les deux cents mètres, à l'échelle du lieu. Rendre compte de l'espace parcouru, des variations au sein de cet espace. Cet échantillonnage permet une lecture globale du paysage. Continu ou fragmenter, ouvert ou fermé, celui des Boulibres est riche et étendu. »



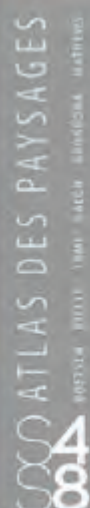
LE TRANSECT

NUMÉROTATION
DE L'ARRÊT

PRISE DE PHOTO
HAUTEUR DES YEUX
(RE)CONSTITUER
UNE SCÈNE

RETRANSCRIPTION
LITTÉRAIRE
TROIS NOTIONS

REPÉRAGES
COORDONNÉES GPS
ET ALTIMÉTRIQUES



CARTES DE L'HUMAIN

Ils sont le paysage. Être le paysage. Vivre
ce paysage, avec son corps et son esprit.

Père et fils, ils font partie d'une famille d'agroboteurs au féminin avec la ferme de leur Claude et leur deuxième fils. La famille a toujours habité ici. On assiste à la première année des souches depuis le mois de novembre. Elles sont très aptées, quatre, mais se valent après 3 semaines.

Elle habite au dessus 34 ans. Elle possède deux chiens pour accompagner sa préparation. Ce sont les seuls chiens qu'elle a pu apprendre à faire. Elle ne voulait rejoindre à aucune de mes questions, ni donner son prénom, ni en-coder moi-même un jeu de quartet. Ce n'est l'interviewé pain.

Je ne voyais pas de quoi elle se vantait. Elle est née dans la maison d'un d'été. Son père est militaire en raison de ses études et elle a perdu sa mère à 9 ans. Toute la famille est de la région, sa tante m'a emmené à l'école. Elle travaille depuis 12 ans dans la ville du Japon. Au moment de son arrivée au Japon, elle a pu voir l'immigration, mais à cause de la loi d'immigration, elle n'a pu aller au Japon. Elle a pu aller au Japon, mais sans passer par la loi d'immigration. Elle a pu aller au Japon, mais sans passer par la loi d'immigration.

Ango est un habitant de Lash, près de Châmbéry, avec un accent caractéristique de la région. Il raconte de leur première nuit d'élection leur tristesse pour un vote raté, malheureusement, le temps nous manque.

Manon BILLER, Quentin BOETSCH, Corentin DALON, Étienne COMI (S4)
Martina-Ellen MATHEWS, Pierre GRONDONA (S8)



Les animaux font également partie intégrante du paysage. Ils accompagnent l'homme dans l'occupation du sol et du territoire. Ils sont tantôt la marque d'une activité d'élevage, d'un simple entretien des terres ou bien les compagnons fidèles des habitants. Mais ils sont aussi les témoins domestiqués de la présence humaine.

ACCOMPAGNER

Les animaux domestiques, tels que les chiens, servent d'une part à rompre avec la solitude des maîtres, mais également à les protéger. De même, certains chiens sont utilisés à l'élevage des ovins.

ENTREtenir

Les animaux en nombre restreint, sont souvent signes d'un usage plutôt lié au côté pratique qu'à un besoin d'élevage. Ils servent, par exemple, à entretenir les terrains, ce qui semble être une volonté récurrente dans ce territoire.

ELEVER

Les troupeaux éparpillés dans le territoire démontrent d'un élevage. Contrairement au cas précédent, il y a nécessité d'une grande surface de pâturage pour les animaux. Ils donnent au paysage un aspect libre et contrôlé, linéaire et parcellisé.



Construire, façonner, s'approprier la pente sont des enjeux fondamentaux dans un paysage fortement vallonné comme celui des Boutières. Les notions d'habiter, de circuler et d'exploiter sont vitales pour l'homme, ancré dans ce paysage. Ils mettent alors en place différentes manières, différents systèmes pour s'adapter ou au contraire adapter le terrain.

HABITER



PAVILLONNAIRE
déblais / remblais



TRADITIONNEL
en terrasses



ISOLÉ
sur terrain plat

CIRCULER



EN LEVER
tailler, creuser la roche



AJOUTER
infrastructure maçonnée



POSER
revêtement mince

EXPLOITER



FORÊT
plantée en places multiples



TERRASSES
cultures étagées



PATURAGES
élevage des troupeaux

Manon BILLER, Quentin BOETSCH, Corentin DALON, Étienne COMI (S4)
Martina-Ellen MATHEWS, Pierre GRONDONA (S8)

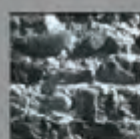


Le parcours est séquencé et rythmé, par des minéraux, des végétaux ou par l'absence de matière. Opacité, porosité ou transparence s'entremêlent et se succèdent pour créer des respirations et dilations qui stimulent notre perception du paysage. La route devient plus qu'une simple ligne, plus qu'un moyen de circuler, elle devient un véritable espace aux spatialités changeantes.

TUNNEL



COULOIR



PENTE

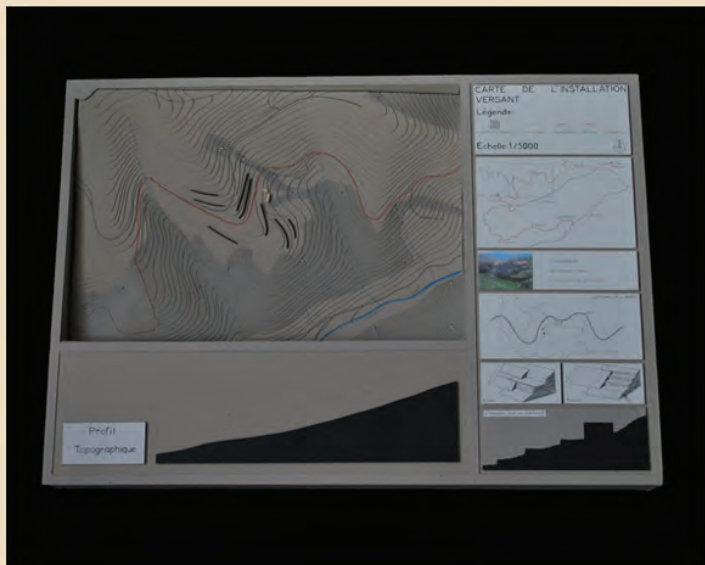


PLAT

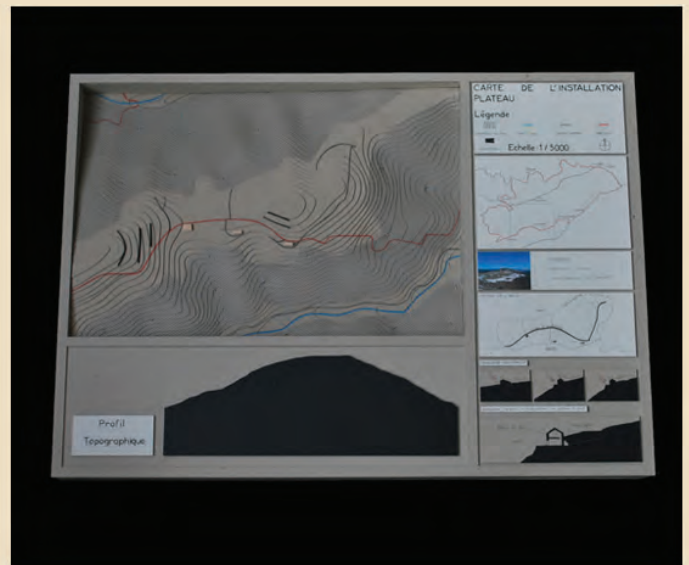




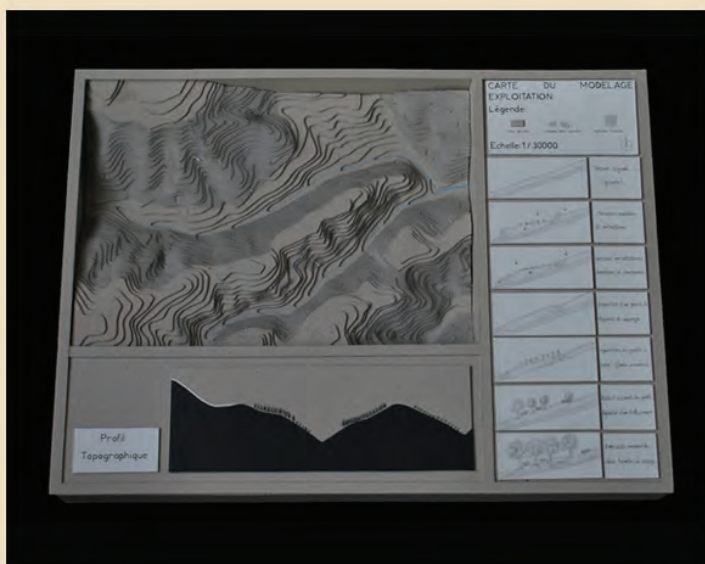
Clément CHARBONNIÈRE, Olivier BARTHÉLEMY, Kévin BILLOUD, Julien MONACHELLO (S4)
Maryna KOLESNICHENKO, Mathieu MAITRE (S8)



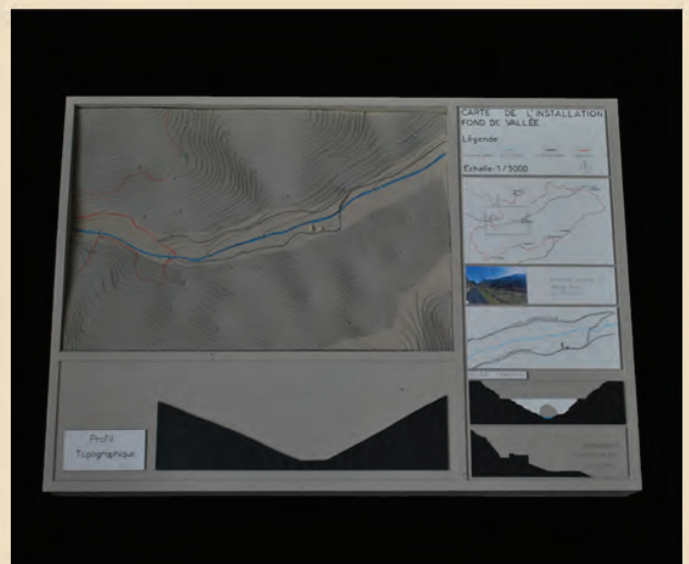
INSTALLATION - VERSANT



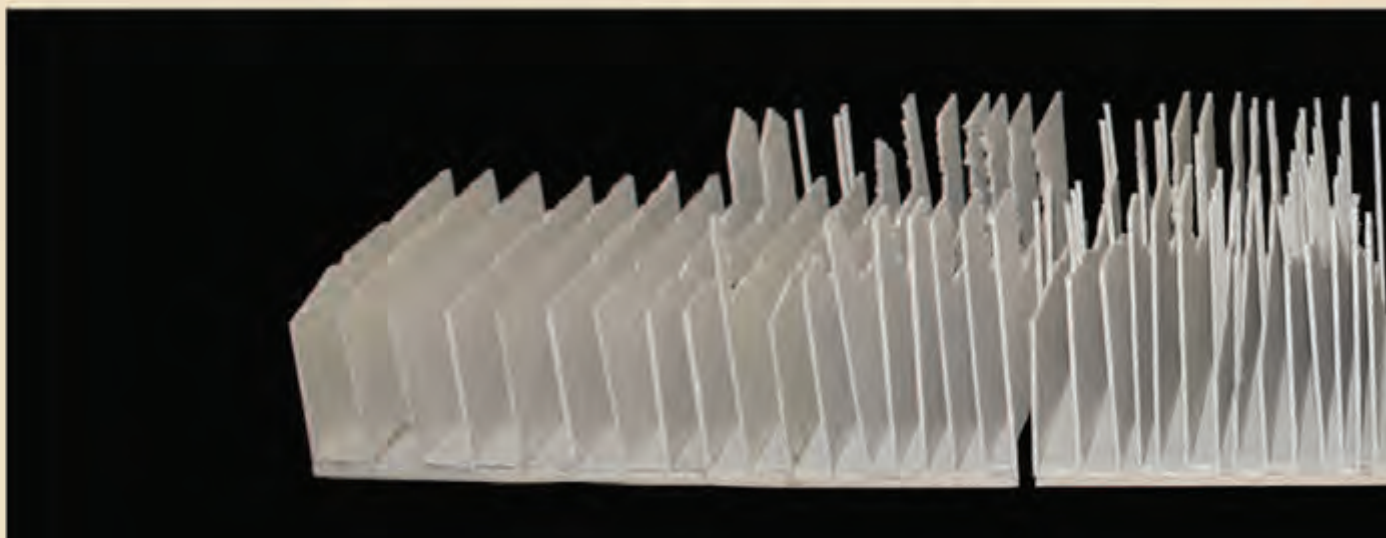
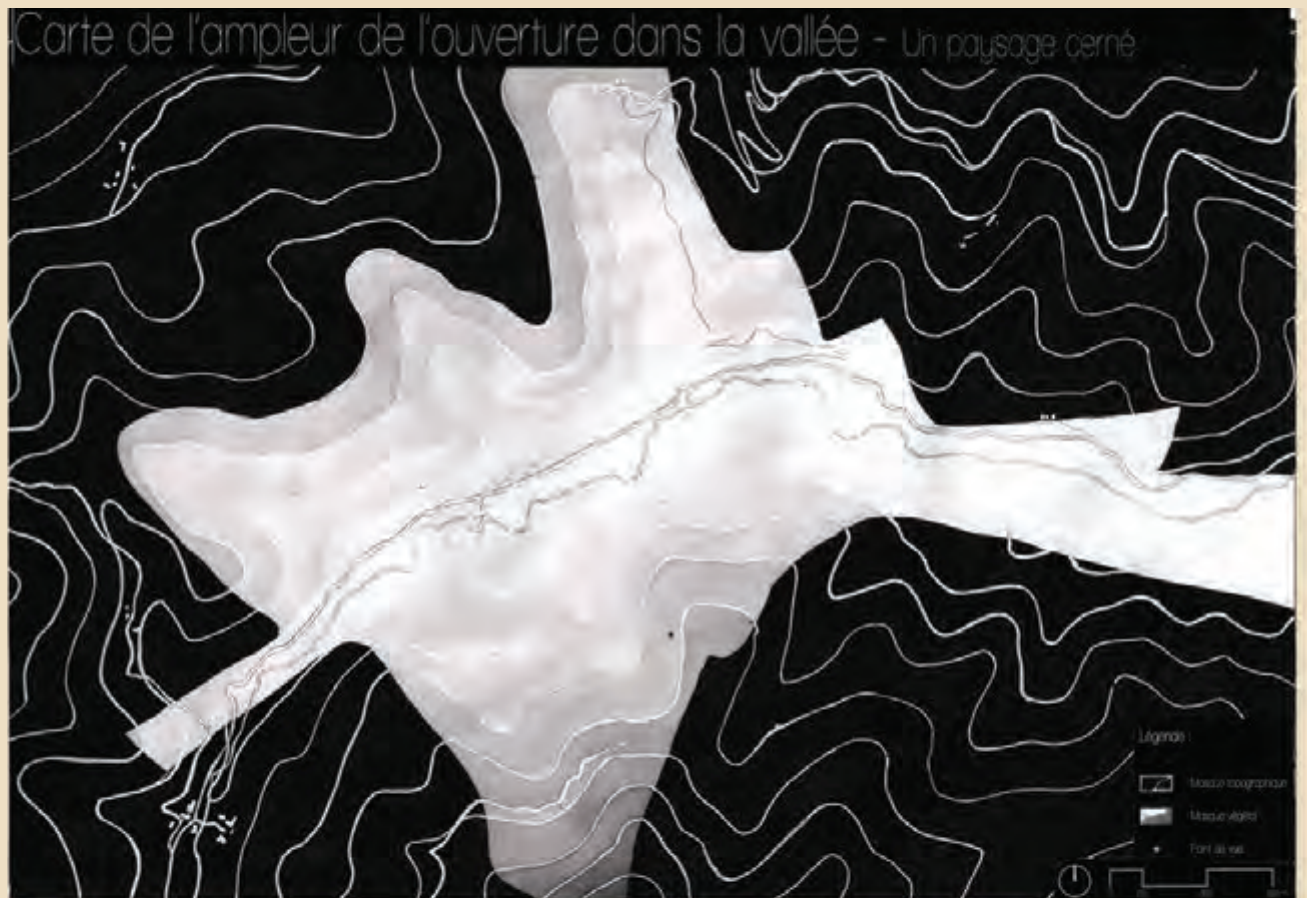
INSTALLATION - PLATEAU



INSTALLATION - EXPLOITATIONS



INSTALLATION - FOND DE VALLÉE



Fanny BORDES, Grégoire BECAUD, Clémentine BORY, Charlotte GAUBERT (S4)
Alexandre MASTROIANNI, Elisa BERGER (S8)



ATLAS DES PAYSAGES

CARTES RELIEF(S)

Antoine COME, Hugo VASSET, Héloïse JAMET, Emmanuelle
GUILLET, Anne-Laure GARDIN (S4)
Herman CARRASCO - MORENO (S8)





Dans l'arpentage, la végétation fait office d'obstacle, de barrière physique et visuelle. Dans le cheminement à travers la végétation, on observe une modulation de la lumière dans les différentes densités végétales.

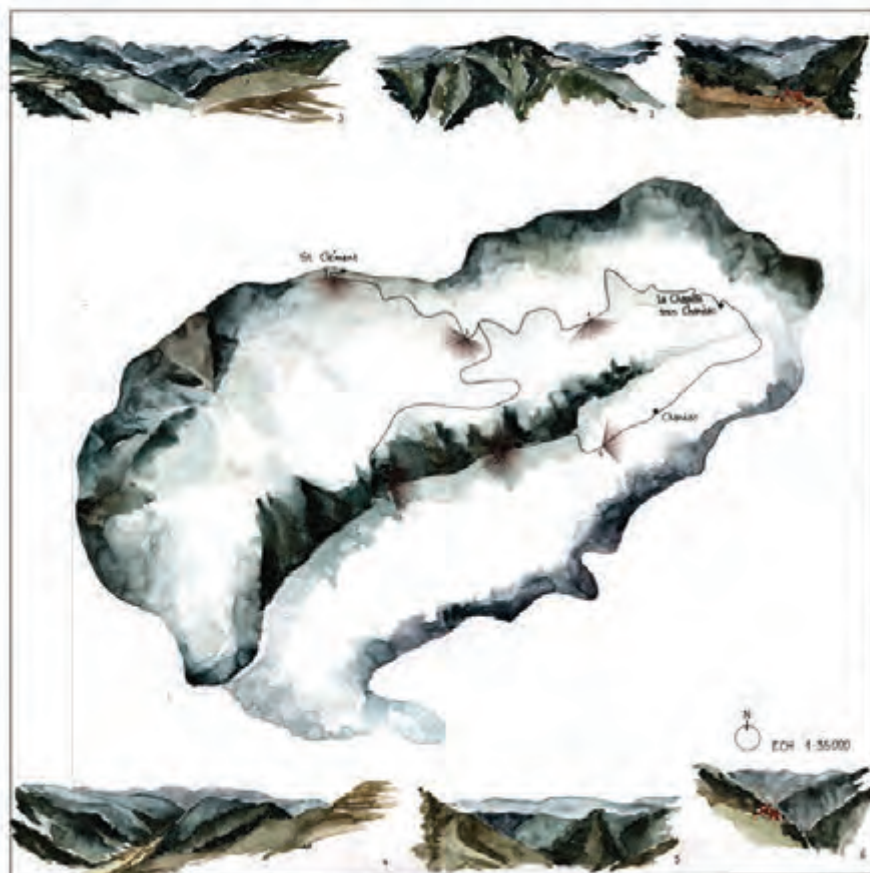
TRAVERSER



CLASSIFIER



CARTE DES MASSES VEGETALES



Dans un parcours séquencé par la courbe et la contre-courbe, les champs visuels évoluent tout au long de l'arpentage. Les cimes constituent la dernière barrière à la vue, elles sont la limite sensible du paysage.

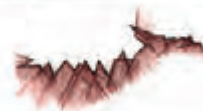


DISSOCIER



Un œil pour le flanc proche, un œil pour le lointain

SEQUENCER



Succession de champs visuels sur le parcours

CARTE DES CIMES : EVOLUTION DES POINTS DE VUES

ATLAS DES PAYSAGES

CARTES RELIEF(S)

Antoine COME, Hugo VASSET, H  lo  se JAMET, Emmanuelle
GUILLET, Anne-Laure GARDIN (S4)
Herman CARRASCO - MORENO (S8)

CARTE M  MOIRE COLLECTIVE



- Fragments de paysages vus ou cach  s
- Altitude
- Topographie

...un outil d'analyse pour transcrire l'exp  rience d'arpentage



OBJET D'ARCHITECTURE

MATÉRIAU DE PAYSAGE

une étable à La Champ de Pragrand
une bergerie à Chauvet
une chèvrerie à Pailhès

Licence, Semestre 4





PAILHÈS

LA CHAMP DE PRAGRAND

CHAUVET

OBJET D'ARCHITECTURE / MATÉRIAU DE PAYSAGE

Pierre-Albert Perrillat et Evelyne Chalaye architectes et enseignants
à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne

« La campagne ne constitue plus un domaine positivement identifiable. Les forces et les structures économiques qui conformaient traditionnellement ce monde à ciel ouvert, l'agriculture au premier chef, ont été ou abandonnées ou bouleversées en profondeur... »

Sébastien MAROT, L'alternative du paysage.(1)

ELEVER / FABRIQUER

« Pourquoi allons-nous en Ardèche ? » (2)

Le monde rural d'aujourd'hui, avec ses paysages, ses agricultures, ses bâtis et ses transformations constitue le champ d'étude et de recherche du semestre 4 (deuxième année de Licence). La pédagogie de l'atelier s'y investit, à partir d'immersions dans les paysages de l'Ardèche, pour aborder l'architecture comme actes maîtrisés d'installation, *du paysage au lieu*. Ce travail en licence ne peut donc prétendre élaborer des réponses modélisantes, ni envisager des approches opérationnelles pour les problématiques aussi complexes que les mutations du monde agricole d'aujourd'hui. En particulier, ne peuvent être approfondis, dans le temps d'un semestre, les enjeux territoriaux relatifs aux contingences politiques et culturelles dans la transformation des régions rurales, ni les impacts sociaux et économiques d'une transformation progressive de cette culture vivante de la terre. Notre objectif prioritairement pédagogique, suppose que l'on accepte d'envisager comme hypothèse, la spécificité d'une *spatialité rurale contemporaine*, considérée comme complexe d'espaces *naturels et culturels* à la fois. Dans ces travaux, elle est appréhendée comme terrain d'expériences sensibles dans des relations spatiales à la nature aujourd'hui et, dans le même temps, comme production actualisée des sociétés de la terre dans l'histoire agraire du paysage de l'Ardèche.

Une expérience pédagogique : du Paysage au Lieu.

Prendre conscience des processus de (trans-)formations du pays des Boutières, nécessite au préalable, l'observation attentive et la lecture descriptive des multiples strates ordinaires comme poétiques, qui le composent *en l'état*. Cette *prospective* sur ce paysage en mouvement, porte un regard plus particulièrement sur l'ensemble des pratiques humaines dans l'évolution de leurs établissements dans les rapports intimes à la terre. A partir de situations exemplaires, le projet spatial étudie cette fabrication contemporaine des paysages ardéchois en associant à la fois des processus de description sous la forme de l'*Atlas des paysages* et des dispositifs de conception comme création de lieux par des projets d'ouvrages-paysages.

La permanence des lieux dans l'impermanence des paysages.

Dans notre démarche, le terme paysage n'est pas réductible au seul spectacle pittoresque d'une série de point de vues stables et remarquables d'un contexte ; les parcours dans le paysage ouvrent bien d'avantage sur la notion de *complexe d'espaces*, construction d'images et de matières produites dans les perceptions concrètes d'*états provisoires du territoire*. « L'espace du paysage » selon l'expression d'Erwin Straus (3), est cette tonalité du monde ni objective ni subjective, par laquelle le corps en situation, le comprend et s'y comporte. Dans l'expérience des traverses de paysages, l'étudiant-arpenteur n'est plus à distance comme *regardeur* en retrait d'un cadre sur l'environnant mais *constructeur* en action dans l'*espace-paysage* éprouvé et pratiqué. Le paysage ainsi considéré, ne constitue plus un fond dans lequel il s'agira d'insérer le projet, mais la matière même de celui-ci.

Par *lieu*, il faut entendre ici, *l'emplacement*, l'espace en attente de l'édifier, qui donne déjà du sens à l'établissement des activités humaines dans le territoire (4). Il s'agit de *mettre en oeuvre* cette notion, non réduite au sens d'ancrage identitaire ni de spécificités d'un pays, mais comme un concept spatial dynamique, qui ouvre sur les questions essentielles et plus générales du lien ontologique à la terre. Avant d'être surface topographique ou étendue géographique, la *terre* dans cette dimension *habitée*, se déploie dans l'espace vécu de lieux ; les relations quotidiennes, familiales et concrètes à la terre révèlent dans son relief, son sol, sa végétation,... des séjours possibles. Ses traces et ses empreintes renvoient à son histoire anthropologique. Plus vécus que conçus, ces lieux se singularisent dans leurs présences structurantes au paysage, à la fois dans les valeurs d'usage, les identités morphologiques et les imaginaires auxquels ils renvoient.

En d'autres termes, le paysage n'est pas à considérer dans ce travail comme spectacle en arrière plan de l'objet architectural (contextualisme), mais il nous confronte à un complexe de résistances, de mémoires, de tensions ... qui composent en partie le projet dans le lieu.

Marcher dans le paysage : l'atmosphère des milieux.

Convaincu que la seule compréhension informée d'un territoire par les cartes ne nous suffit pas, il faut en préalable pour tisser une connaissance effective de ce pays, faire l'expérience et partir des pratiques concrètes de la marche. Une plongée dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche inaugure cette approche didactique ; à partir de cette expérience *in situ* de trois jours dans ces paysages, l'observation et l'interprétation de leurs constructions ouvrent un débat prospectif entre la fabrication de l'espace agricole aujourd'hui (du *bâtiment au territoire*) et l'émergence d'un espace rural contemporain. Notre ambition est d'avantage de saisir les atmosphères propres à la vallée de la Salaise, pour décrire, avec les outils du projet, les caractères singuliers les plus stables (constitution géologique, hydrographie, milieu végétal...) et lire dans les traces historiques des activités humaines (structure foncière, infrastructure, réseaux,...) les empreintes qui forment et transforment les paysages. Entre expérience d'arpentage, lecture de paysage et processus de conception se tissent ainsi les *méthodes* propres à chaque étudiant, qui mobilisent à la fois outils conceptuels et dispositifs sensibles, pour explorer le *monde rural* dans ses dimensions physiques et phénoménales. Ces paysages sont ici vécus comme des atmosphères dans des milieux concrets, avant d'être étudiés plus objectivement, dans la distance des cartes in-formées.

De notre point de vue, les débats de l'architecture contemporaine surexposent ses enjeux aux seules émergences des formes d'urbanité globalisées de nos sociétés ; ils ne portent d'intérêt sur ces mondes « à part », *l'espace rural*, que dans les termes d'un *grand territoire* ou d'*identité vernaculaire*. Nous proposons de reconsidérer cet a priori, en investissant le territoire des Boutières du point de vue des singularités d'une spatialité rurale *autre*. Notre ambition est de capter l'essentiel d'une matière à projet à partir de l'expérience fondatrice d'une immersion dans le paysage, pour constituer des fictions de projet et proposer ainsi des positions critiques, des réels possibles, notamment pour des agricultures renouvelées dans les vallées. Notre pédagogie entend mettre l'accent en priorité sur la clarté des processus de conception et sur le sens de l'habiter : la conscience de la terre et de l'assise dans l'élaboration formelle qui conduit à la précision et à l'intensité d'un bâtiment bien posé. La juste recherche de ces « objets d'architecture » se construit lentement et librement par l'étudiant, dans un processus de conception qui croise l'imaginaire initié pour partie par l'expérience physique du territoire

et les questionnements critiques et théoriques qu'elle a suscités. La pratique de l'architecture se revendique dans l'atelier comme une volonté d'interprétation de la réalité d'un milieu rural contemporain – complexe voire contradictoire – qui s'appuie au préalable sur l'intuition et le regard sensible pour se structurer dans les logiques des connaissances objectives et proposer ainsi une réponse spatiale dense, cohérente, à la mesure du lieu.

De l'architecture du sol au paysage : Perception - Représentation - Sensation

Entre Saint-Martin de Valamas et Saint-Clément, nous proposons une exploration des territoires par une série d'incursions pédestres qui expérimentent chacune une *pratique des paysages*. A partir de ces *traversées*, dégagées des représentations conventionnelles usuelles (cartes, google maps, documents d'analyse...), nous écartons les a priori cognitifs (lectures typo-morphologiques, visions chronologiques, informations historiques, ...) pour préférer une immersion directe et concrète dans «les milieux», en adoptant une *démarche empirique* : l'arpentage. Vecteur privilégié de cette compréhension sensible des lieux, il constitue l'étape primordiale du processus de conception. Cette expérience par la marche à pied s'appuie sur l'investissement du corps dans l'intuition raisonnée du dessin, en écho aux démarches phénoménologiques des artistes du land art et de l'arte povera notamment (Hamish Fulton, Richard Long...) Ici et là-bas... ou comment dans la marche à pied, prendre conscience d'une présence du sol : *ici* et s'ouvrir à l'horizon : *là-bas*.

Concevoir des bâtiments agricoles aujourd'hui.

Ainsi, de l'immersion dans ce milieu pratiqué et décrit de façon intuitive et sensible (qui a sous-tendu l'Atlas des paysages), on retourne en atelier, pour introduire le projet comme exercice de synthèse et de conceptualisation de l'espace.

Cet exercice conduit les étudiants à identifier des sites de projet où ils doivent simultanément imaginer un renouvellement de l'activité agricole, en misant sur la diversité des types d'exploitation d'un site à l'autre. Le monde rural a changé, l'agriculture a profondément évolué et les bâtiments agricoles témoignent pleinement de ce changement. L'architecture n'a que très rarement investi, en France, le thème des bâtiments agricoles. Et pourtant, l'histoire de la construction du monde agricole, des sociétés rurales des siècles passés aux utopies des avant-gardes du XXème siècle, des granges dans les abbayes cisterciennes du XIIème siècle à la ferme fonctionnaliste Gut Garkau de Peter Haring (1926), témoigne de liens profonds entre usages, traditions constructives, et territorialité.

Aujourd'hui la plupart des bâtiments d'élevage, des bâtiments de stockage... sont conçus et construits dans un processus conception-construction entre les entreprises «spécialisées», les conseillers de la chambre d'agriculture et les agriculteurs. «L'insertion du bâtiment dans le site» convoquée depuis quelques années comme une exigence consensuelle entre élus, populations et acteurs répond au mieux à un cahier de recommandations, qui pallie au manque d'une maîtrise d'œuvre avertie et investie pleinement dans les enjeux sur le long terme de l'avenir du monde rural. Cette seule plus value paysagère, comme amélioration visuelle de l'impact d'un bâtiment se résume le plus souvent à des petits arrangements avec le contexte et ses alentours. Ce processus n'empêche pas une banalité généralisée sur notre territoire français. Tous ces bâtiments parfois improbables dans leurs abords et chaotiques dans leurs implantations se ressemblent, à un choix de bardage près.

L'architecte aujourd'hui peut-il proposer un autre processus de fabrication du monde agricole, sous-tendu par une autre pensée de l'espace rural ? Quels dispositifs spatiaux peut-on imaginer, pour une vision renouvelée du monde rural du XXIème siècle ?

La proposition de l'atelier est de dégager les premiers contours de ce que l'on appelle un «ouvrage - paysage». Entendons ainsi une approche du projet architectural qui participe à la construction du paysage sur le long terme par sa mesure maîtrisée, sa matérialité assumée et son rayonnement vital dans l'activité qu'il génère.

Partant de principes didactiques, quatre questions préalables permettent de réinterroger les logiques d'organisation territoriale de la vallée et, par voie de conséquence, l'évolution de son paysage :

- Quelle localisation choisir pour ces exploitations agricoles ?
- Quelle(s) forme(s) de travail de la terre privilégier, et sur quelle ressource miser ?
- Quel(s) schéma(s) proposer pour l'organisation des usages ?
- Quel nouveau paysage résulte de ce renouvellement de l'activité agricole ?

Le projet : un ouvrage, un paysage

Cette démarche prospective de (re)territorialisation associée à de nouvelles hypothèses d'exploitation du sol porte en elle un enjeu majeur : *(re)composer l'espace à partir d'un projet agronomique contemporain simple*. La qualité de lisibilité des stratégies agricoles associée à ce projet et la cohérence spatiale des propositions formelles sont ici privilégiées, de l'échelle architecturale – le bâtiment agricole – à celle du paysage – les terres exploitées.

Les étudiants sont amenés à réfléchir à des alternatives sur trois sites: Chauvet, Pailhès et La Champ de Pragrand proche de Saint-Clément afin de :

- proposer un projet d'exploitation des ressources naturelles viables autour du thème générique : Elever / Fabriquer.
- préciser comment ces nouvelles exploitations agricoles prendraient place sur le site et sous quelle forme.
- évaluer quelle est aujourd'hui sa viabilité et quelle serait demain son évolution.

Le rapport entre territoire et projet n'est pas définitif et figé : il s'agit de propositions reflétant une dynamique possible de l'évolution du territoire, en vue de construire un nouvel équilibre du paysage.

Un lieu en attente d'une exploitation agricole, naissance d'un « autre paysage »

« L'arasement d'un lieu topographiquement irrégulier est un geste purement technocratique qui n'aboutit à rien d'autre qu'à créer une absolue délocalisation, alors que l'aménagement en terrasse du même site pour recevoir une architecture en gradins serait un premier pas dans le fait de « cultiver » le lieu » **Kenneth FRAMPTON. (5)**

Tout projet architectural repose sur un « acte primordial » : s'approprier le lieu. Sa description permet de construire les prémices du projet : son inspiration première. Le pays des Boutières est une juxtaposition de paysages habités. Chacun de ses versants offre au regard des dispositifs subtils d'occupation de la pente. L'étagement des territoires agricoles raconte cette adaptation d'un système de vie traditionnel à des contraintes naturelles à partir de principes écologiques, système qui a perduré jusqu'au milieu du XXème siècle. À partir des faits observés dans l'Atlas, les étudiants élaborent un repérage précis et méthodique des principes qui ont guidé l'installation des hommes dans ces vallées. L'installation sera considérée ici comme un fait primitif et fondamental. On commence par régler l'horizontale, l'assise. Les terrasses de pierres sèches, les systèmes d'irrigation, les «maisons étagères», etc... toutes ces infrastructures témoignent d'une culture de la pente. Quelle(s) posture(s) adopter face à cet héritage ? Préserver l'atmosphère d'un tel paysage comme monde vivant nécessite de mobiliser un regard pluriel sur ses composantes. Cette conscience des lieux doit être attentive à ses traditions, à ses contradictions, à ses habitudes et à ses transformations. On est face à des questions aussi élémentaires que complexes : «Que veut être ce lieu ?», «Quelle agriculture est possible pour ce lieu ?»

Le site, appréhendé sous l'angle du présent, impose dans la conception du projet sa réalité physique, morphologique et culturelle, dégagée de toute nostalgie, ouvert sur un devenir. « Le site étant ainsi épousé, c'est l'idiosyncrasie du lieu qui trouve son expression, sans qu'il soit nécessaire de sombrer dans la sentimentalité » précise Kenneth Frampton dans sa proposition d'un régionalisme *vivant*.

L'exercice projet se fonde à partir de ces premiers gestes élémentaires et décisifs :

- Décrire le lieu par le tracé géométrique est quasi primordial, pour en révéler les formes potentielles du projet. Regarder attentivement pour *prendre soin* des choses déjà là.

- Re-présenter le réel donc pour re-construire dans l'abstraction du plan et de la coupe ce que nous appelons matériau de paysage. La figure du plan-masse décrit et raconte les modifications successives : l'eau, la forêt, les clôtures, les murs, etc... Les multiples occupations du lieu et ses diverses transformations imprègnent le sol et la topographie. La matérialité d'un projet doit travailler dans l'épaisseur du lieu: la terre comme sol, le renflement d'un champ, l'affleurement de la roche, les lignes d'horizon, les *plis* de la terre.

A terme, nous souhaitons que chaque étudiant puisse formaliser une proposition architecturale et paysagère claire et précise dans ses définitions théoriques et constructives mais surtout poétiques (dans le sens grec de *poiësis* : faire, amener quelque chose à *ressortir*).

NOTES :

1 Sébastien Marot, l'alternative du paysage, dans *Le Visiteur* N°1, Paris, automne 1995.

2 Cette formule reprend allusivement le titre « Pourquoi restons-nous en province ? », texte de l'automne 1933 de Martin Heidegger, publié et radio-diffusé en mars 1934, réponse explicite sur son refus d'accepter une chaire à l'Université de Berlin pour privilégier l'enracinement de son travail de philosophe au monde rural de la Forêt-Noire. « C'est là mon monde de travail - vu par les yeux contemplatifs de l'hôte de passage et de l'estivant. Moi-même je ne contemple à proprement parler jamais le paysage.(...) Non pas pourtant dans les instants voulus d'immersion dans la jouissance et l'identification artificielle, mais seulement lorsque l'existence qui m'est propre est à son *travail*. Le travail *seul* ouvre l'espace à cette réalité de la montagne. La marche du travail demeure enchâssée dans l'avènement du paysage. » Publié dans Heidegger, *Ecrits politiques*, 1933-1966, Gallimard, 1995.

3 L'espace du paysage et à distinguer pour Erwin Straus de l'espace géographique. « ...l'espace du sentir est à l'espace de la perception comme le paysage à la géographie. L'espace de la perception est un espace géographique. La structure de l'espace géographique n'est d'aucune manière identique à l'espace physique.(...) car dans notre vie quotidienne nous vivons entre la pure physique et le pur paysage. » L'expression d'espace du paysage sera repris par Maurice Merleau-Ponty dans *Phénoménologie de la perception* (op. cit., p. 332) et Henri Maldiney dans *Regard, parole, espace*. (op. cit. 124).

4 *Lieu* peut être entendu comme *Région* dans le sens de la logique *Albertienne* du *De re aedificatoria* : un emplacement où l'on édifie, du contexte local à l'ensemble plus large du territoire géographique. « Dans ces conditions, il est clair que la question de l'édification se divise tout entière en six parties : la région, l'aire, la partition, le mur, le toit, l'ouverture... « Région » signifiera pour nous l'étendue et la physionomie de la contrée environnant le lieu où l'on doit édifier ; l'aire en sera une partie... » Leon Battista Alberti, *L'art d'édifier*, traduction Pierre Caye et Françoise Choay, édition du Seuil, Paris, 2004.

Lieu est aussi dans la pensée d'Heidegger ce qui est essentiellement unifiant et rassemblant. Ort (site) ne désigne pas un lieu dans l'espace *en général*, mais l'extrême sommet vers lequel s'élèvent les dimensions spatiales. « Originellement , site *Ort* désigne la pointe de la lance. C'est en lui que tout vient se rejoindre. Le site recueille à soi comme au suprême et à l'extrême. Ce qui recueille ainsi, pénètre et transit tout le reste. Comme lieu de recueil le site ramène à soi, maintient en garde ce qu'il ramène, non pas sans doute à la façon d'une enveloppe hermétiquement close, car il anime de transparence et de trans-sonance ce qui est recueilli, et par là seulement le libère en son être propre. » Martin Heidegger, *La parole dans l'élément du poème* dans *Acheminement vers la parole*, Edition Tel Gallimard, trad. J. beaufret et W. Brokmeier, Paris, 1976. (op. Cit. 41).

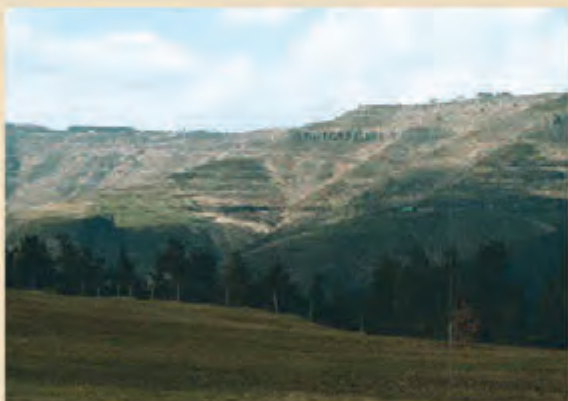
5 Kenneth Frampton, *Pour un régionalisme critique et une architecture de résistance*, dans *Critique* Janv.1987 N°476-477 (op. Cit.78).





UNE ÉTABLE A LA CHAMP DE PRAGRAND / SAINT-CLÉMENT

Claire CIESLAK



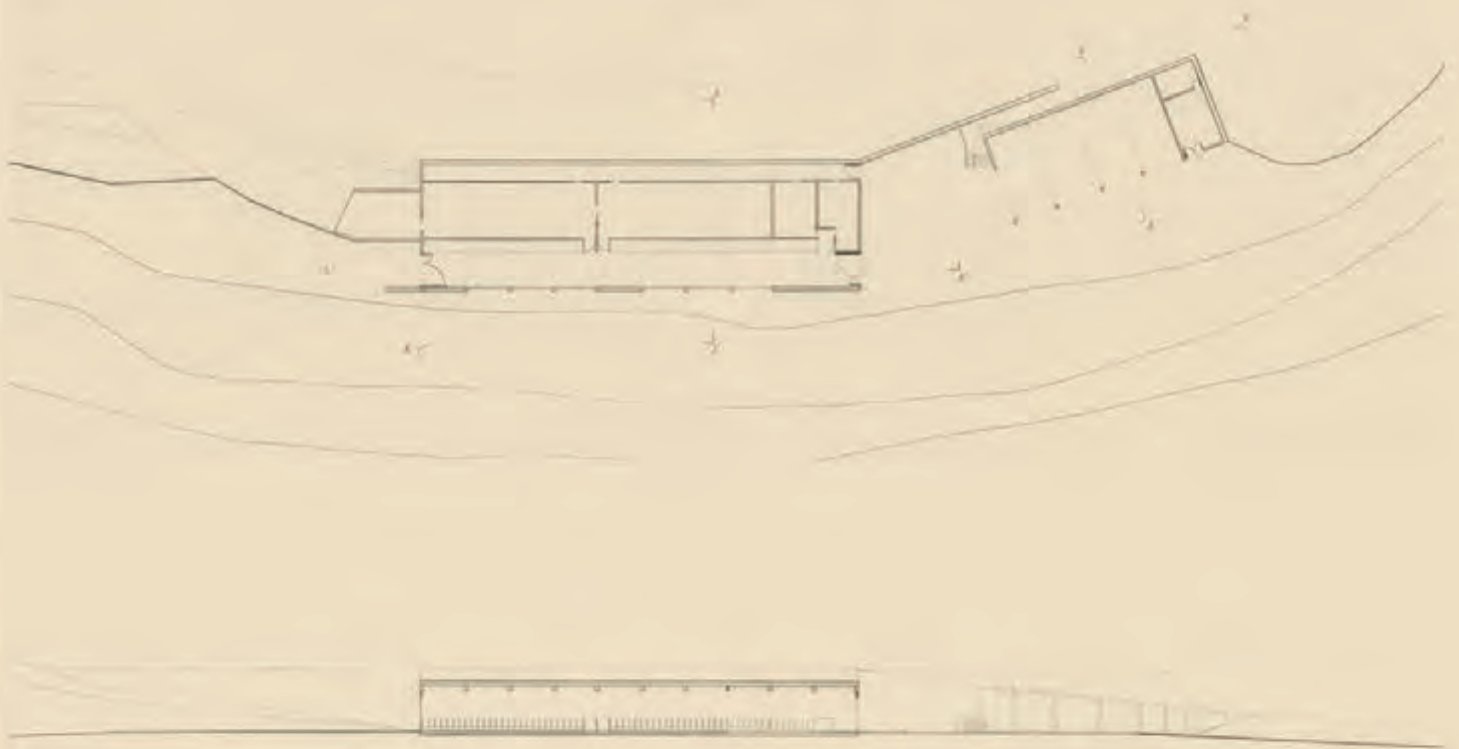
Le travail effectué pour l'Atlas du paysage, sur les « signes d'un désert habité » est le point de départ de ce projet qui vient s'inscrire dans le site, il raconte un paysage habité, et non un paysage qui subit l'habitat.

L'étable s'implante dans la pente, pour réduire son impact. Le bâtiment est en retrait du chemin existant pour accentuer l'effet de surprise à partir du plateau de la Champ de Pragrand : en surplomb de la vallée, à la limite de la falaise, il renforce l'accent des coulées basaltiques du site. Le toit végétalisé estompe aussi la rupture visuelle.

Le projet est fermé au nord et s'ouvre au sud, versant à partir duquel, regardé depuis Chauvet, il aura le plus d'impact. Le bâtiment apparaît comme un signe dans le paysage, son approche doit être progressive et subtile.

Les indices d'une vie dans ce désert montagneux se dessinent au fur et à mesure du parcours vers l'étable. Le chemin emprunté permet d'intriguer, d'éveiller l'imagination du randonneur, et de l'accueillir : l'indice permet la découverte, le chemin est construit mais discret grâce à l'utilisation de revêtement concassé et au suivi des courbes topographiques du site.





À proximité de l'étable, un choix s'offre aux visiteurs, entre le chemin qui borde les bâtiments et conduit à l'étable, ou la voie du haut qui débouche sur le toit et découvre la vue. L'organisation fonctionnelle conduit à séparer le programme en deux bâtiments distincts. Une aire de manoeuvre est ainsi créée entre eux, et ce lieu prend de l'importance grâce aux escaliers qui laissent un passage entre le haut et le bas, entre les pâturages et le lieu de vie des animaux. La structure est pensée de façon à ouvrir le bâtiment sur le paysage : un mur de soutènement massif, en béton, vient le fermer au nord, alors que des demis portiques en bois, adossés à la topographie, permettent de l'ouvrir sur le paysage sud.







UNE BERGERIE A CHAUVET

Justine BAJARD



Le paysage de Chauvet à Chanéac est marqué par deux collines – est/ouest - entre lesquelles un plateau offre une vue dégagée, au nord et au sud. Un hangar de stockage, une habitation et une ancienne bergerie composent et organisent ce paysage.

L'axe de la route souligne le plateau d'une ligne de force. L'aplanissement du terrain, au croisement de la route et du chemin du logis, crée un terrassement naturel favorable à l'implantation de la bergerie.

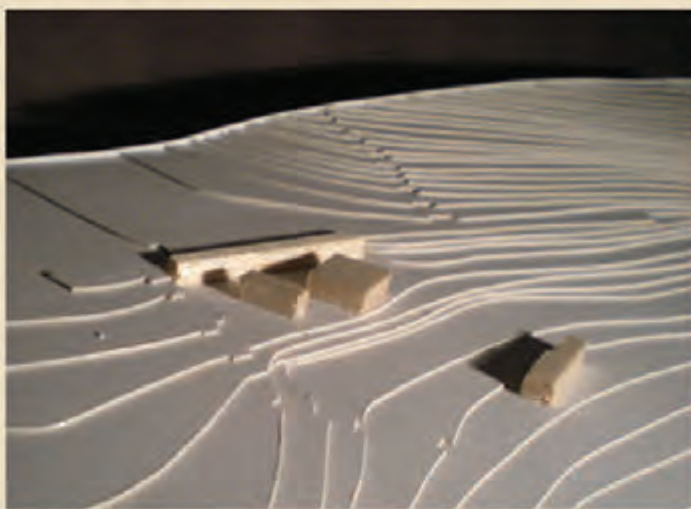
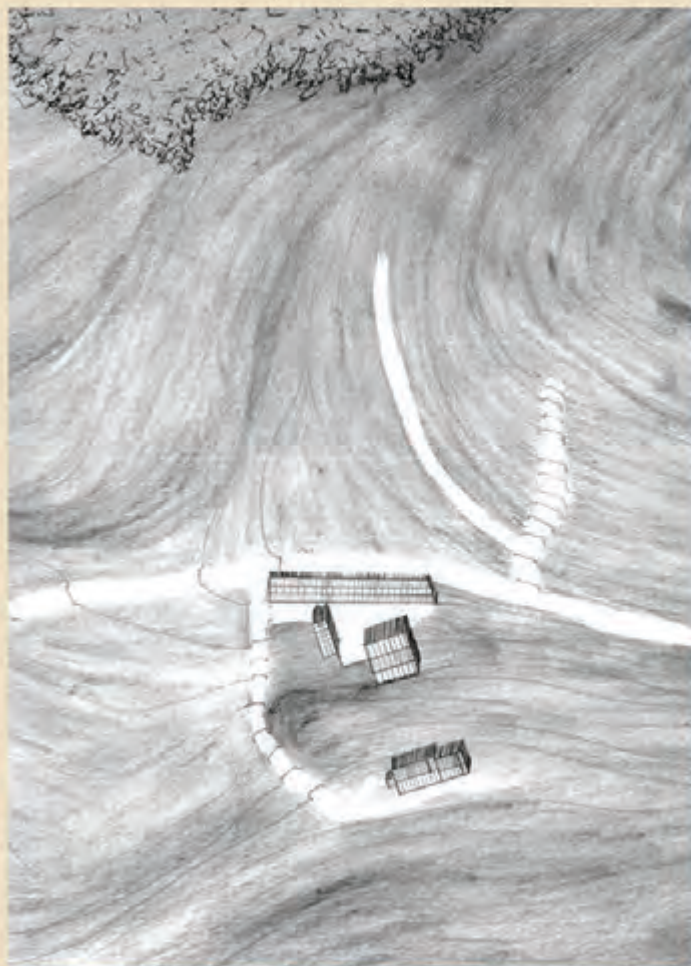
Les orientations du plateau nord/sud, de la route et du chemin de la maison posent l'organisation triangulaire de l'ensemble bâti.

Le programme propose quatre usages : le stockage (structure légère et ouverte), le couchage paillé (protégé du courant d'air, éclairé de la lumière du sud), l'agnelage et le bureau (isolé, avec structure rigide et éclairage est-ouest).

L'implantation triangulaire des trois bâtiments forme une cour de circulation et de manoeuvre des engins et oriente les ouvertures : à l'ouest, l'accès principal, à l'est, la sortie directe vers les pâturages, au sud, l'ouverture sur le paysage. Les aires paillées des brebis ont des cloisons modulables et proposent quatre ouvertures sur la cour.

Le matériel, les fourrages et le silo se situent sous l'espace de stockage éclairé par des parois de polycarbonate en toiture.

L'édifice procède d'une structure métallique en portiques avec des remplissages ponctuels en parpaings. Une simple tôle recouvre les différents volumes.





UNE BERGERIE A CHAUVET

Julien MONACHELLO

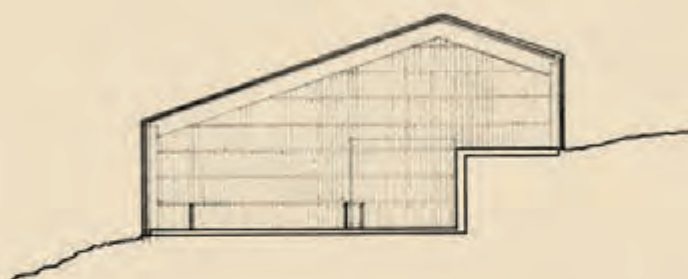
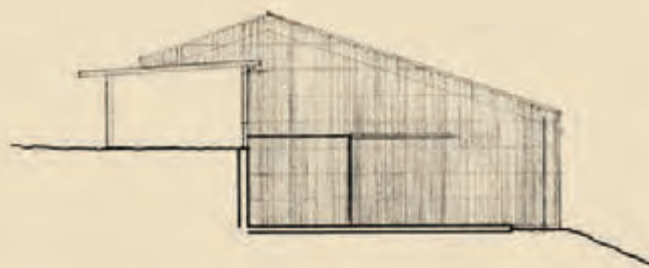


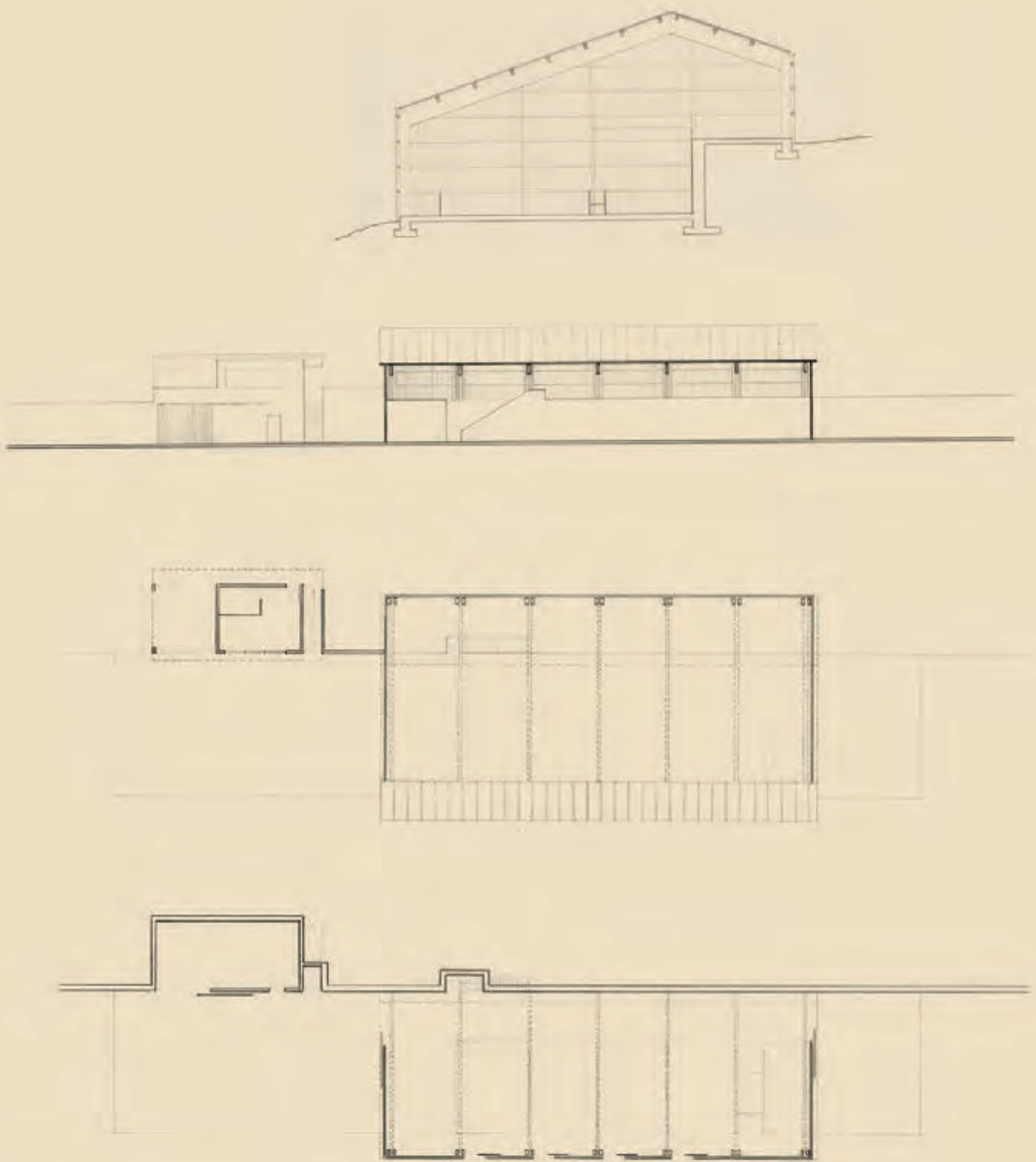
Le site de Chauvet se présente comme un plateau délimité à ses extrémités Est et Ouest par deux émergences rocheuses. On peut le traverser avec un unique chemin d'exploitation qui dessert également les quelques bâtiments agricoles existants.

Le projet de Bergerie s'installe à l'adret : en retrait de plusieurs mètres par rapport au chemin, il prend en compte les vents importants soufflant sur le plateau, et l'immensité de la vue à cet endroit.

La bergerie est traversée par une circulation le long de laquelle s'organisent les usages. Ainsi, alors que les stabulations sont situées en partie inférieure, au sud, le stockage du fourrage s'effectue en grenier, au nord, facilitant la distribution quotidienne tout en apportant une réponse à l'importante déclivité du terrain.

La structure composée de portiques bois régulièrement disposés, et enjambant le soutènement, facilite, par sa grande portée, la circulation et la modularité des parcs. L'enveloppe du bâtiment est matérialisée par un bardage bois ajouré qui permet, à la fois, la ventilation et le renouvellement de l'air tout en apportant une lumière constante mais évolutive dans cet espace-bergerie.



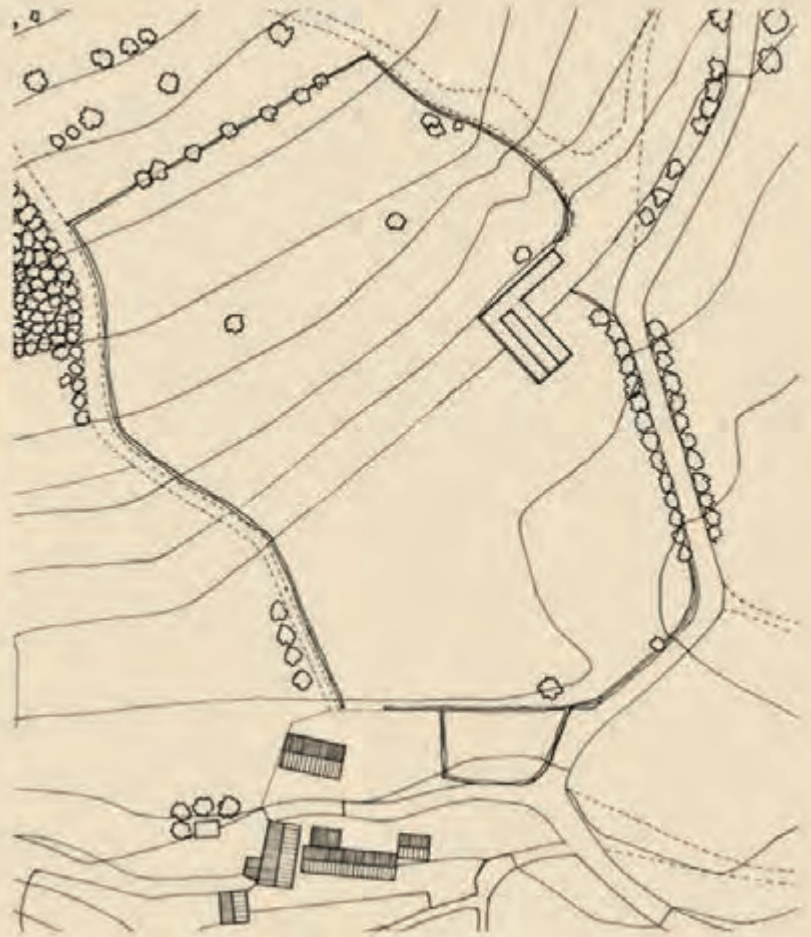






UNE CHÈVRERIE A PAILHES

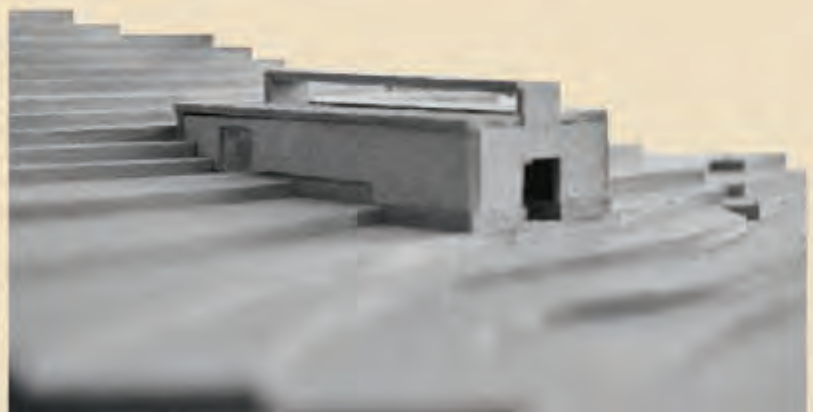
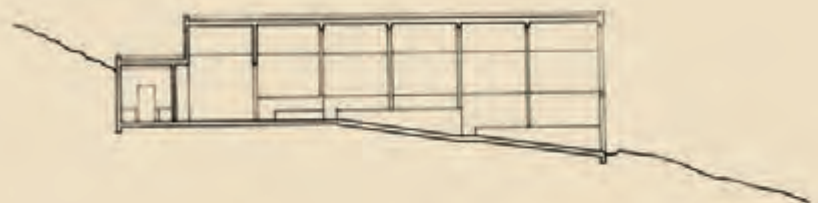
Quentin BOETSCH

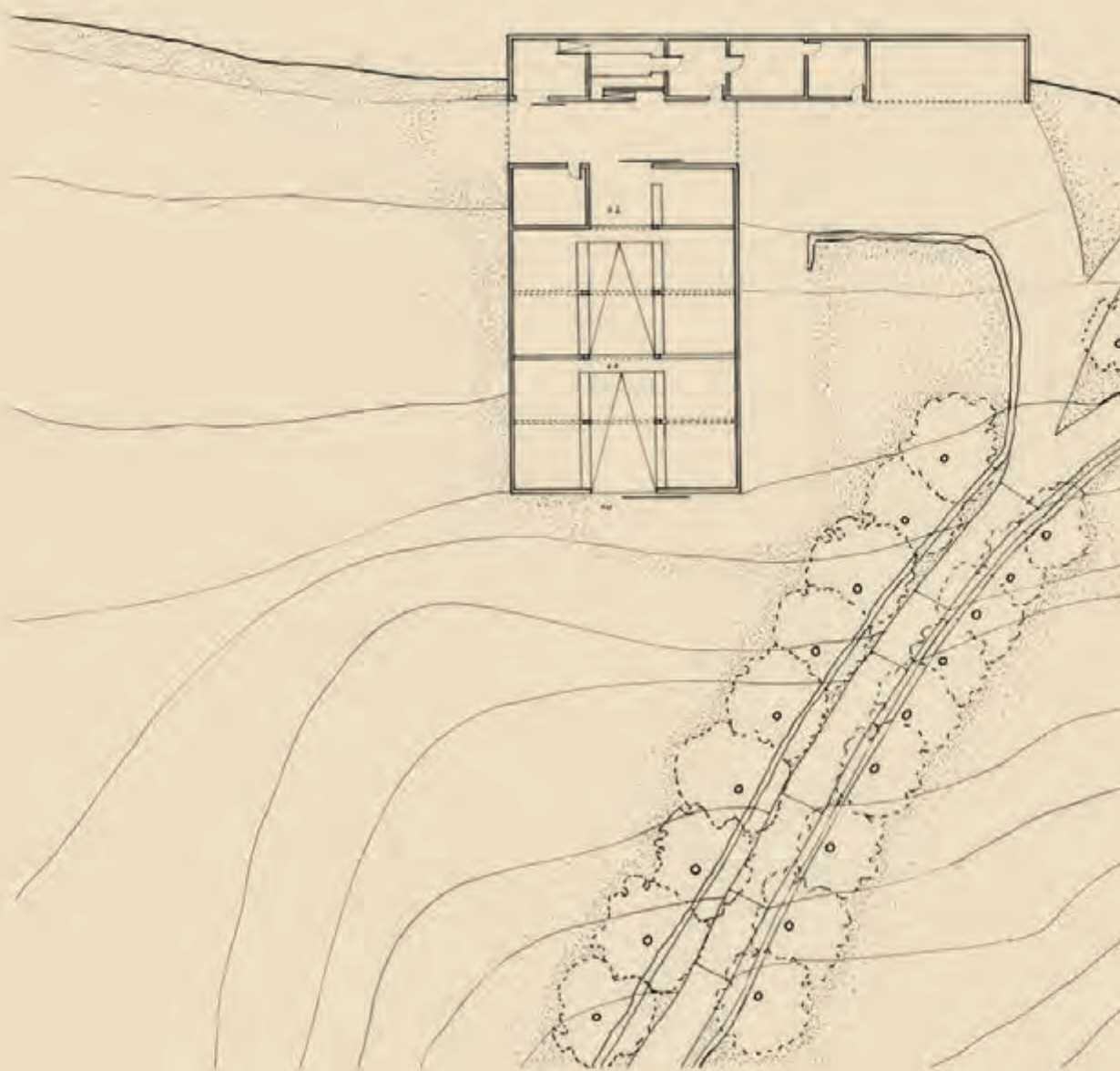


Etablir, organiser, édifier :

L'édifice prend naissance sur le haut du terrain. Le bâtiment de production offre des espaces en enfilade, encastrés dans la pente : salle de traite, fromagerie, espace de vente pour aboutir à un abri de machines agricoles.

Une nef centrale organise le bâtiment d'élevage. De part et d'autre d'une rampe s'étagent les aires paillées. La chèvrerie est composée de deux parties. Le soubassement en béton crée l'assise du bâtiment dans la pente et reçoit la structure bois et son parement. Une essence ardéchoise, le pin sylvestre, est utilisée en bardage notamment pour la réalisation de la paroi à claire-voie qui transmet la lumière naturelle contrôlée à l'intérieur du bâtiment. La proposition d'une chèvrerie avec un plan symétrique axé permet alors d'investir sur l'économie des déplacements et sur la rationalisation du travail de l'exploitant.





UNE CHÈVRERIE A PAILHES

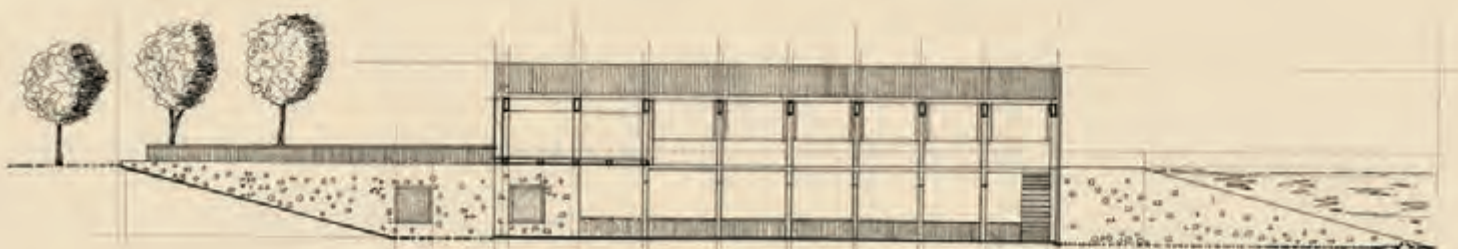
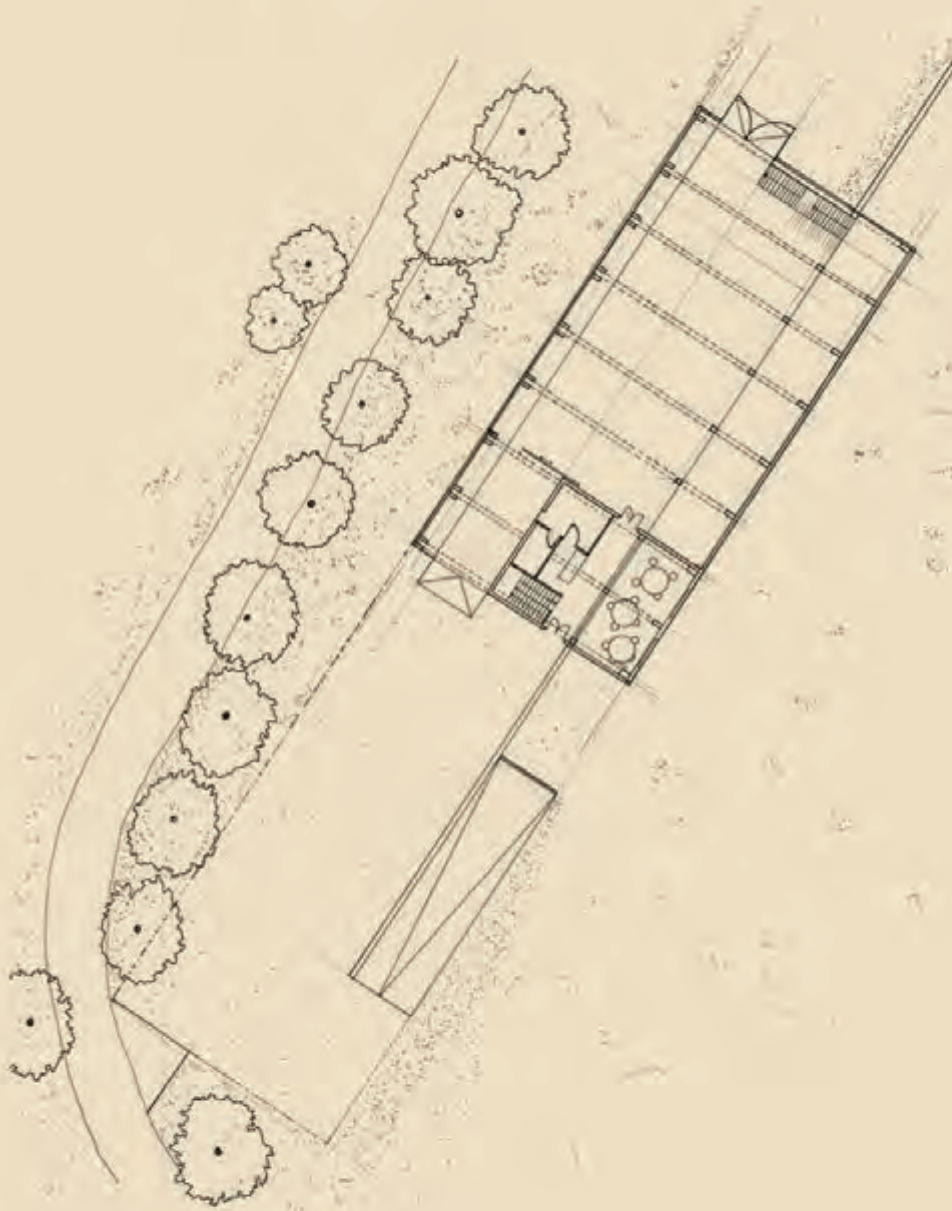
Oliver WIINBLAD-RASMUSSEN



Pailhès le haut, petit hameau de quelques maisons, accueille la chèvrerie sur une parcelle légèrement en pente, face à une vaste prairie.

L'organisation du plan suit une logique de cycle de production : livraison / stockage / alimentation / production / vente. L'implantation de l'édifice suit donc une ligne de force du site et s'étire entre deux socles béton qui permettent de « tenir les terres » tout en proposant des accès par rampes aux engins agricoles. Orientée sud/est, la chèvrerie s'ouvre sur les proches pâturages. La charpente bois enjambe la base du bâtiment. Une alternance de bardage bois et de plaques en polycarbonate apporte lumière et ventilation contrôlée à l'espace principal.





UNE CHÈVRERIE A PAILHES

Corentin DALON



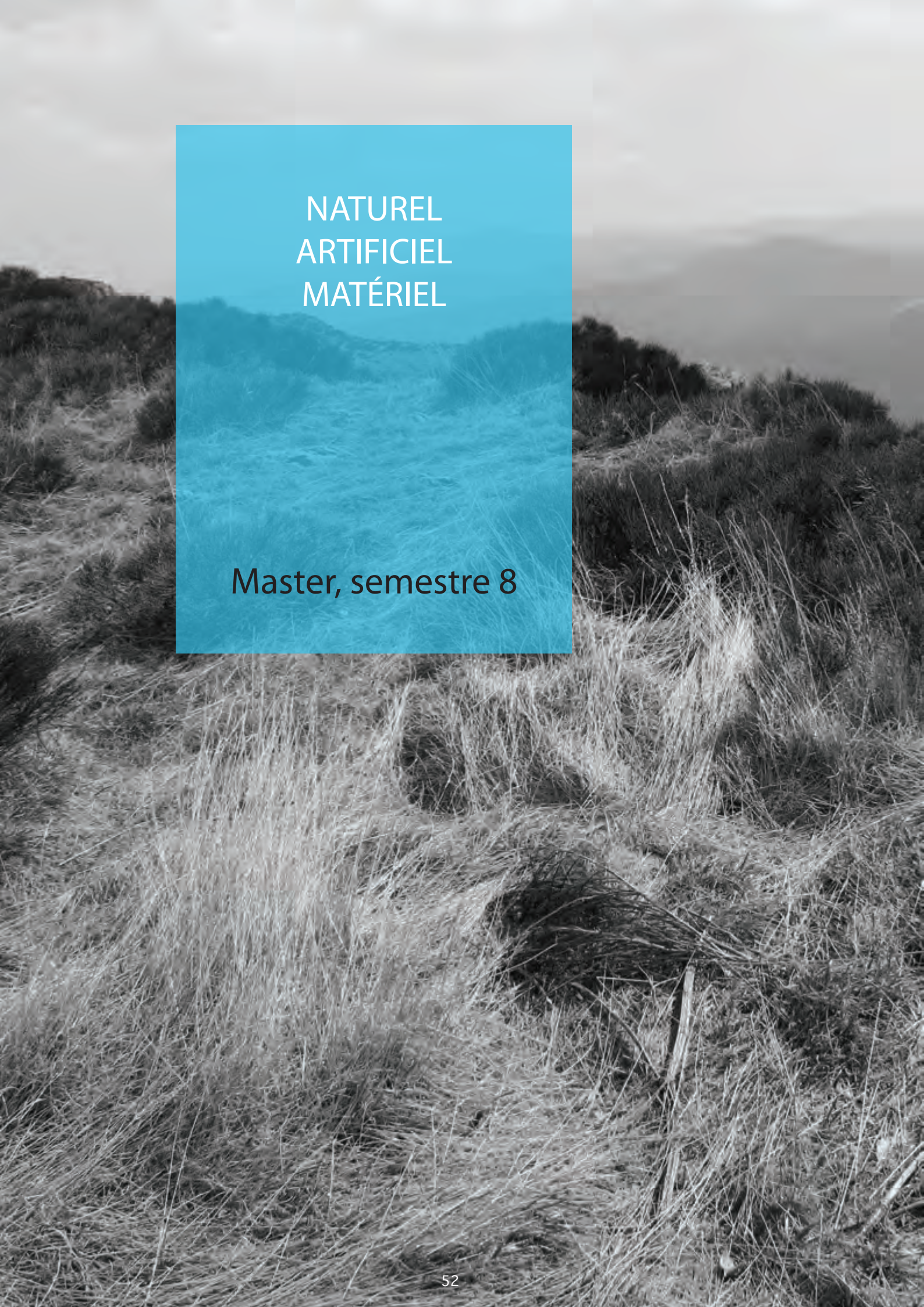
La chèvrerie s'implante selon un écartement équidistant aux bâtiments de Pailhès, dans la pente, en recherchant l'orientation nord/sud. Deux chemins distincts, l'un pour les visiteurs, l'autre pour le fermier et ses engins agricoles relient le bâtiment au hameau et aux pâturages.

Le projet se pose comme un volume simple à trois travées parallèles. Celle du centre comporte une rampe d'accès qui relie les pâturages en contrehaut à la salle de traite proche de l'entrée. Les deux travées latérales s'étagent progressivement et offrent les aires paillées et le stockage.

Un socle en béton apparent soutient une structure métallique en portiques et un bardage en zinc. Chaque travée du bâtiment est couverte d'une toiture en bac d'une hauteur variable qui apporte latéralement un éclairage zénithal en bandeau.







NATUREL
ARTIFICIEL
MATÉRIEL

Master, semestre 8





ROCHESSOUS

SAINT-CLÉMENT

LA CHAMP DE PRAGRAND

ORSELAS LE HAUT

NATUREL - ARTIFICIEL - MATÉRIEL

Evelyne Chalaye, architecte et enseignante

à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne

ARCHITECTURE NATURE MATIERE MATERIAU

« J'aime le mot *matière* parce qu'il est féminin, j'aime le mot *matériau* parce qu'il s'emploie surtout au singulier. Il faudrait à chaque fois, devant chaque objet, penser le « féminin-singulier » de sa *matière-matériau*. »

Georges Didi-Huberman

Architecture-Nature, Matière-Matériau : c'est par cette entrée en matière que se construit la recherche de l'atelier au cours du semestre de printemps. Il s'investit dans les stratégies et les processus contemporains qui reconsidèrent et actualisent les liens intrinsèques entre **Matière** et **Architecture**. Notre regard se porte plus spécifiquement sur la nature des éléments de l'édifier comme imaginaire primitif qui privilégie l'intuition matérielle. Du territoire d'extraction de la matière à sa mise en œuvre, des premiers gestes de transformation d'une matière brute à sa mise en mesure par le dessin d'un plan, s'écrit une véritable connaissance de cette *matière-matériau*, à la fois culturelle et technique, territoriale mais aussi globale. Nous employons le terme de matière-matériau pour recouvrir l'ensemble des processus de transformation, de l'état de nature (*Naturel*) des éléments de la construction jusqu'à la matérialité de l'édifice (*Artificiel*). Cette distinction est plus qu'une nuance de vocabulaire : il s'agit de mettre à jour les singularités des *misés en matière* dans la conception, pour inviter à construire les logiques des *prises de forme*, consciente de leurs enjeux spatiaux et environnementaux. L'impératif d'une conscience écologique et énergétique de l'édifier comme la nécessité d'un devenir durable, porte à re-construire aujourd'hui un nouveau cadre théorique pour penser ces interactions entre les systèmes **Naturel-Artificiel-Matériel**.

«...les arts, assurément, qui dominent la matière et la connaissent sont de deux sortes, celui qui utilise la chose, et celui qui est architectonique par rapport à l'art qui la produit. Voilà pourquoi l'art qui utilise la chose est d'une certaine manière architectonique : il se caractérise par le fait qu'il connaît la forme, alors que l'architectonique dans l'ordre de la production connaît la matière.»
Aristote, *Physique*, II,2, 194a-b.

Concevoir et Construire, « compétence sur la forme » versus « compétence sur la matière », ont été les termes d'une dualité fondamentale que décrivait déjà au XV^{ème} siècle l'*Art d'édifier* de Leon Battista Alberti, reprenant les distinctions Aristotéliennes de *Forme (morphé)* et *Matière (hylé)*. Cette « mentalité hylémorphique », manière de voir dans la forme une détermination de la matière évalue et se nuance dans les processus de conception contemporaine et concrétiste de l'architecture. La forme comme information n'est pas « amenée du dehors », elle émerge en quelque sorte dans sa relation à la matière, d'une potentialité inhérente ; la *mise en matière* ne peut donc pas être projetée comme a posteriori d'une *mise en forme*. Nous aspirons au « simple » auquel tend le projet « lorsque les différentes formes s'intègrent au tout de façon évidente », exprime laconiquement Peter Zumthor à propos de son travail. La forme-projet ne s'applique plus ici indifféremment à la matière, elle suit une *texture spatiale* en quelque sorte, pour créer cette unité sensible et concrète : la **matière-matériau**. Ces références architecturales contemporaines que nous convoquons dans l'atelier (en particulier les diverses collaborations depuis 20 ans entre l'ingénieur). Conzett et les architectes du canton suisse des Grisons...) renvoient précisément à ce « matérialisme » dont elles émergent ; la *mise en forme* s'y écrit précisément dans ce rapport à des cultures constructives locales et des modes de production

industriels plus largement globalisés, située entre pratiques ancestrales et innovations technologiques.

« C'est en tant que forces que matière et forme sont mises en évidence », nous propose Gilbert Simondon dans « *L'individu et sa genèse physico-biologique* », Paris, PUF, 1964.

Dans l'esprit de l'atelier, Matière ne se réduit donc plus à la seule Construction comme *moyen de mise en œuvre* de la forme d'un projet; le matériau n'est plus uniquement cette matière première à partir de laquelle on construit, mais déjà un dispositif dans la mise en forme, c'est déjà un *objet d'architecture*. L'adaptation « idéale » des matériaux à une forme selon les seuls critères performantiels et esthétiques ne constitue pas de ce point de vue une cohérence suffisante pour faire *architecture*. C'est ce choix de la *matière-matériau* qui préfigure le caractère de l'espace architectural. Le dessin d'un plan dans sa géométrie induit déjà des *misés en œuvre* ; la configuration spatiale qu'il trace abstraitement est in-formée par la matière pour conduire à des hypothèses en phase avec sa concrétisation. De l'abbaye du Thoronet aux Thermes de Vals, l'expression architecturale, dans le processus d'élaboration émerge de cette culture matérielle : ici, mettre en œuvre la pierre. Les diverses modalités de fabrication comme passages de la matière au matériau, doivent permettre de saisir ces liens essentiels entre propriété matérielle et spatialité contemporaine : ce qui constitue pour nous **le corps d'une architecture**.

Rencontres avec les Matières-Matériaux :

Nous proposons donc d'appréhender au préalable cette question des transformations matière-matériau par l'expérience dans les visites de sites de productions et de transformations comme dans les gestes et les savoir-faire qui leurs sont associés... rendre lisible et compréhensible la durée dans les processus de transformation de la matière à sa mise en espace.

C'est cette façon de concevoir une relation lisible « sans fard » Forme-Matière que nous associons à la « ruralité ». L'architecture rurale traditionnelle ordinaire renvoie toujours dans sa mesure, son dessin, à un caractère singulier dans sa matérialité, une véritable éloge du « mixte » : bien souvent le provisoire des éléments bricolés rencontre le pérenne de structures historiques, du béton bon marché associé à la maçonnerie en pierre.

Nous y voyons une présence physique et matérielle de la construction élémentaire sans discrimination de *bonne matière*, qui inspire une architecture contemporaine animée par le même souci d'une économie des moyens dans une réduction au primordial.

Les correspondances sensibles avec Nature-Milieu et Matériau sont souvent disparates ; la perception directe de la *matière-matériau* relie le projet avec une idée de Nature renouvelée (physis), et non plus avec l'emploi d'une seule esthétique des signes d'un monde rural.

Nous aimons ainsi, voir dans le projet d'architecture l'objet de cette rencontre entre forme(s), matériau(x) et lieu(x). Nous reprenons ici à notre compte les catégories du critique britannique Kenneth Frampton dans *Studies in Tectonic Culture* ; « le construit semble invariablement résulter de l'interaction permanente de trois facteurs convergents, le *topos*, le *typos* et la tectonique. »

L'atelier propose de *cette manière*, d'explorer et d'expérimenter les notions de matérialité en questionnant ces articulations clés dans la conception architecturale :

- Comment l'observation et le regard critique du territoire peuvent-ils initier le processus de formation du projet ?

- Comment s'installer pour faire « lieu » ? L'installation dans un lieu topographiquement irrégulier comme les vallées d'Ardèche est un geste politique qui doit « construire un site ». L'inspiration que peut produire la reconnaissance des éléments géomorphologiques, la nature concrète du sol est précieuse.

Ainsi, il s'agit de proposer une « forme de vie », organiser des usages dans cette relation concrète et sensible à la nature et enfin, mettre en place un principe constructif qui prenne sens dans ce lieu.

- Tout d'abord situer le projet dans une culture autochtone, un « monde territorialisé ». Dans ce territoire de l'Ardèche, quels liens avec les ressources et les savoir-faire techniques contemporains peut-on proposer ?

- Comment penser la matérialité d'une architecture dans un milieu « naturel », le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ?

Le programme d'un hébergement propose une invitation à développer une réflexion et une expérimentation sur un projet de « mise en œuvre » maîtrisée d'un matériau dans sa relation sensible, écologique et signifiante au lieu.

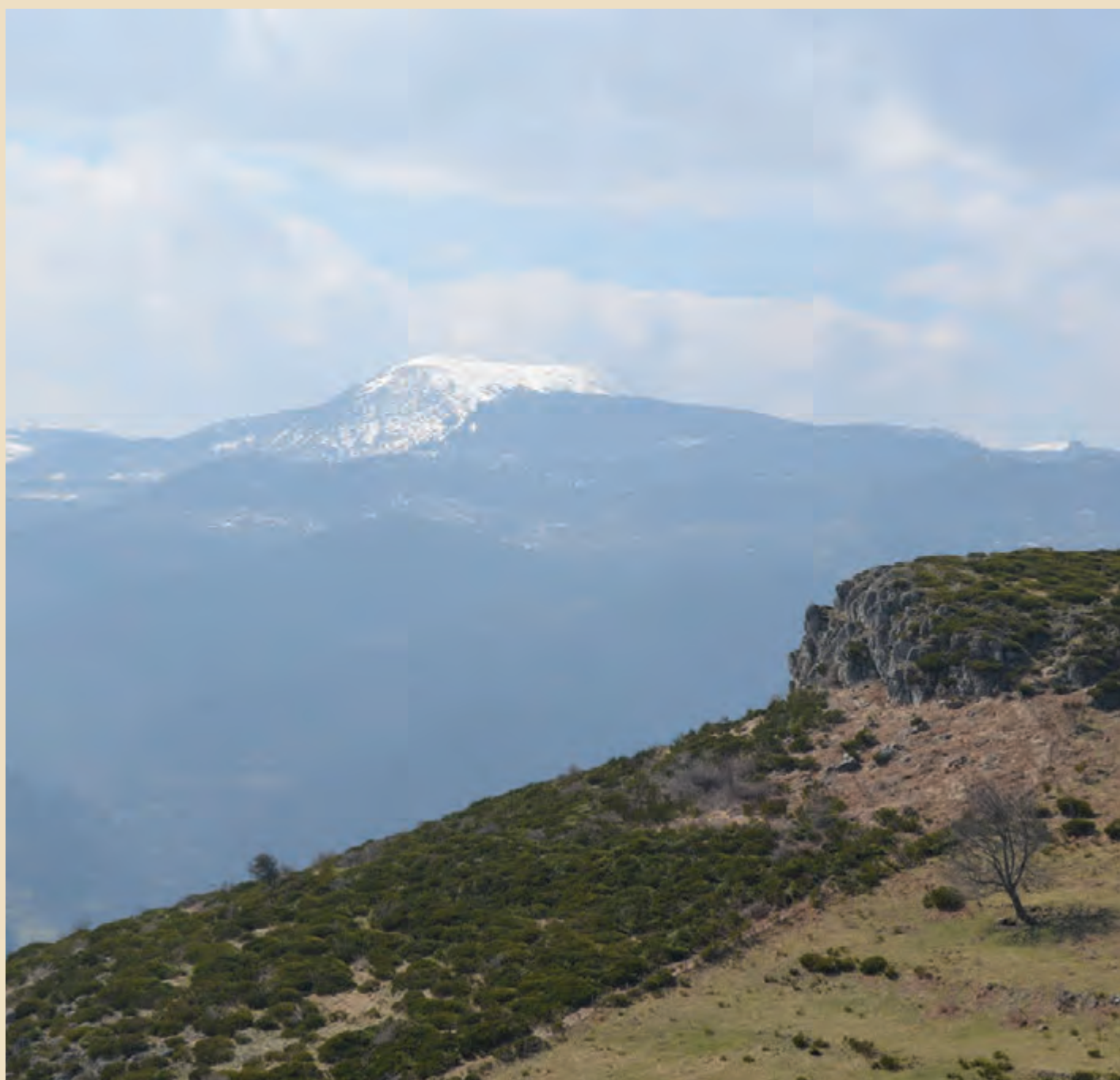
Des analyses-projets et un voyage :

Un travail d'analyse d'édifices architecturaux est mené en contrepoint sur les thèmes de l'hébergement.

Le corpus d'étude permet par le re-dessin des géométraux : plans, élévations,... d'interroger les logiques de projets propres à chacun des auteurs dans les relations espace-structure, lumière-géométrie, corps-matière... L'analyse de ces référents a ici une valeur autant didactique que critique. Les dispositifs d'organisation programmatique et les concepts initiaux attentivement évalués avec les outils du projet ; des maquettes analytiques, des maquettes virtuelles, des schémas d'analyse en résultent, des catégories apparaissent. Chaque projet se trouve alors démonté, décortiqué, décomposé, déconstruit-reconstruit... pour ouvrir à un imaginaire typologique et spatial.

Un voyage d'étude d'une semaine est organisé en contre-point sur un autre territoire : l'Engadine, partie est de la Suisse. Certains édifices analysés sont visités, expérimentés, relevés, dessinés, photographiés... mais avant tout parcourus.

Les projets caractéristiques du semestre sont présentés comme des réponses singulières et pertinentes tant dans leur démarche que dans leur formalisation spatiale. Les diverses étapes de projection, la rencontre du lieu, le diagnostic de l'édifice, la rencontre d'acteurs, animés par les débats et les critiques hebdomadaires ainsi que le corpus d'analyse comparée tissent des liens propres et participent à l'élaboration d'une méthode pour l'autonomie projectuelle de l'étudiant. Par le dessin, l'étudiant conçoit un projet qui reflète sa capacité à penser, ordonner et présenter la matérialité de son architecture, à rechercher une économie formelle et matérielle en lien avec un renouvellement durable ; il définit clairement et précisément un principe de mise en œuvre assumé et une qualité d'expérience spatiale dans la relation de l'édifice au lieu.



LIEU DE RETRAITE A SAINT-CLÉMENT

Elisa BERGER



Le plateau de Saint-Clément est un lieu rude, aride, favorable à la méditation. Le programme d'un lieu de retraite et le site sont, ici, en parfaite adéquation. Le programme apparaît comme une évidence.

Se « retirer du monde » pour se retrouver, méditer ou même travailler à son oeuvre sont les thématiques du programme développé sur le plateau de Saint-Clément et composé entre espaces de la solitude et espaces de la communauté. Des espaces publics, salle de réunion, petit amphithéâtre, ateliers, pouvant bénéficier à la commune de Saint-Clément permettent également une ouverture sur le monde extérieur.

Le projet s'implante sur le premier promontoire des coulées basaltiques en sortie de village. En lien visuel avec St Clément, ils dialoguent ensemble. Les espaces destinés au public s'ouvrent sur une grande esplanade, bordée d'un côté par les ateliers de travail et de l'autre par la maison des retraitants. Celle-ci s'organise comme « une grande maison » avec la cuisine, la salle à manger, le salon et la bibliothèque. Derrière ce rempart protecteur, se développe un jardin dans lequel s'installent dix cellules individuelles destinées au repos et au travail.

Le projet interroge la forme archétypale de « la maison » en donnant une réponse contemporaine à l'architecture locale. En écho à l'architecture du village, les toitures sont en lauze, les façades alternent entre béton bouchardé et bardage bois.

Ce projet permet d'offrir une halte aux retraitants qui renouent alors avec leurs valeurs, se retrouvent, font une pause...





"MÉMOIRES" - REFUGES A ROCHESSOUS

Pierre GRONDONA



Le projet "Mémoires" s'implante à Rouchessous, un hameau abandonné sur la commune de Saint-Clément. Visibles depuis la route départementale, trois ruines semblent en attente. Des structures légères glissées à l'intérieur redonnent vie à l'ensemble.

Le principe du projet est de proposer des structures modulaires préfabriquées et démontables. L'installation se fait en trois temps : le repérage d'une ruine de taille suffisante pour y accueillir le module, le nettoyage et la sécurisation de la ruine, l'installation de la structure. Une fois que leur usage n'est plus nécessaire, les modules sont démontés, et éventuellement remontés ailleurs... La ruine peut alors reprendre son érosion.



Le projet s'organise de manière ponctuelle dans le territoire. Des refuges sont disséminés le long des axes de promenade et de circulation, fédérés autour du hameau de Rouchessous.

Le but est de pouvoir fournir un habitat ponctuel pour les randonneurs et touristes, avec un impact minimum sur le site, .

Une peau technique opalescente fait de ces refuges des phares qui guident les visiteurs qui arpentent le territoire. des panneaux solaires captent la lumière en journée pour le diffuser en soirée et s'évanouir au fil de la nuit.







MAISON DE RETRAITE POUR LES ENDEUILLÉS À ORSELAS HAUT

Martina-Ellen MATHEWS



Le projet s'installe sur le plateau entre Lachapelle-sous-Chanéac et Saint-Clément, proche d'Orselas le haut, à 1000 m d'altitude... une vue impressionnante s'ouvre sur la vallée et les alentours.

Depuis Saint-Clément, le chemin d'accès oscille entre les crêtes et les coulées basaltiques et offre enfin le cadre d'installation du projet.

L'étude propose la maison Malaparte à Capri et la maison Tavole d'Herzog et De Meuron comme références de travail. L'espace escalier et le mode constructif de ces projets deviennent source d'inspiration.

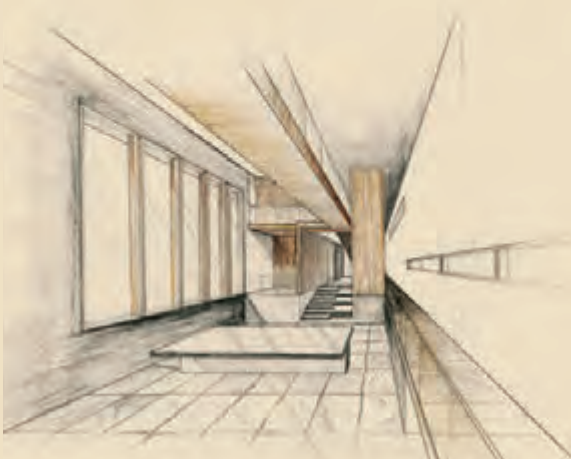
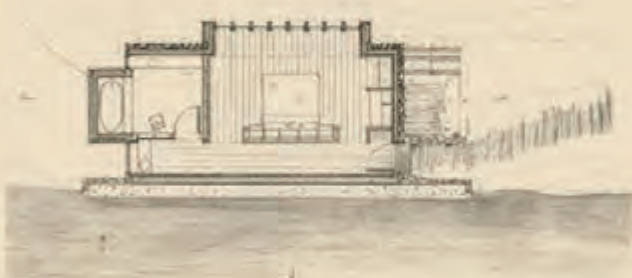
Ainsi, l'édifice est un escalier que les résidents et visiteurs peuvent explorer : une masse escalier dans laquelle le programme évolue. Les chambres individuelles sont essaimées plus haut vers le ruisseau et les bois.

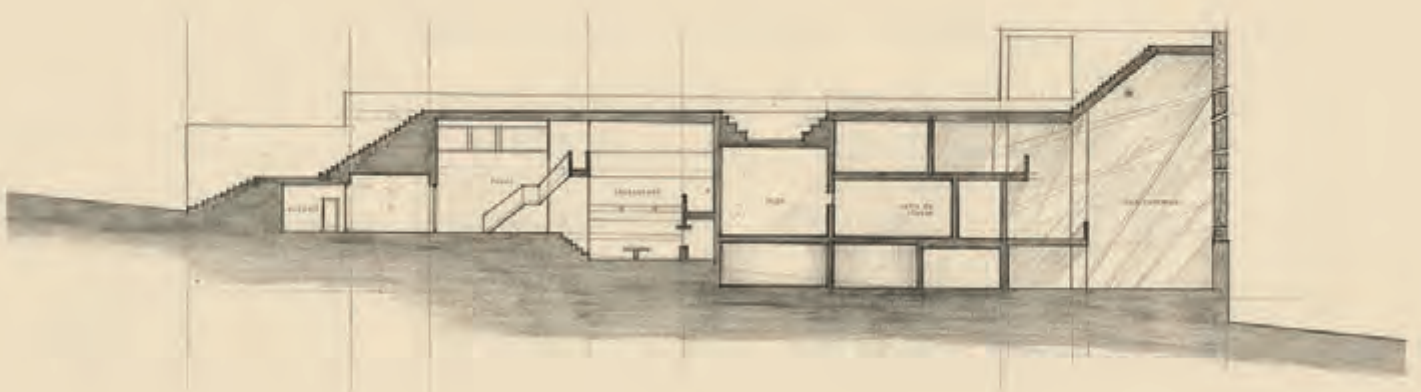
Les espaces intérieurs s'enchaînent, espaces de méditation et de rencontres, les lieux de consultations ainsi qu'un restaurant, des salons, des espaces d'activités et de détente. Les couloirs, lieux de rencontres et d'échanges, articulent les espaces et s'orientent vers un belvédère.

La structure béton insère un remplissage de pierre et entoure chaque ouvertures.

Les nombreux logements individuels s'appuient contre la pente, accrochés à un mur de béton, ils s'orientent face au paysage. L'enveloppe de ces refuges est en pierre, elle enferme un volume en bois qui comprend une chambre et une salle de bain.

Cette maison qui accueille la douleur des personnes en deuil offre les outils nécessaires pour franchir les étapes et se reconstruire.









UN PHYTHOTEL À SAINT-CLÉMENT

Pauline PLUQUET



Le projet se développe autour de la culture de plantes médicinales et de la fabrication des huiles essentielles.

Il propose de favoriser le développement de l'usage des soins et du bien-être du corps par l'installation d'un complexe hôtelier dans le village : une partie dédiée à l'hébergement, et une partie bar/restaurant seront complétées par un institut accessible à tous.

Le projet trouve sa place sur l'emplacement de l'actuel bar/auberge, qui occupe une position stratégique dans le village : sa façade principale donne sur un grand panorama et son dos jouxte la «place de l'église» quasi inexistante. Le projet permettra de requalifier cet entre-deux.

Cette réhabilitation/extension de l'actuel bar/auberge conserve le long bâtiment. L'habitation le jouxtant sera démolie. Le projet s'appuie sur des murets de soutènement très présents sur la parcelle. Le prolongement de ces murs permettra de redessiner les espaces publics et les déplacements (des usagers de l'hôtel et du restaurant, et des habitants du village). Le projet se développe en quinconce par rapport au bâtiment conservé, en réponse aux petits «appendices» présents sur le plan masse du village.

Les principes constructifs prévoient, pour la réhabilitation, un bardage bois qui enveloppe l'intérieur des murs de pierre et «déborde» en menuiseries. Le volume rajouté en extension, pour le bar et le restaurant, est en béton. Enfin, le volume de l'accueil (commun à l'hôtel et à l'institut, espace tampon entre espaces intimes et espaces de partage) est intégralement en bois.





A black and white photograph of a rural landscape. In the foreground, a large, bare tree with many thin branches stands on the left. A winding road curves through the middle ground, passing by a few small buildings. The background shows rolling hills under a bright sky. A semi-transparent blue rectangle is overlaid on the left side of the image, containing white text.

PROSPECTIVE TERRITORIALE ET SOUTENABILITÉ ARCHITECTURALE

Master, semestre 8





PROSPECTIVE TERRITORIALE ET SOUTENABILITÉ ARCHITECTURALE

Xavier Guillot, avec François Chomienne, Marc Lemarié et Marcel Ruchon.

Les objectifs pédagogiques du groupe de projet « Prospective territoriale et soutenabilité architecturale » peuvent être identifiés par les termes qui composent son intitulé. Ils renvoient à deux échelles de l'espace habité et à deux approches de l'action : le territoire et la prospective d'une part ; le projet architectural, d'autre part. Cette double échelle de la pensée de l'action établit le lien entre la conception des bâtiments et le territoire dans lequel s'inscrit le bâti. « L'enjeu écologique » occupe une place centrale dans cette approche multiscalaire du projet.

Anticiper les nouvelles configurations de la ruralité contemporaine

La prospective territoriale permet d'aborder la grande échelle de l'espace humain et d'interroger la temporalité longue de la formation du paysage. Elle a pour objet, d'« explorer des futurs possibles pour identifier les enjeux de demain et éclairer les décisions d'aujourd'hui »¹. La prospective informe le projet ; elle suggère une direction : vers où on peut aller, alors que le projet expliquerait plutôt comme faire pour s'y rendre. Par rapport à notre problématique, la prospective permettra, à partir de scénarios, d'anticiper les configurations de cette ruralité contemporaine sur le moyen et le long terme en s'appuyant sur la multifonctionnalité. Trois types de scénarios sont explorés.

Construire un territoire économiquement soutenable

L'activité économique insufflé la vie d'un territoire – commune, inter-communalité, pays. Réciproquement, un territoire dynamique génère de nouvelles activités. Le défi se situe dans l'élaboration des scénarios favorisant ce cercle vertueux. À côté de l'agriculture, l'implantation d'activités créant des emplois tout au long de l'année (activité de production - artisanale ou industrielle -, ou de type tertiaire) sera favorisée. À l'instar des anciens établissements humains en milieu rural – mais sous d'autres modalités – la question du logement sera associée à d'autres fonctions pour contrecarrer le syndrome du « village-dortoir ».

Développer des filières constructives locales pour l'édification du bâti

Tout espace territorial dispose d'un potentiel de ressources pour la production de matériaux de construction. L'exploitation de ce potentiel permet le développement de circuits courts, tandis que la mise en place de nouvelles filières constructives induit la constitution de nouveaux savoir-faire (aux côtés de ceux qui seraient réactivés), donc la création d'emplois par le biais de micro entreprises. Cette hypothèse permet de repenser le statut économique de certaines parties du territoire de projet, et de préfigurer l'évolution de sa physionomie et de son paysage à moyen et long terme.

Promouvoir l'autosuffisance énergétique de l'habitat

Penser l'espace rural de demain, c'est intégrer l'enjeu de l'indépendance énergétique. Dans le contexte de transition, le territoire de projet peut être appréhendé comme une unité de production énergétique auto-suffisante. À cet égard, des solutions innovantes doivent être imaginées. À partir de cet exercice de prospective, un projet de territoire pourra être « esquissé » intégrant les transformations spatiales induites par l'introduction de nouvelles activités économiques et filières constructives et énergétiques. Il ne s'agit pas de formuler un projet de territoire détaillé, mais de donner des éléments clefs sur son évolution possible, sur la base d'un propos cohérent suggérant une ou plusieurs directions pour y inscrire le projet architectural.

Pour une approche non normative ouverte du développement soutenable dans l'élaboration du projet architectural

L'expression « soutenabilité architecturale » introduit l'autre échelle de l'espace habité. À la différence de la prospective territoriale, le projet architectural renvoie plutôt à une temporalité courte : celle de la mise en œuvre du bâtiment.

« Relocaliser » l'acte d'édifier

La notion de soutenabilité doit être entendue hors de toute approche normative comme de toute reproduction d'un modèle architectural. Elle est abordée de manière ouverte. Sa formulation résulte d'une réflexion sur le lieu et sur la spécificité du projet architectural. L'atlas du paysage contribue ici à donner tout son sens à cette exigence et à son apport dans le projet. L'objectif de fond visé est de « relocaliser l'acte d'édifier ». Cet objectif fait écho au débat sur la notion de projet local, conduit par l'école territorialiste italienne. Il s'agit d'aborder la transformation du lieu par le projet, en s'appuyant sur les potentialités du territoire, dans une perspective de développement auto-soutenable.

Habiter un lieu et « habitabilité du lieu »

« L'habiter » est l'autre notion clef à partir de laquelle le projet architectural est élaboré. Les modes d'habiter d'aujourd'hui diffèrent de ceux qui ont façonné l'espace rural. L'espace rural contemporain doit laisser place aux évolutions, mais il doit aussi valoriser les acquis comportementaux et les dispositifs spatiaux hérités des générations passées qui, pour beaucoup d'entre eux sont encore précieux parce qu'opérationnels. Mais des ajustements s'opèrent. À cet égard, on évoquera l'idée « d'habitabilité du lieu »². Cette notion a une dimension opératoire pour penser ces ajustements concernant la relation vertueuse développée entre un territoire existant et le nouvel ensemble bâti que l'on y projette. À chaque site de projet, une organisation spatiale spécifique sera proposée faisant écho à la fois aux scénarios prospectifs et aux modes d'occuper cet espace.

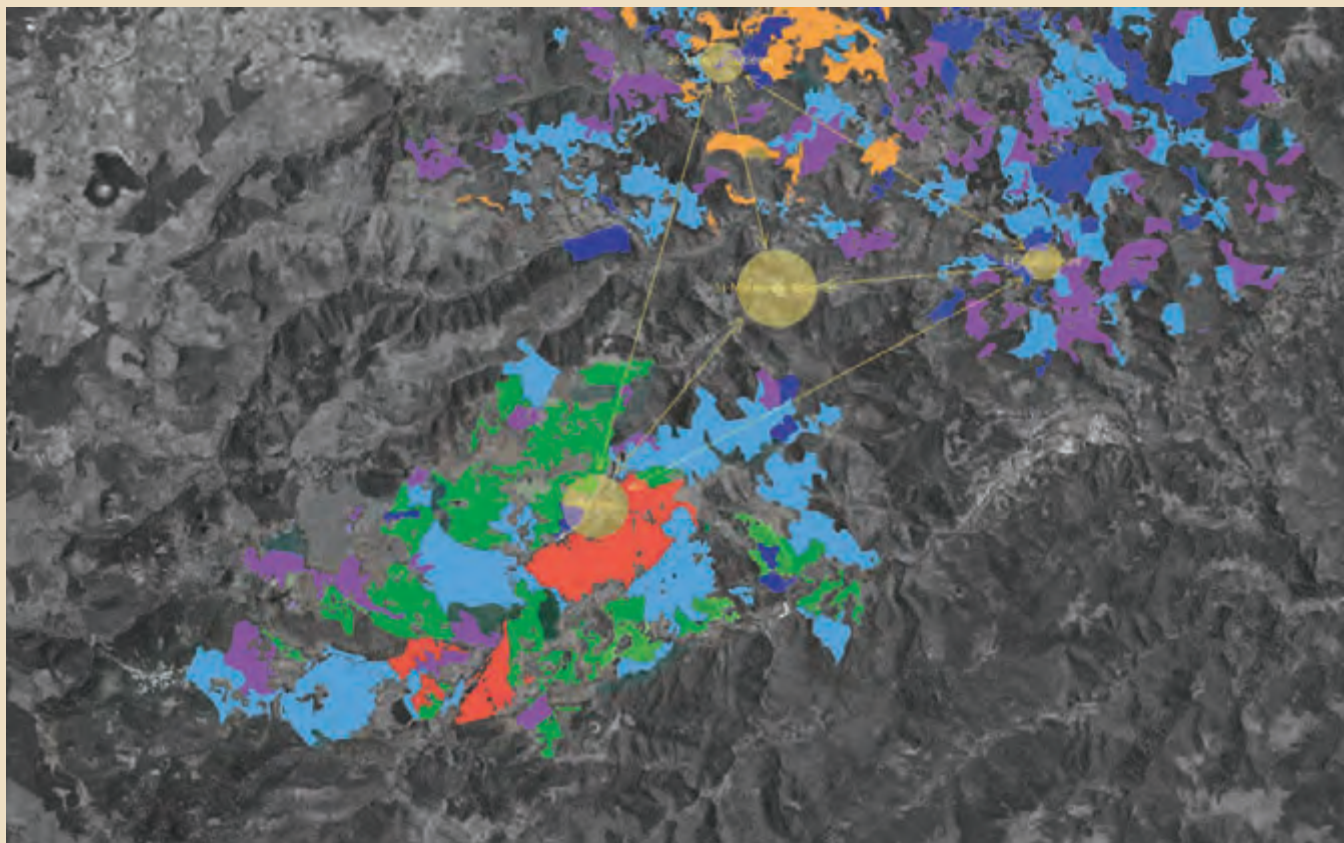
Stratégies de conception : quatre entrées clefs pour aborder le projet architectural

Prenant en compte ces précédents enjeux, l'élaboration du projet architectural associera au moins quatre déterminants clefs propres à la question de l'habitat au sens large et à l'enjeu de la soutenabilité :

- Multifonctionnalité et complexité programmatique ; ou comment croiser et assembler dans le territoire de projet les différents types d'activités qui lui donnent vie ;
- Diversité sociale et nouvelle alliance culturelle : ou comment faire en sorte que le site de projet puisse créer du « bien commun », y accueillir différentes populations en excluant toute forme de communautarisme.
- Matérialité du bâti et inscription paysagère ; ou comment penser la forme bâti et la question de son ancrage spatial à partir de la spécificité physique du lieu et le paysage,
- Flexibilité d'usage et plasticité des formes architecturales, ou comment aborder l'enjeu de l'évolution des structures familiales et faire en sorte que l'espace bâti puisse s'y adapter par des transformations intérieures et extérieures.

¹ Pierre Chapuy, cité dans « L'urbaniste est-il un prospectiviste qui s'ignore ? » Table ronde organisée par Martin Vanier et Antoine Loubère, in *Urbanisme* n° 386, sept-oct 2012, pp. 29-37.

² Dans l'usage de cette notion, on fait notamment référence à celui qu'en fait Elena Cogato Lanza, dans son article « Habitabilité vs développement durable », *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.09.2008, <http://espacestemp.net/document5753.htm>



Aujourd'hui, la forêt ardéchoise constitue un potentiel économique et culturel largement sous exploité tant au niveau quantitatif que qualitatif, par les nombreuses essences de bois locales (bois tendre et bois dur) que l'on y trouve. Cette diversité constitue une réelle richesse, car elle peut à la fois intéresser les charpentiers, les menuisiers ou les sculpteurs sur bois.

D'un point de vue économique, exploiter cette ressource induisait d'y associer une stratégie propre au territoire des Boutières, prenant en compte la difficulté d'accès de certains gisements forestiers. D'où l'idée d'élaborer un réseau de scieries, formant un « triangle d'exploitation » du bois local avec, en son centre, une scierie principale située à Saint-Martin-de-Valamas et, en chaque angle du triangle, trois scieries secondaires : à Saint-Jean-Roure, Arcens et Saint-Julien-Boutières. Selon cette stratégie d'exploitation, après avoir été coupé en forêt, le bois est acheminé vers des scieries secondaires pour être écorcé et stocké. Il est ensuite transporté vers la scierie de Saint-Martin-de-Valamas qui prend en charge sa découpe. Grâce à son bureau d'étude, cette usine est en mesure de produire des structures de petites, de moyennes ou de grandes portées pour la construction, en fonction des commandes spécifiques.

Cette nouvelle production de bois à l'échelle du territoire est à l'origine de plusieurs réalisations dont la programmation est directement associée à la valorisation de ce matériau. A Saint-Jean-

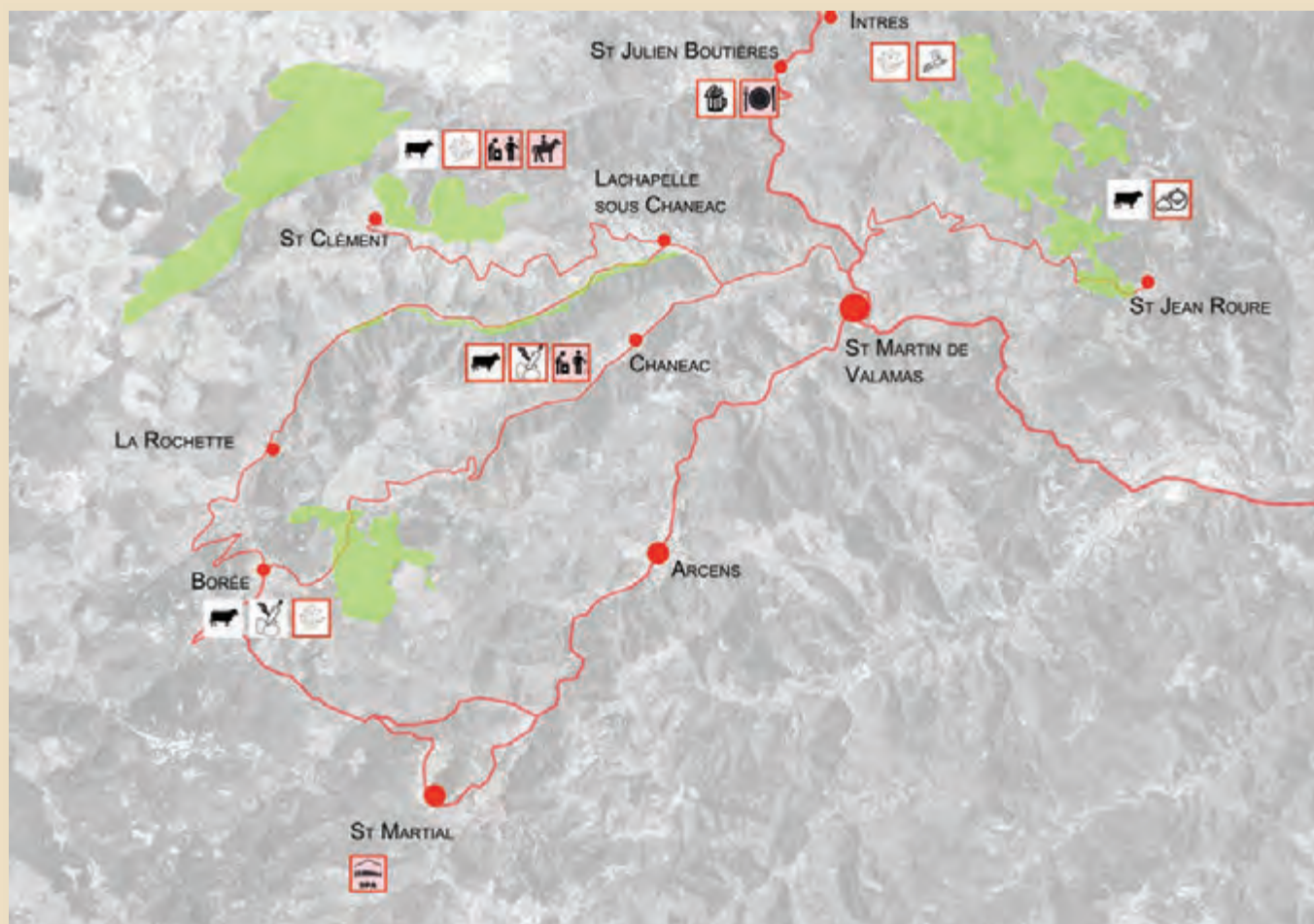
Roure, il est prévu de s'appuyer sur cette filière bois pour concevoir un équipement de nature éducative visant à promouvoir le travail artistique du bois, comme nouveau savoir-faire manuel local. A Saint-Martial, c'est dans une optique ludique et touristique que de nouveaux bâtiments ont été programmés en bordure du lac.

Au sein de cette stratégie territoriale systémique, la scierie principale de Saint-Martin-de-Valamas, constitue l'emblème architectural remarquable. Il est prévu que l'activité de la scierie participe à la vie du village et que son bâtiment principal soit ouvert aux visites. Ainsi est-il programmé un parcours découverte au sein du site de production: depuis son sciage dans le premier bâtiment, à son assemblage dans les ateliers. Ce parcours s'achève dans un centre d'interprétation du bois. Sur le plan énergétique, la scierie est quasiment autonome grâce à l'énergie hydraulique tirée de l'Eyrieux.

Carte au-dessus : Localisation des sites de projet et des aires d'exploitation du bois. Au centre d'un "triangle d'exploitation" du bois local : la scierie principale située à Saint-Martin de Valamas et, en chaque angle du triangle, trois scieries secondaires qui gravitent autour : à Saint-Jean-Roure, Arcens et Saint-Julien-Boutières.

Cartes ci-contre : Vues en plan des quatre sites de projet : Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Jean-Roure, Arcens et Saint-Julien-Boutières.





Historiquement la dimension nourricière des territoires ruraux a été au cœur de la morphogenèse de son espace et de la formation de ses paysages. En Ardèche, l'exploitation de la forêt et la construction des terrasses cultivées à flanc de vallée sont emblématiques de cette logique économique et anthropologique. Cette logique relève toutefois d'une autre époque, même si dans certains cas elle peut être réhabilitée. D'autres pratiques agricoles doivent être imaginées, entraînant d'autres formes d'installations humaines et la formation d'autres paysages. Car, par nature le territoire est un espace en continuelle transformation.

Repenser aujourd'hui - et autrement qu'hier - le rôle de l'agriculture dans la transformation de l'espace rural est un défi d'une grande complexité. Pour le relever, on doit prendre en compte que les espaces ruraux sont aujourd'hui des espaces multifonctionnels et tirer parti de cette multiplicité d'acteurs pour repenser le statut contemporain de l'activité agricole.

Dans la réalité, cette approche se traduit par la mutualisation de l'activité agricole avec d'autres activités - éducation, loisir et tourisme principalement - permettant de diversifier la production agricole : de lui donner une valeur ajoutée, tout en inscrivant cette production dans divers marchés locaux, régionaux et mondiaux, pour qu'elle soit économiquement viable.

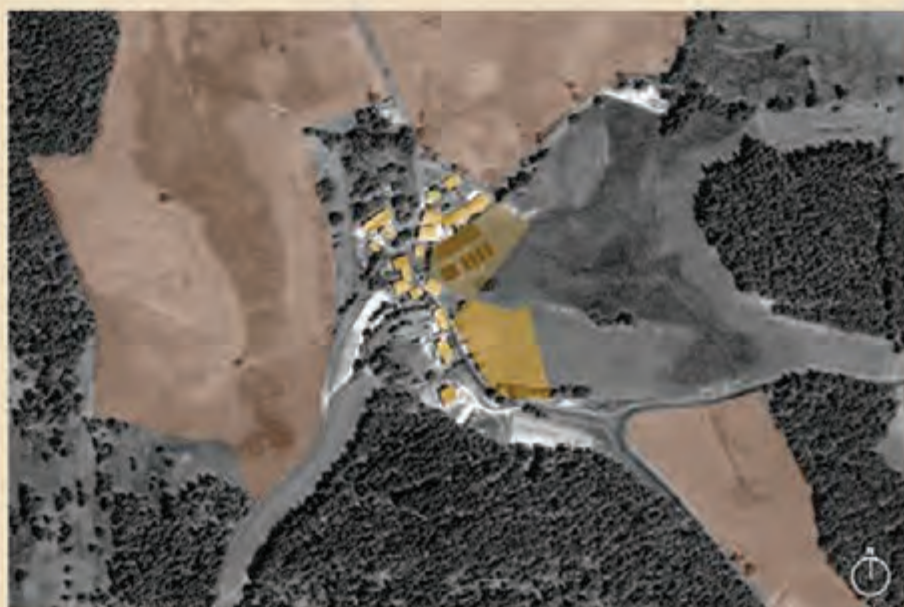
Par exemple, à Saint-Martial, la réappropriation des terres autour du lac et leur transformation en zone maraîchère est liée à un projet de ferme atelier, d'un centre artisanal de valorisation du bois local et d'un hôtel spa. Sur le plateau de Saint-Clément,

l'exploitation l'été d'une zone maraîchère est directement liée au fonctionnement d'un club de vacances, tandis que les pâturages sont mis à disposition d'un club hippique.

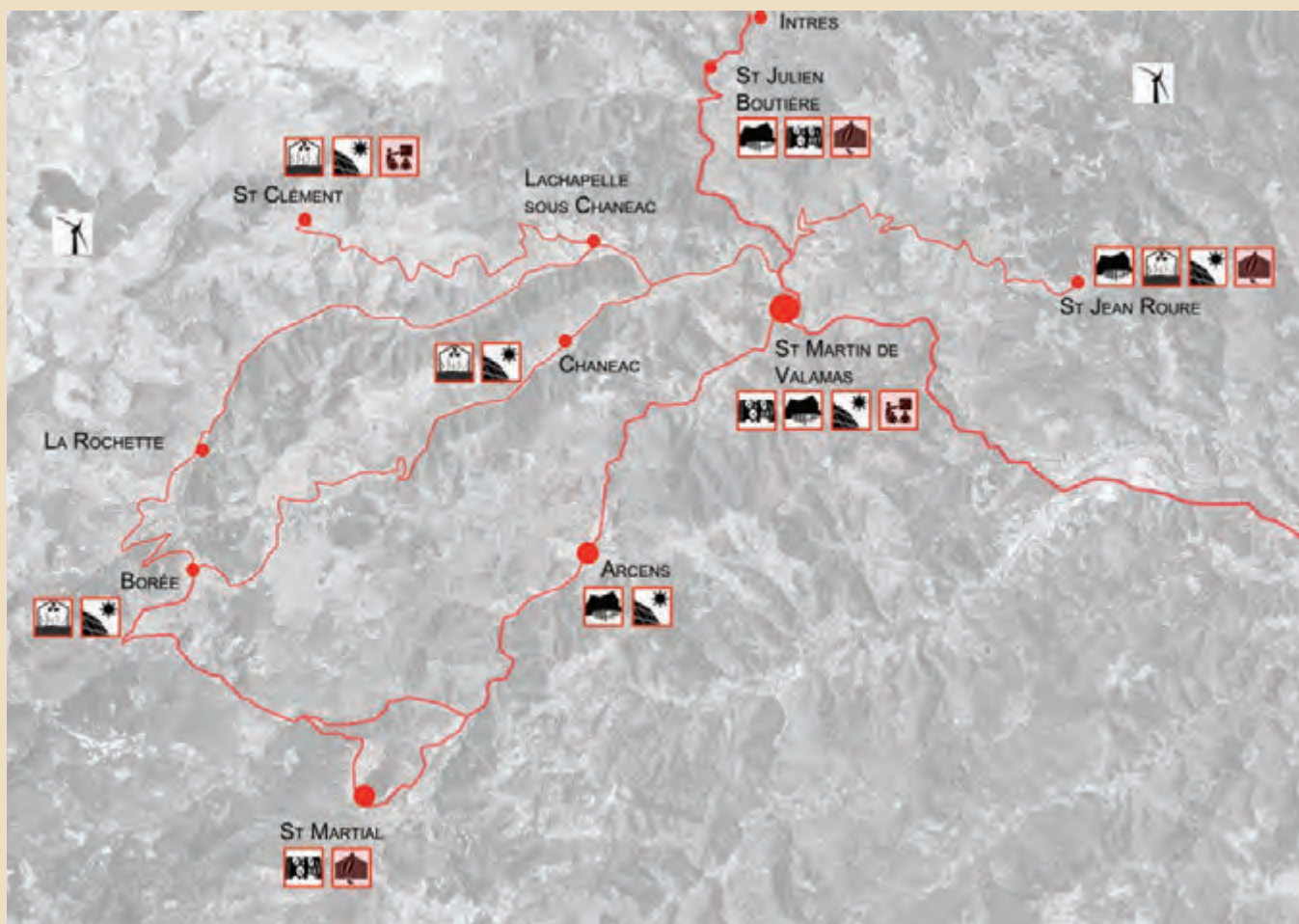
A Intres, ce principe de mutualisation est le point de départ d'un projet de table gastronomique et de boutique-hôtel valorisant l'exploitation de produits cultivés localement par les habitants du territoire des Boutières. Programmer sur ce territoire un tel établissement a pour ambition, non seulement de mettre en valeur des produits territoriaux de qualité, mais aussi d'œuvrer à la création de nouvelles AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). A terme et à l'instar d'autres tables gastronomiques de France, la cuisine expérimentale des Boutières en Ardèche participera à la construction d'une nouvelle identité du territoire et d'une étape incontournable du monde de la gastronomie française et internationale.

Carte au-dessus : Localisation dans le territoire des Boutières des principaux sites de projet et aires géographiques où de nouvelles formes de production agricole sont développées, en lien avec le tourisme, la restauration et l'hôtellerie.

Cartes et images ci-contre : Vues en plan de l'incidence sur le foncier du renouveau de l'agriculture à l'échelle de deux communes : Saint-Jean-Roure en haut et Saint-Clément en bas ; et évocation, à partir de photos-montage, de la diversification des activités agricoles de son rôle sur la transformation du paysage des Boutières.



Une nouvelle «économie de l'habiter» en milieu rural fondée sur le développement d'«écosystèmes énergétiques territoriaux» à l'échelle du territoire des Boutières.



Aujourd'hui l'espace rural est au cœur d'un enjeu de projet remarquable : celui portant sur la transformation de notre système de production énergétique sur lequel est fondée notre société moderne. L'espace rural est le lieu où va se dessiner la « transition énergétique » vers les énergies renouvelables qui peuvent revêtir différentes formes : solaire, géothermie, biogaz, chaleur, vent, eau, etc. Cette variété des sources d'énergie constitue un formidable enjeu de projet, permettant de qualifier la transformation du territoire à l'échelle locale, prenant en compte leurs spécificités physiques et géographiques.

Par rapport à cet enjeu, le territoire des Boutières constitue un cas d'étude singulier pour élaborer ce que l'on appelle un « écosystème énergétique territorial ». Le principe est de mutualiser les sources d'énergie au stade de l'énergie primaire, en exploitant les diverses formes sous lesquelles la nature livre l'énergie à partir de ses quatre éléments : air, eau, feu et terre. Concrètement, cela se traduit par la mise en œuvre de trois types d'équipement :

- moulinsages hydroliens qui tirent partis de la force hydraulique présente sur le territoire par la rivière de l'Eyrieux.
- ponts éoliens mettant à profit la force du vent en fond de vallée et la présence de plusieurs ponts sur le territoire.
- serres biomasses à proximité des exploitations agricoles qui tirent parti de l'exploitation de la terre et de la forêt.

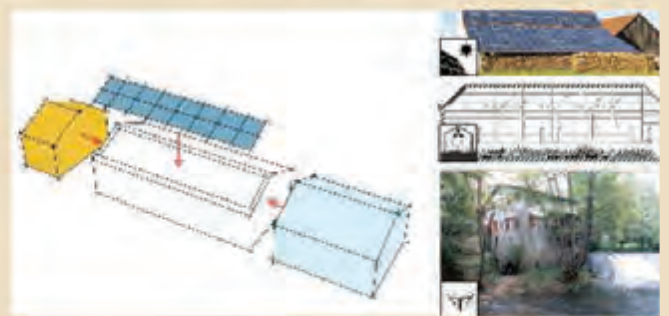
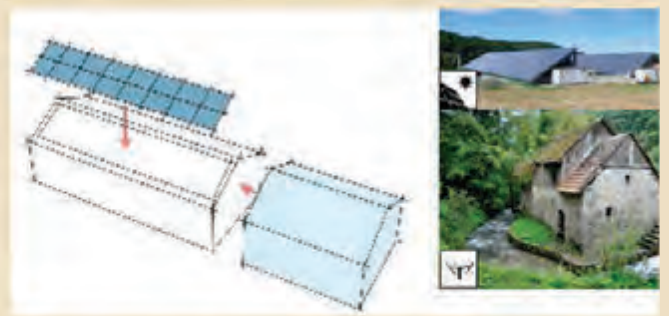
Cette réflexion de nature expérimentale sur la conception d'écosystèmes énergétiques territoriaux accompagne la construction d'un centre de recherche et de développement sur la production d'énergie renouvelable au sud de Saint-Martin-de-Valamas. Avec le projet de scierie situé dans la partie nord, c'est un ensemble d'équipements intégrés préfigurant une nouvelle « économie de l'habiter » en milieu rural qui est mise en place. Cette transformation du système énergétique sera aussi le point de départ d'une « promenade verte » le long de la rivière, qui permettra également de relier et de valoriser les différentes infrastructures propres au renouvellement du système énergétique.

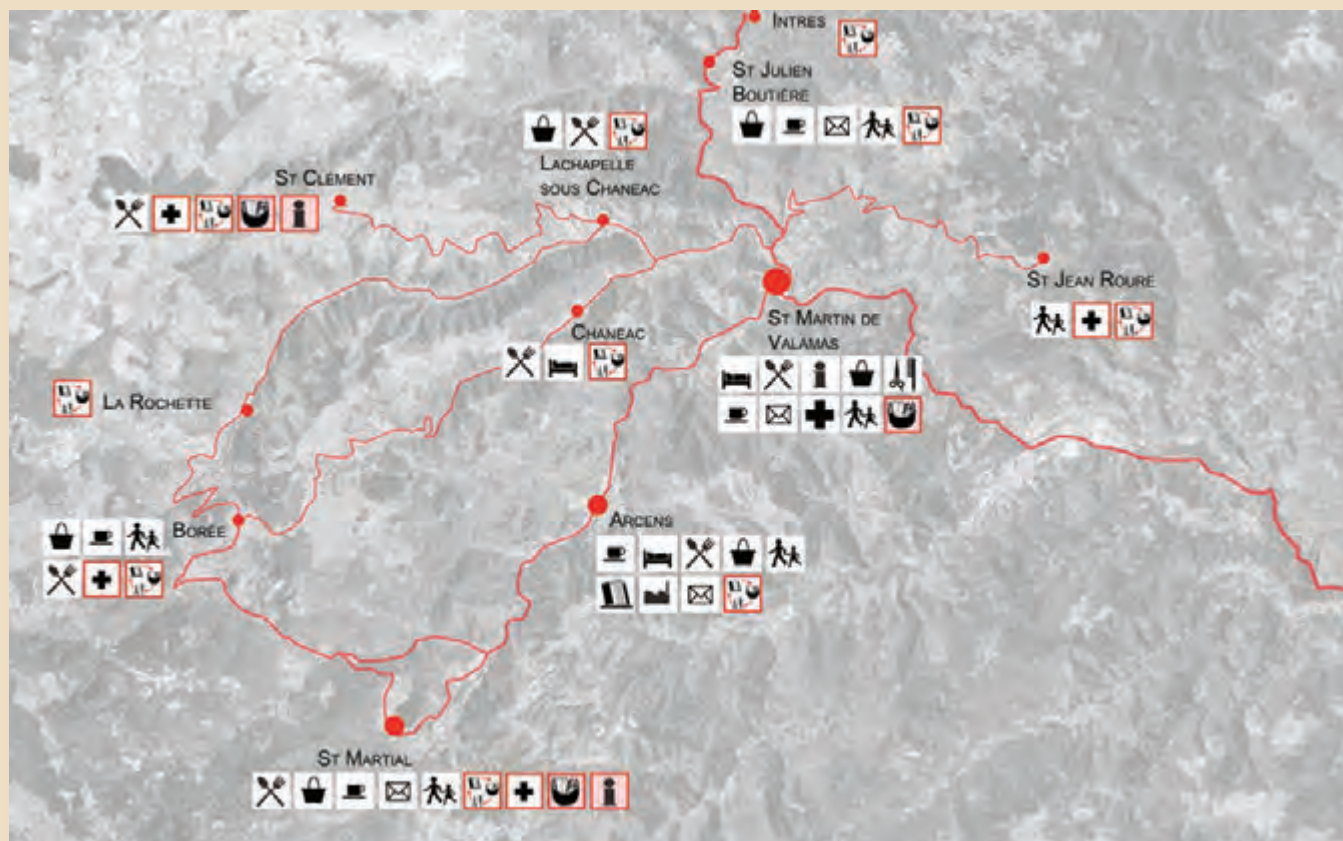
Carte au-dessus : Repérage sur le territoire des Boutières des principaux sites de projet où sont implantées de nouvelles formes de production d'énergie au stade de l'énergie primaire mettant à profit les ressources naturelles du territoire.

Cartes et images ci-contre :

-colonne de gauche : Repérage le long de la rivière de l'Eyrieux des sites de projets impliquant la mise en œuvre de ponts éoliens et/ou de moulinsages hydroliens ;

-colonne de droite : trois hypothèses de projet de « mix-énergétique » à l'échelle domestique associant : force hydraulique, rayonnement du soleil, bio-masse, et en s'appuyant sur le recyclage du bâti existant.





L'accès aux services (commerce, éducation, santé, etc) constitue un enjeu de première importance en milieu rural. Dans le territoire des Boutières, comme dans de nombreux territoires ruraux de faible densité, les centres de village sont de plus en plus désertés. Les gens habitent dans le même village mais se rencontrent peu. A ce niveau, il nous paraît important d'introduire la question du « bien commun » et de s'interroger notamment sur la spécificité de l'espace public en milieu rural. En outre, l'attractivité du territoire est aussi fonction de l'accès que l'on a aux équipements de proximité : commerces, écoles, crèches, services médicaux. Dans ce domaine, on doit faire le constat qu'en milieu rural la faible densité de son espace habité ne permet pas de les multiplier et d'en disposer dans chaque village ou hameau.

En réponse à ces enjeux, la stratégie d'aménagement a été d'abord de mutualiser un ensemble de services et de commerces pour qu'il soient économiquement viables. Par ailleurs, pour certains d'entre eux, on a imaginé de développer le principe du service ambulancier. Ainsi, à l'échelle de la communauté de communes, on a prévu la réalisation d'aménagements ponctuels adaptés à la taille de chaque commune pour accueillir ces services ambulants. Ces simples aménagements sont aussi le moyen de développer des lieux de rencontre. C'est par exemple le cas des villages d'Intres ou de Borée.

A Saint-Martin-de-Valamas, le principe de la mutualisation a donné lieu à programmation d'un « pôle enfance ». La réalisation de cet équipement est par ailleurs associée à un projet de restructuration

de grande envergure visant à donner une meilleure habitabilité au village et à son espace de vie. En effet, on est en présence d'un « village rue » structuré le long d'une rue étroite peu attractive avec des immeubles souvent inoccupés ou vétustes. Les rares espaces publics sont utilisés comme parcs de stationnement. Il n'y a donc plus de place pour les piétons et pour le « vivre ensemble ». L'enjeu du projet est de transformer cet espace pour que la rue principale du village devienne un lieu de vie convivial et partagé. Ainsi, propose-t-on de détruire ponctuellement quelques bâtiments inhabités pour apporter la lumière et ouvrir des perspectives sur la vallée. Les espaces vacants sont transformés en placette et séquent la traversée du cœur du village. Un traitement de sol uniforme va permettre d'identifier le cœur du village comme un espace dédié aux piétons, où les voitures roulent au pas.

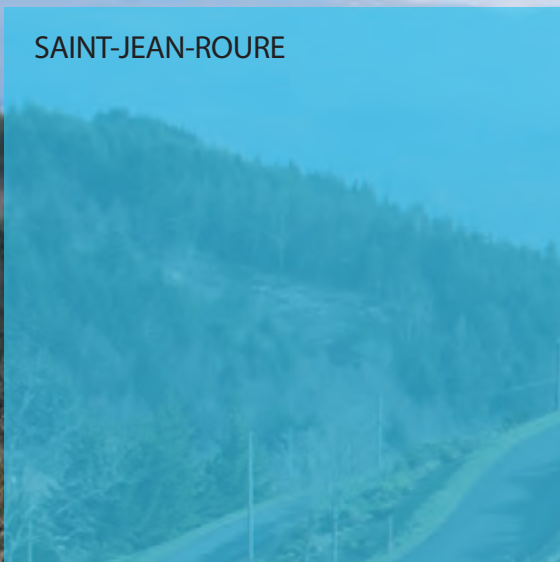
Carte au-dessus : localisation dans le territoire des Boutières des communes où une mutualisation de services et d'équipements est prévue.

Cartes et images ci-contre :

-en haut : projet de restructuration de l'espace public de Saint-Martin-de-Valamas visant à donner une meilleure habitabilité à la rue principale du village.

-en bas : carte et photo-montage de l'aménagement prévu à Saint-Jean-Roure pour accueillir des services et commerces ambulants.





SAINT-JEAN-ROURE





« PARTAGE GÉNÉRATIONNEL » ET « RENAISSANCE VILLAGEOISE »

Restructurer le cœur de Saint-Jean-Roure et concevoir des logements intergénérationnels autour de jardins collectifs et d'un nouvel équipement scolaire et associatif.

Deux constats identifiés sur le territoire des Boutières sont fortement présents à Saint-Jean-Roure : une activité agricole déclinante et un vieillissement croissant de la population. Les personnes âgées semblent être fortement attachées à leur territoire. L'objectif est de favoriser le développement du territoire sans en perdre le caractère ni l'identité. Il s'agit d'éviter le phénomène de village-dortoir, où seule la fonction résidentielle serait privilégiée, par la création de diverses activités, notamment de commerces, de lieux d'étude et de logements intergénérationnels. Les retraités vivent aux côtés des jeunes actifs afin d'instaurer les relations entre générations. Un des objectifs est de garder un nombre constant d'élèves à l'école primaire. Les enfants vont à l'école du village qui propose des activités de plein air, ludiques et à but pédagogique, organisées par les retraités : il s'agit de découvrir la culture maraîchère et le jardinage.

Le centre du village est ainsi modifié et la place de l'Église restructurée. Les agriculteurs ont la possibilité d'y organiser un marché une à deux fois par semaine. Le programme projeté comporte :

- Une place de village ouvrant sur l'école et l'équipement public créé (salle de restauration et espace sportif), en vis-à-vis du groupement d'habitations.
- Un ensemble de logements (13), formés de maisons individuelles et groupées, intergénérationnelles (8) ou conventionnelles (5), entourées de jardins collectifs ou privatifs.

Les habitations créées sont orientées au sud et implantées afin que chacune bénéficie des vues sur le paysage. Les logements sont disposés sur des plates-formes épousant les courbes de niveau ; ces terrasses réutilisent l'étagement des anciens bancelles dans une écriture architecturale d'aujourd'hui grâce à des murets en gabion. La pierre réutilisée pour la construction de ces murets provient des deux bâtiments détruits pour la création de la place du centre du village.

Les bâtiments sont réalisés, dans l'optique d'utilisation des ressources locales, en ossature bois avec une isolation en paille. Une articulation des volumes disposés sur les terrasses permet de rendre celles-ci traversantes (cheminement pour le public) tout en préservant l'intimité des espaces privatifs des maisonnettes. Des jardins collectifs complémentaires sont créés à destination de tous les habitants de la commune. Les véhicules sont parkés à la périphérie.





BOIS, ARTISANAT ET « EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE »

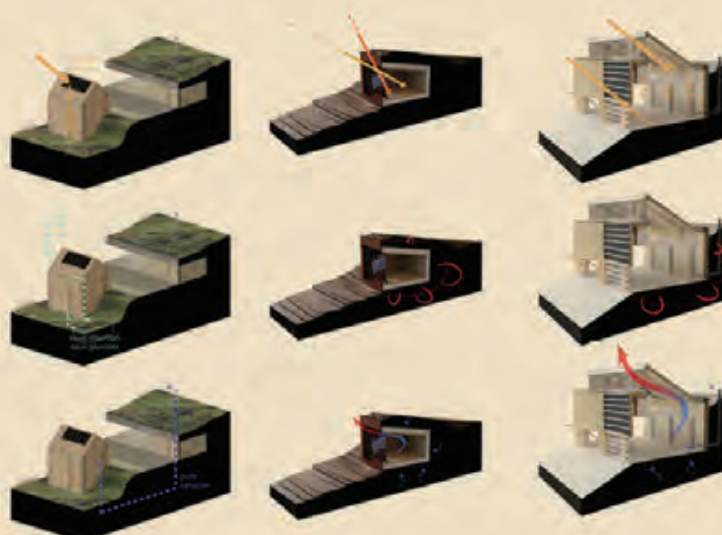
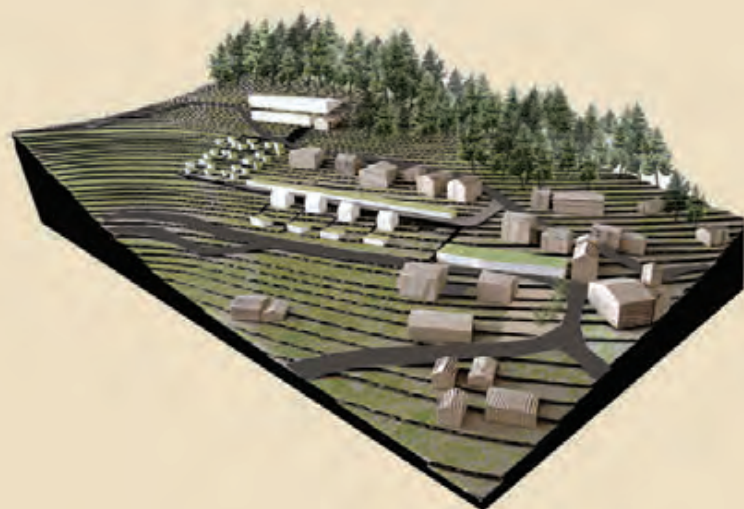
Une école et un lieu de résidence à Saint-Jean-Roure pour enseigner les métiers liés au travail artisanal et artistique du bois.

La forêt et la filière bois sont placées au cœur de la dynamique du territoire des Boutières. Le projet vise à exploiter les ressources locales abondantes en bois et ainsi promouvoir de nouveaux savoir-faire manuels basés sur le travail du bois, en installant une «classe créatrice» d'artistes et professionnels, associée à un centre de formation dans ce domaine (menuiserie, ébénisterie, sculpture, bijou sur bois). De «grands ateliers» accueilleront artistes, concepteurs, étudiants. Un lieu de vente des créations et des logements complètent le dispositif et permettent de dynamiser l'économie locale et de densifier le centre bourg de Saint-Jean-Roure.

Façonner Modeler Ajuster Adapter Sculpter Raboter Poncer Graver Couper Tailler, sont autant de termes liés au travail manuel du bois qui ont instauré la composition générale du projet: s'adapter à la pente, façonner le paysage, ajuster la composition générale afin de respecter la logique d'implantation déjà établie dans le village. Le programme projeté comporte :

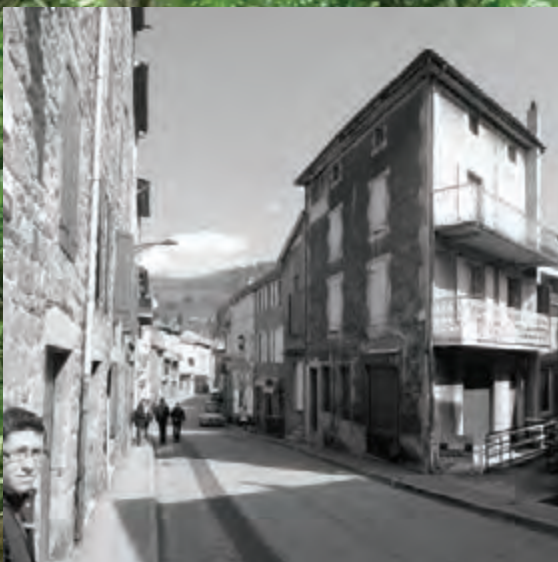
- L'Ecole de formation du bois ;
- La transformation du réseau viaire du village et la requalification de la place de la mairie, place publique également accessible depuis la route départementale 8 où des commerces supplémentaires ainsi qu'une salle d'exposition-vente sont installés, face à l'épicerie du village réhabilitée ;
- Deux ensembles de logements formés de maisons individuelles et de logements étudiants (25 étudiants en formation).

L'Ecole de formation du bois s'intègre à la pente naturelle du terrain, orientée au Sud. Deux volumes principaux s'articulent autour d'un espace ouvert sur le grand paysage : les ateliers d'activité manuelle et les salles de cours ainsi que l'administration. Les bâtiments déclinent dans leur mode constructif le bois sous diverses formes : structure contrecollée, bardage, isolation en laine de bois. Le mur de soutènement de l'atelier est réalisé avec la pierre triée du terrassement. L'atelier profite de la lumière du Sud qui peut être régulée et rendue diffuse, diaphane par des panneaux de bois, ainsi que par de grandes toiles tendues.





SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS





LES TERRITOIRES RURAUX « MOTEUR » DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Concevoir à Saint Martin de Valamas un pôle de recherche et de développement sur les énergies renouvelables.



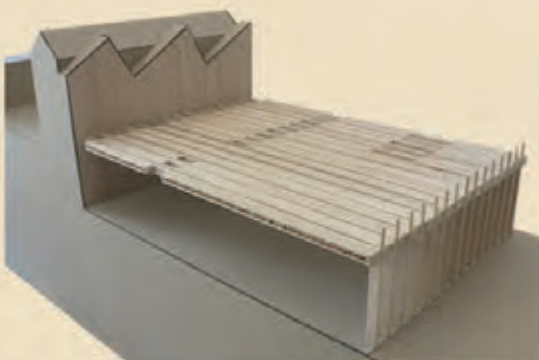
1- SCIERIE PRINCIPALE DE LA FILIÈRE BOIS :



2- RESTRUCTURATION CŒUR DE VILLAGE AUTOUR D'UN PÔLE ENFANCE :



3- CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION DES INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES :





Le centre de recherche sur les énergies renouvelables est situé dans la partie sud du village. A l'instar de la scierie dans la partie nord du village, ce projet repose sur la transformation d'une structure industrielle existante : l'ancienne usine Laurent. La programmation de ce lieu de travail est aussi le point de départ d'un ensemble résidentiel situé sur les terrains disponibles le long de la rivière. L'ensemble vise à donner une nouvelle vie à ce quartier de Saint-Martin. Il est un maillon clef de la nouvelle économie territoriale à l'échelle de la communauté de communes des Boutières.

Le centre comprend trois ateliers de recherche et d'expérimentation, une salle de conférence et de projection, un restaurant, une salle d'exposition, des locaux administratifs et une serre bioclimatique. Cette serre est accessible au public ainsi que la centrale hydroélectrique, et sa conduite forcée est liée au fonctionnement de la centrale. Dans le prolongement des ateliers, il est prévu la construction d'un belvédère public surplombant la rivière, dont l'accès s'effectue par une passerelle liée à la nouvelle « place de l'énergie». Située sur l'ancien boudodrome, cette place constitue le parvis d'entrée du centre de recherche à l'ouest du site ; elle est conçue pour également accueillir des événements culturels.

Attenants au centre de recherche et entourés de potagers, sont disposés les logements. Conçus selon des principes éco-responsables, leur structure est construite avec du bois produit localement, de même que l'isolation qui est en laine de bois. Situés en zone inondable, les bâtiments reposent sur des pilotis. Ces logements sont évolutifs : ils sont conçus de manière à être extensibles sur l'extérieur grâce à l'installation (temporaire ou définitive) d'une pièce supplémentaire prenant la forme d'une serre orientée au sud. Cette serre permet de réguler naturellement la température intérieure de l'habitation.



LE BOIS, « ESSENCE » DU RENOUVEAU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DES BOUTIÈRES

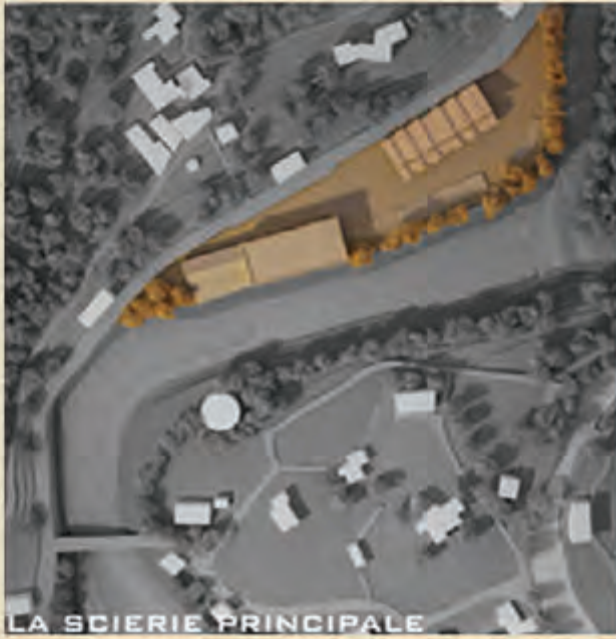
Transformer l'ancienne usine Chomarat en scierie et concevoir un nouveau quartier d'habitation au nord de Saint Martin de Valamas.

Ce projet situé à l'entrée Nord de Saint-Martin-de-Valamas s'inscrit dans la logique de développement de la nouvelle filière bois, mise en place à l'échelle de la communauté de communes des Boutières. Il comprend d'abord la réhabilitation en scierie de l'usine textile désaffectée Chomarat, symbole de l'activité industrielle passée de Saint-Martin. Les deux bâtiments à l'ouest du site sont reconvertis pour y loger un bureau d'étude, l'administration, un centre d'interprétation du bois et les ateliers d'assemblage. Le troisième bâtiment est démoli pour dégager un espace de stockage du bois. Cette réorganisation permet de dégager un espace pour la construction d'un nouveau bâtiment le long de la route qui devient le symbole de cette nouvelle filière économique. Sa structure en bois a été entièrement conçue de manière à faire appel à l'assemblage de moyennes sections produites localement.

Sur le même site, est prévue la construction de logements collectifs en prévision des emplois générés par la production de bois. Il s'agit de vastes appartements à double orientation, disposant d'entrées individuelles et de grandes terrasses. Ce choix architectural permet de densifier cette partie du village tout en dégageant un vaste espace non bâti pour la détente, le jardinage et autres activités associatives, logées dans un bâtiment circulaire existant en béton : une ancienne cuve de traitement laissée à l'abandon. Après sa réhabilitation, ce bâtiment - autre symbole de l'activité passée du village - devient un des relais du tourisme vert local. On pourra notamment y louer du matériel de randonnée.

Reprenant le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer, le projet intègre l'aménagement d'une promenade à l'échelle du site, afin d'établir un lien entre ses différentes composantes. Cette promenade vise à redonner une place au piéton et permet ainsi de lier les deux rives de l'Eyrieux par le biais d'une passerelle. Sa conception vise à souligner une composante clef du paysage : le barrage. Elle n'est pas uniquement un lieu de passage mais aussi un lieu de contemplation du paysage avec la possibilité, l'été, de s'asseoir en retrait ou au bord de l'eau.





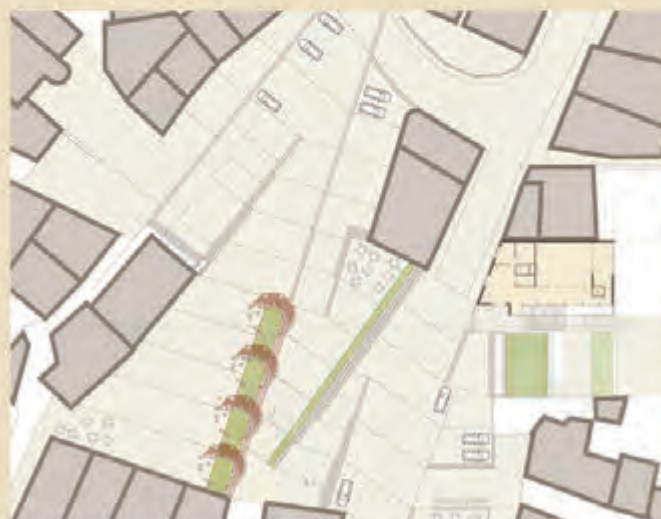
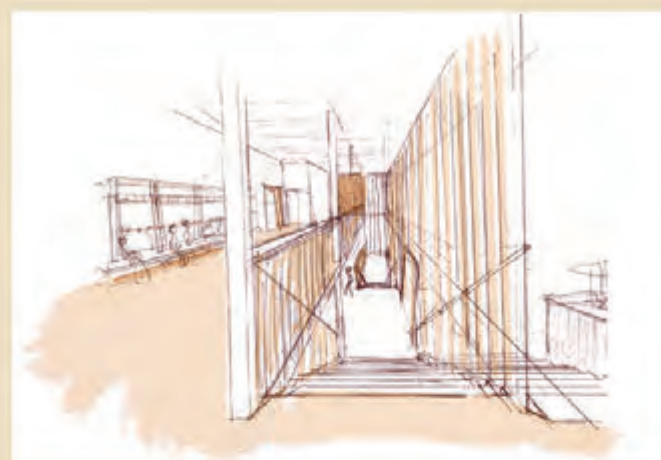
« CENTRALITÉ VILLAGEOISE » ET
« URBANITÉ RURALE »

Restructurer la place du marché de Saint Martin de Valamas en lien avec la construction d'un « pôle enfance ».

Ce projet de « pôle enfance » s'inscrit dans une stratégie globale de restructuration du centre bourg de Saint-Martin-de-Valamas, incluant la transformation de la rue et de ses espaces publics. En contrebas de la place, la démolition de bâtiments vétustes donne l'opportunité de créer une ouverture sur le paysage et d'inscrire ce nouvel équipement dans la pente. Ce pôle enfance constitue ainsi un lien entre le centre bourg et les berges de l'Eyrieux. La topographie de la place est « remodelée » par un système de placettes et de rampes piétonnes tout en demeurant accessible aux voitures les jours de marché. On y trouve une halle couverte : une fine structure métallique couverte par un claire-voie en bois ajouré et d'une tôle translucide.

Le pôle enfance comprend une école, une cantine communale et une salle polyvalente. Les deux dernières composantes du programme sont des espaces partagés, utilisés par l'école mais également par les habitants de la commune. Les terrasses successives formées par les toitures des bâtiments s'inscrivent dans le prolongement de la place. Bénéficiant d'une orientation unique, ces espaces sont néanmoins dotés de puits de lumière, qui valorisent le mur en pierre du fond provenant de la récupération des bâtiments démolis sur le même site. Ces deux espaces s'ouvrent largement sur des terrasses extérieures. Au centre les escaliers se prolongent vers les cours de récréation qui se développent vers le bas en terrasses successives.

L'école se développe sur trois niveaux avec une extension possible en toiture, offrant une salle de classe supplémentaire. Chaque classe, exposée à l'est, est ouverte sur un espace d'activité. Au sud, une galerie entièrement vitrée permet de circuler entre les différents lieux de l'école. Un grand escalier vient en parallèle de l'escalier extérieur. Ces deux escaliers, intérieur/extérieur, privé/public sont séparés par une claire voie verticale qui se prolonge sur la totalité de la façade, jusqu'à former un garde-corps en toiture. L'école est construite essentiellement en bois. Sa mise en œuvre participe au développement local de la filière bois.





SAINT-MARTIAL





SAINT-MARTAL

Diego JIMENEZ, Ximena RUIZ
et Hernan CARRASCO

AGRO-ÉCOLOGIE, PLANTES MÉDICINALES ET TRANSFORMATION PAYSAGÈRE

Refonder le site de Saint-Martial et impulser un nouveau cycle de vie pour les abords de son lac.

Le village de Saint-Martial s'égrenne le long de la route installée à flanc de coteau bordant un lac. Cette retenue d'eau créée dans les années soixante-dix à des fins touristiques a transformé le paysage et la vocation de l'agglomération, en reléguant l'agriculture loin derrière une activité touristique articulée autour de la retenue : camping, gîtes et restauration ont supplanté les cultures maraîchères réalisées précédemment dans les jardins clos situés en contrebas du village. Aujourd'hui, ces équipements sont obsolètes et sans attrait pour une clientèle moins sédentaire.

Le projet propose de renouveler l'attractivité touristique en valorisant l'existant, touristique et agricole, ainsi qu'en requalifiant les ressources du territoire, bois, cycle des saisons, eau. La réhabilitation des jardins clos, en leur redonnant de nouvelles fonctions agricoles (maraîchage, plantes médicinales, plantes aromatiques) donnera à Saint-Martial une attractivité liée à la diversité des paysages et des couleurs au cours des saisons et permettra au village, dans l'optique d'un développement soutenable, de dynamiser son économie en créant de nouveaux emplois et de faire connaître son nom à l'échelle régionale pour la qualité et la variété de ses offres touristiques.

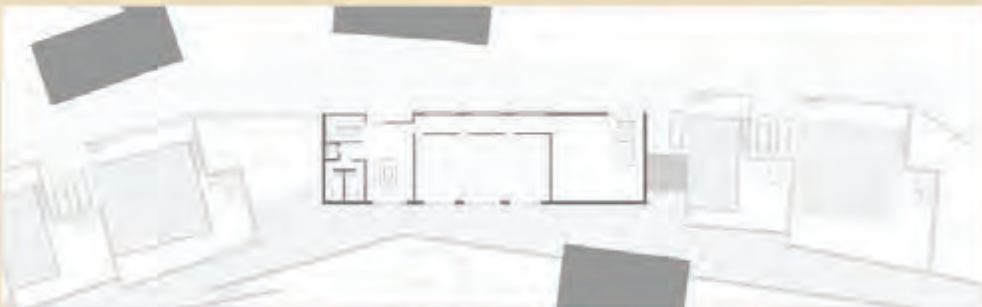
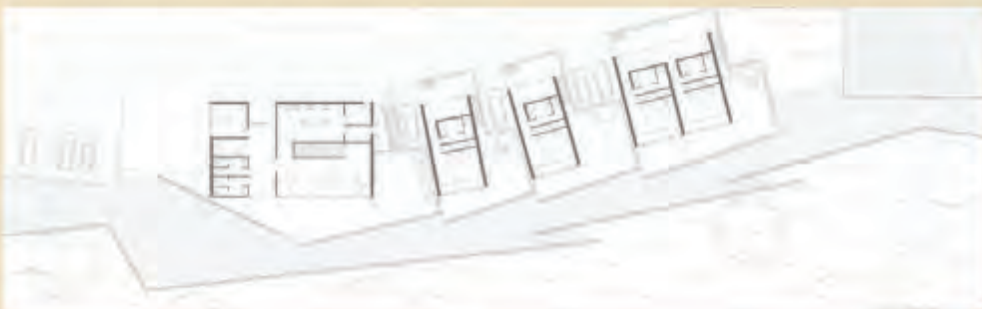
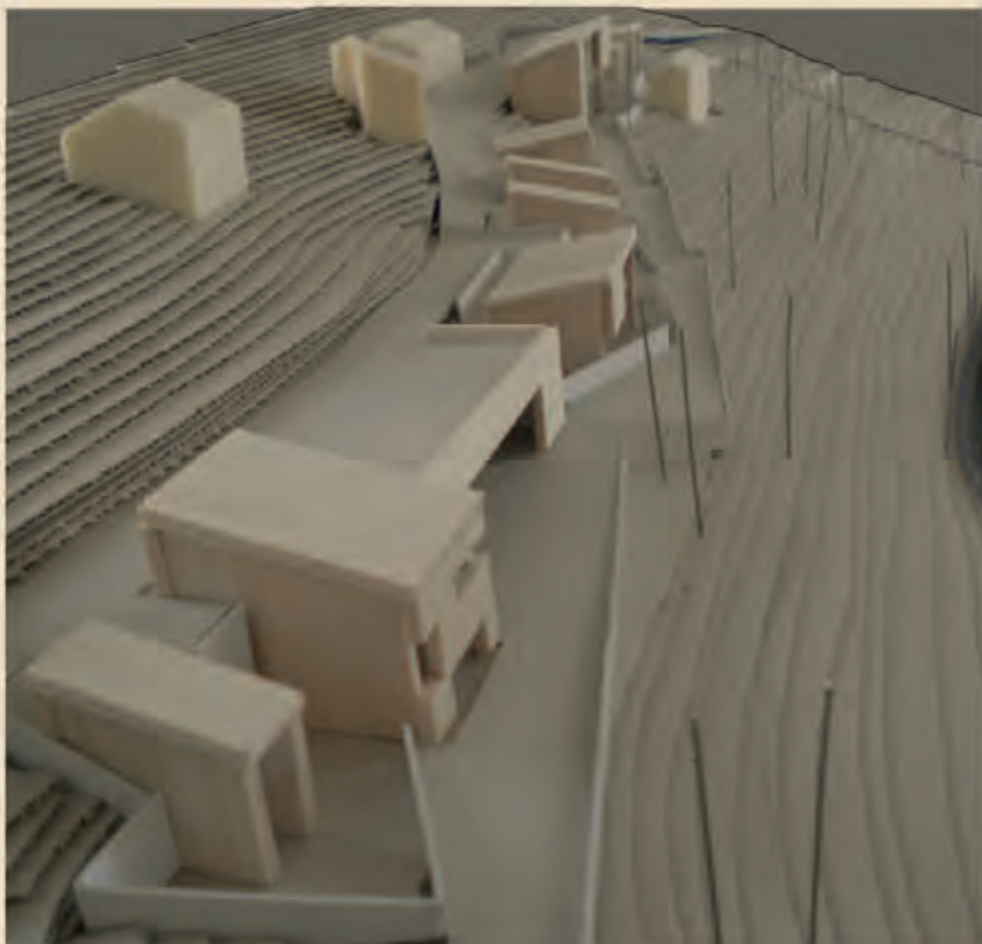
Les programmes projetés, en complément des équipements existants, comportent :

- une ferme atelier exploitant et valorisant les jardins clos et son hébergement touristique ;
- un centre artisanal de valorisation du bois local (objets, jouets, mobilier, tournerie, sculpture...) ;
- un hôtel-spa isolé sur le versant opposé du lac.

Les deux premiers projets, s'inspirant de l'organisation viaire et bâtie existante du village, viennent s'implanter en petits volumes singularisés, le long de la route « colonne vertébrale du village ». Implantés dans la pente et filtrant accès automobiles et piétons, ils privilégient le rapport au paysage et les parcours piétons vers les jardins clos et le lac. Depuis la route, des plate-formes d'accueil s'insèrent entre les bâtiments des diverses activités. Ces espaces ouverts formant belvédères sur les jardins et le lac se prolongent dans la pente par des emmarchements et des voies à faible pente permettant une accessibilité aisée aux jardins (senteurs, saveurs, couleurs).

Les bâtiments, sur des socles maçonnés, utilisent le bois local, décliné, dans sa mise en œuvre en bois massif, planches assemblées et panneaux et sont couronnés pour la plupart de toitures monopentes en bardeaux.







INTRES



TABLE GASTRONOMIQUE ET PRODUCTION AGRICOLE LOCALE

Un restaurant panoramique et un « boutique-hôtel » à Intres intégrés à un parcours découverte sur la Dolce Via Ardéchoise.

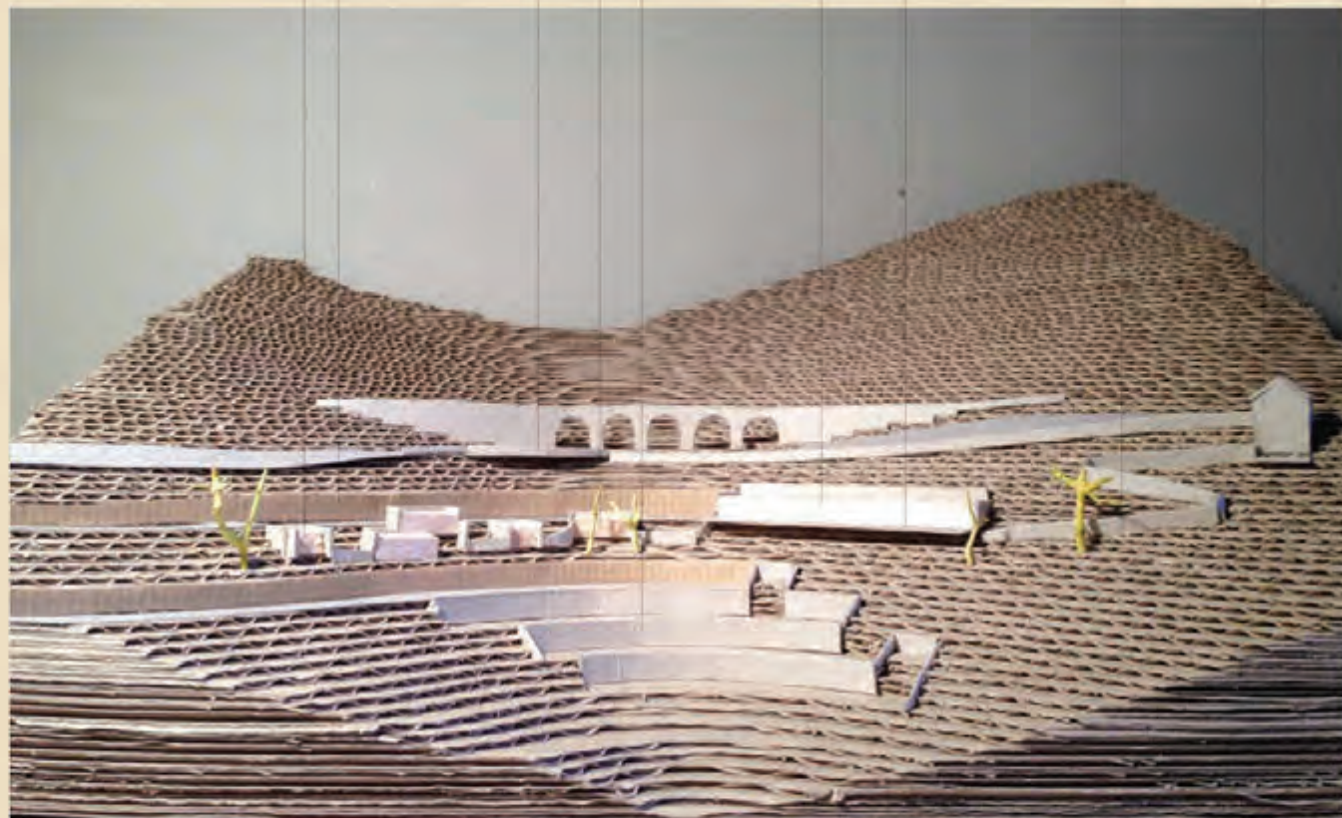
Ce projet de restaurant gastronomique est situé sur la commune d'Intres. En surplomb de la vallée, il occupe une place stratégique notamment par les infrastructures que l'on trouve dans cette commune. En effet, le site de projet est traversé par l'ancien tracé de la voie de chemin de fer qui reliait La Voulte-sur-Rhône à Saint-Agrève. Abandonné depuis 1968, ce tracé a trouvé une nouvelle vie en devenant la Dolce Via : un chemin de campagne équipé pour des balades à pied ou à bicyclette. Également situé à la croisée d'un autre chemin de randonnée, le « sentier du centenaire » d'Intres, le projet tire parti de la présence de l'ancienne maison du garde-barrière. Ce bâtiment marque l'entrée du restaurant et l'amorce d'un parcours-découverte dédié à la gastronomie. Il est prévu d'y aménager un point de vente de produits régionaux des Boutières.

Le restaurant offre une cuisine expérimentale faisant appel à l'usage de produits issus du territoire des Boutières. Il est destiné à une clientèle locale et internationale. Les produits cuisinés du restaurant sont cultivés, élevés ou ramassés par les habitants du territoire, permettant de créer une nouvelle filière économique locale. Ainsi, plus de 1000 m² de terrasses sont dégagés impliquant la construction d'un linéaire important de murs en pierre de soutènement, tels qu'ils structurent aujourd'hui encore les paysages de l'Ardèche. Le projet vise ainsi à valoriser cette technique ancestrale de construction qui structure l'inscription du projet architectural dans la topographie. Le déroulé des murs de soutènement détermine l'ancrage des bâtiments dans le site, avec ses différentes composantes fonctionnelles, notamment les différentes suites qui composent le « boutique-hôtel ».

La structure des bâtiments est en bois avec une isolation interne et externe de manière à optimiser la capacité thermique. Les façades principales des bâtiments sont entièrement vitrées et exposées au sud. Elles sont couronnées par des pères-soleil constitués par des grilles métalliques, aménagés pour recevoir des plantes grimpantes.



- 1- Belvédère
- 2- Cheminement piétons
- 3- Cuisine expérimentale
- 4- Places de parking
- 5- Salle de restauration
- 6- Salle de restauration (prolongement extérieur)
- 7- Salon d'accueil et vente de produits régionaux
- 8- Suite (type A)
- 9- Suite (type B)
- 10- Terrasses cultivées







LISTE DES ENSEIGNANTS QUI ONT ENCADRÉ LES ATELIERS DE LICENCE ET MASTER

Enseignants responsables,
Evelyne Chalaye, Xavier Guillot, Pierre-Albert Perrillat-Charlaz

Enseignants associés à la conduite des ateliers :

Semestre 4 et Semestre 8 Domaine 3 :

Philippe Ayad, Antoine Vialle, Aude Mermier, Anne Sottit, Séverin Perreaut, Jérôme Glairoux.

Semestre 8 Domaine 2 :

René Hugues, Marc Lemarié, Marcel Ruchon.

L'équipe pédagogique remercie les étudiants qui ont participé aux ateliers ainsi que Ludivine Victoire qui a assuré la mise en page du présent document.

LISTE DES ÉTUDIANTS DE LICENCE ET MASTER QUI ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS / année 2012-13

Étudiants du semestre 4 :

AUBREE Clémence
BAJARD Justine
BARTHELEMY Olivier
BECAUD Grégoire
BERAUD Lucas
BILLER Manon
BILLOUD Kévin
BLAIN Raphaël
BOETSCH Quentin
BORDES Fanny
BORY Clémentine
BOUCLY Martin
BRENIER Justine
BURATTO Lucy
CAÏOS Claire
CHAMPAVERE Manon
CHARBONNIERE Clément
CHAVASSIEUX Pauline
CIESLAK Claire
CLÉMARON Maéva
COLAS Lucie
COLLET Cloé
CÔME Antoine
COMI Etienne
DALON Corentin
DE BRITO Thaïs
DUBOIS Pauline
DUPONT Valérie
EVANNO Maryne
FERNANDES Solen
FOURNIER Félix
FRAYSSE Mélanie
GAOUA Yasmine
GARDIN Anne Laure
GAUBERT Charlotte
GAURY Raphaëlle
GERVAUX Anne
GOUBIER Nicolas
GUILLET Emmanuelle
IGONIN Logan
JAMET Héroïse
JEANSELME Caroline
JOLY Priscille
LAMOUR Carole
LECOANET Alexandre
LESUR Aude
MAGNIN Anna-Lena
MARECHAL Charlène
MEILLOUR Simon
MONACHELLO Julien
NEVEUX Julia
NIGOND Jordan

PAVERO Axelle
PLANTE Marie-Pierre
PRADINES Bérangère
RENAUD Alexia
ROBERT Jérémie
ROSCIAN Julie
SANTY Camille
SAUVAGE Romaric
SCHNETZLER Manon
SEON Marie
SESSIECQ Maëlys
SOMMAGGIO Nina
TARABUKINA Natalia
THEVENIER-SABOT Juliette
VASSET Hugo
VIRY Antoine
VOITURIN Anthony
WIINBLAD-RASMUSSEN Oliver
ZACHARIA Lucile

Étudiants du semestre 8 / Domaine 3 :
Naturel – Artificiel – Matériel

BEKAERT Natalie
BERGER Elisa
BRODEUR Laurence-Emilie
GARNEAU Lysanne
GRONDONA Pierre
LACELLE Francis
PLUQUET Pauline
MATHEWS Martina-Ellen
DOHENY Sarah
MUIREANN Egan

Étudiants du semestre 8 / Domaine 2 :
Prospective territoriale et soutenabilité
architecturale

BLANC Maxime
CARRASCO MORENO Hernan
DOY Mélody
HERNANDEZ Joris
KOLESNICHENKO Maryna
MAITRE Mathieu
MARIAZ Laurette
MASTROIANNI Alexandre
OLLER-JIMENEZ Diego
POUZOL Laure
RINCHET Dimitri
RODRIGUEZ-LEON Isabel-Pilar
RUIZ-HERMOSILLO Ximena
SIMON Alexandra



Rhône-Alpes Région



